

UNIVERSITÉ DE LILLE

ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

Laboratoire IRHiS (Institut de Recherches Historiques du Septentrion)
UMR 8529

Thèse de doctorat
Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux

Arnaud DUJARDIN

La mobilité sociale à Douai au XV^e siècle

Sous la direction de Bertrand SCHNERB, professeur en Histoire médiévale

Membres du jury :

M. Eric BOUSMAR, Professeur à l'Université Saint-Louis de Bruxelles, examinateur
M. Thierry DUTOUR, Maître de conférences HDR à Sorbonne Université, rapporteur
Mme Elodie LECUPPRE-DESJARDIN, Professeur à l'Université de Lille, présidente du jury
M. Bertrand SCHNERB, Professeur émérite à l'Université de Lille, directeur de thèse
Mme Valérie TOUREILLE, Professeur à Cergy Paris Université, rapporteure

Prosopographie des écuyers

Volume 3

NOM RETENU, Prénom

AUTRES FORMES DU NOM, Prénom

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres :	
Armoiries :	
Fonctions particulières :	
Echevinage :	
Bourgeoisie :	Par achat ou héréditaire, le
Cléricature :	

BIOGRAPHIE

Naissance :	
Sépulture :	
Lieu de résidence :	
Ascendance :	Père, mère, grands-parents
Parenté :	Frères sœurs, cousins, oncles, tantes
Epouse (1) :	
Enfant(s) (premier lit) :	
Epouse (2) :	
Enfant(s) (deuxième lit) :	
Autres liens :	
Supplément :	

PATRIMOINE

Seigneurie et fief :	
Propriété foncière :	
Rente :	
Supplément :	Mariage, testaments (héritiers)

Les héritiers sont ceux précisés dans un testament. Il peut y en avoir d'autres, notamment pour les biens revenant de droit (retour d'héritages, legs aux enfants, à l'épouse). Les legs aux religieux et autres frais de célébration ne sont pas précisés ici.

REFERENCES

BILLOUART, Philippe

BILLOUARD, BILLOVART, BILLOVARD, Phelippe

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres : Ecuyer (cité en 1460)

BIOGRAPHIE

Sépulture :	† avant 1473
Lieu de résidence :	Douai, originaire de Bourlon (châtellenie d'Oisy)
Ascendance :	Fils aîné de Gérard Billouart (demeurant à Bourlon)
Epouse (1) :	Demoiselle Marie de le Bateria/Batterie (21 novembre 1455), fille de Barnabé de le Bateria, écuyer, homme de l'abbaye d'Anchin en 1440 (<i>à l'écu au chevron accompagné de deux maillets en chef et d'une étoile en pointe, dans un trilobe</i> , voir DEMAY, <i>Flandre</i> , I, p. 222, n°1886), bourgeois demeurant à Douai (21 novembre 1455) ; remariée à Jehan de le Houssière, écuyer, originaire d'Epinoy (1 ^{er} février 1473)
Enfant(s) (premier lit) :	Jehenne Billouart (née à Douai) épouse Jehan Frassent, hôtelier du « vert hostel » (dot : 400 livres, hôtellerie du « vert hostel ») (24 novembre 1489), bourgeois en 1491
Autres liens :	Témoins de mariage : Pasquier d'Artois et Jehan Joyel

A la même période, deux autres mariages concernent des membres de la famille Billouart originaires de Bourlon. Les liens avec notre individu ne sont pas connus :

- Pierre Billouart, né à Bourlon, fils de feu Baudart demeurant à Bourlon, épouse demoiselle Marie le Libert, veuve Jehan Bérenghier, receveur (22 novembre 1453) d'où Janin Billouard (15 mois le 10 janvier 1456).
- Gilles Billouart, mercier, né à Bourlon, frère de Percheval Billouart, épouse demoiselle Marguerite le Libert (14 mars 1453).

(Marie et Marguerite le Libert sont les filles de Jaquemart l'ainé et demoiselle Marie Rohard/Rohart qui se maria à Jehan Bacon. Elles sont les cousines de l'échevin Alexandre le Libert)

A voir si un lien existe avec Pherus de le Bateria marié à demoiselle Pieronne Desgremont, fille d'Eustache Desgremont, écuyer (15 mai 1435).

PATRIMOINE

Propriété foncière : Hendecourt, Quéant, Ecooust, Inchy

Supplément : **Apport/dot Marie de le Batterie (1455/1460) :**

Barnabé logera, nourrira et vêtira sa fille et son gendre « en son hostel » et s'occupera du cheval de celui-ci, pendant que Philippe fera les « besongnes dudit Barnabé » aussi longtemps qu'il leur plaira.

21 mencaudées de terre au terroir de Hendecourt

10 mencaudées de terre au terroir de Quéant

9 mencaudées de terre au terroir d'Ecooust

4 mencaudées de terre d'Inchy tenu en fief du seigneur du lieu

Douaire : 8 muids de grains (5 de blé et 3 d'avoine) + douaire coutumier sur les héritages de son mari

REFERENCES

AMD BB 84 f. 91v : entrée en bourgeoisie de Pierre Billouart, le 10 janvier 1456.

AMD BB 84 f. 92r : entrée en bourgeoisie de Gilles Billouart, mercier, le 21 mai 1456.

AMD BB 84 f. 132v : entrée en bourgeoisie de Jehan Frassent, hôtelier du « vert hostel », le 22 aout 1491.

AMD FF 613-203 : contrat de mariage Pherus de le Batterie et demoiselle Pieronne Desgremont (15 mai 1435).

AMD FF 619-2642 : contrat de mariage Gilles Billouart et demoiselle Marguerite le Libert (14 mars 1453).

AMD FF 620-2666 : contrat de mariage Pierre Billouart et demoiselle Marie le Libert (22 novembre 1453).

AMD FF 623-2996 : contrat de mariage Philippe Billouart, écuyer et demoiselle Marie de le Batterie, enregistré à Douai le 14 mai 1460 (mais daté du 21 novembre 1455).

AMD FF 629-3515 : contrat de mariage Jehan de le Houssière, écuyer et demoiselle Marie de le Batterie, 1^{er} février 1473.

AMD FF 636-4103 : contrat de mariage Jehan Frassent et demoiselle Jehenne Billouart (24 novembre 1489).

G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre...*, t. 1, p. 222.

BONMARCHE, Jehan

(De) BONMARQUIET, BONMARCHIE, BOINMARQUIET

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres : Ecuyer (cité en 1469), probablement seigneur de la Brayelle (vers Douai)

Armoiries : *Porte de sable au chevron d'or avec en chef de deux coquilles d'argent et en pointe d'un aigle à deux têtes d'or couronné de même, écartelé de sinople au chef d'hermines qui est Torquesne, cimier une tête de bœuf à bisu à corne d'or.*



[SARS DE SOLMONT, II, p. 175]

Echevinage : 1483, 1486, 1489, 1492, 1496, 1499, 1502, 1505

Bourgeoisie : Par achat, le 7 mai 1470

Cléricature : Oui

BIOGRAPHIE

Naissance : Valenciennes

Ascendance : Fils unique d'Henri Bonmarché, seigneur de la Brayelle et demoiselle Jeanne Blancard/Blancart
Petit-fils de Jean Bonmarché, chevalier, seigneur de la Brayelle et Marie de Torquesne (côté paternel)
[SARS DE SOLMONT, II, p. 175 et SAINT-GENOIS, p. 403]

Parenté : Oncle : Jean Bonmarché, époux d'Isabelle Bougier
Tante : Jehane Bonmarché, épouse d'Arnoul de Gouy [voir **notice**]

Epouse (1) : Demoiselle Marguerite de Corbehem (4 mars 1469), fille de Jehan de Corbehem dit le Borgne, écuyer et de demoiselle Jehenne de Paris, petite-fille de Marie Wambourg (côté maternel), *porte de sinople au chef d'hermines.*
Sœurs : Huline de Corbehem et Jeanne de Corbehem (maison des châtelains de Douai), épouse de Nicolas de Villers dit du Sauchoy [voir **notice Thomas de Villers dit du Sauchoy**]

Enfant(s) (premier lit) : - Jacques Bonmarché, époux (1) Françoise de Boubers, fille de Nicolas de Boubers (frère de Charles de Boubers, voir **notice**) et

de Jeanne de la Vacquerie ; époux (2) Jeanne de Sanglers dite de Maucourt

- Jean Bonmarché, écuyer, époux Françoise de Hainaut dit de Brayelle, fille d'Hector de Hainaut et de Huette Duchastel, dame de la Houarderie

[SARS DE SOLMONT, II, p. 175 et SAINT-GENOIS, p. 403]

Autres liens : Epouse accompagnée par honorable et sage maître Jehan d'Auby, licencié en droit, conseiller de la ville ; Jehan de Paris, chanoine de St Amé représentant aussi sa sœur Aelix de Paris, femme de Florens d'Aussay ; demoiselle Marguerite de Deuvieul, veuve de Thomas Pillatte.

PATRIMOINE

Seigneurie et fief : Seigneurie de la Brayelle (elle semble rester dans la famille Bonmarché au moins jusqu'au XVII^e siècle, voir *Souvenirs de la Flandre*, 1878, p. 160 ; 1879, p. 64 ; seigneurie située vers Douai, voir BRASSART, II, p. 551 et 560 ; fin XIII^e siècle, il existait un château fort de la Brayelle, aux portes de Douai, voir ESPINAS, I, p. 73)

Fiefs à Douchy, Saulzoir, Famars

Propriété foncière : Terres à Douchy, Saulzoir, Famars, Inchy, Dourges
Maisons à Valenciennes

Rente : Valenciennes, Anhiers, Douai, Dorignies

Supplément : **Apport Jehan Bonmarché (1469) :**

De sa mère dont il est dorénavant l'héritier :

- plusieurs terres labourables tenues en fief comme en cotterie situées à Douchy, Saulzoir et Famars estimées valoir chaque année de 12 à 14 muids de blés (mesure de Douai)
- plusieurs rentes héritières prises sur plusieurs héritages situés dans la banlieue de Valenciennes estimées valoir 80 livres par an
- plusieurs maisons situées à Valenciennes estimées valoir 60 livres par an

Apport/dot Marguerite de Corbehem (1469) :

- 1200 livres en la chambre des Orphènes de Douai
- 32 mencaudées de terre labourable (mesure de Cambrai) au terroir d'Inchy, en plusieurs pièces. Les terres sont toutes tenues du château d'Oisy.
- 4 couronnes et demi de rente héritière sur plusieurs abouts, tènements et héritages à Anhiers
- la moitié de 16 livres de rente héritière sur plusieurs tènements et héritages à Douai
- la somme de 100 francs donnée par feu Thomas Pillatte (testament)

- une « bonne » robe et des bijoux à la discrétion de la demoiselle Marguerite de Deuvieul (veuve Thomas Pillatte)
 - 11 mencaudées et demi de terre labourable au terroir de Bourcheul (Douges). Ces terres sont possédées par Marguerite de Corbehem et demoiselle Marie Wambourg (veuve de Florent Halart)
 - 4 muids de blé (mesure de Douai) de rente héritière après les décès de Marie Wambourg, leur aïeule, de Jehan de Paris et de sa sœur Aelix de Paris
 - la robe portée le jour de ses noces par sa sœur Huline de Corbehem du don de maitre Jehan d'Auby
 - 20 livres de rente viagère (de la part d'héritage de sa sœur Huline) à Dorignies
- Douaire** : 50 francs d'Artois (à 32 sous monnaie de Flandre le franc) soit 80 livres + son droit de douaire sur les héritages féodaux et autres

REFERENCES

AMD BB 29 : registre d'échevinage.

AMD BB 84 f. 108v : entrée en bourgeoisie de Jehan Boinmarquie, clerc, né à Valenciennes, fils de Henry, marié à Marguerite de Corbehem, sans enfant, le 7 mai 1470.

AMD FF 619-2584 : contrat de mariage Jehan Bonmarché, écuyer, frère de Jehane Bonmarché, et demoiselle Isabelle Bougier, fille de Pierre, le 19 juillet 1451.

AMD FF 627-3360 : contrat de mariage Jehan Bonmarché, écuyer, fils Henri, et demoiselle Marguerite de Corbehem, fille Jehan dit le Borgne, écuyer, le 4 mars 1469.

F. BRASSART, *Histoire du château...*, t. 2, p. 551 et 560.

G. ESPINAS, *La vie urbaine...*, t. 1, p. 73.

J.-C. LAMENDIN, *Les échevins...*, p. 55.

F.-J. DE SAINT-GENOIS, *Mémoires généalogiques...*, t. 1, p. 403.

C. DE SARS DE SOLMONT, *Recueil de généalogies...*, t. 2, p. 175.

Souvenirs de la Flandre wallonne..., t. 18 (1878), p. 160 et t. 19 (1879), p. 64.

CORMORANT, Jehan
CORMORAND

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres :	Ecuyer (cité en 1471)
Armoiries :	<i>Ecu à la fasce, surmonté de deux cormorans tenant un poisson.</i> (1461 – sur un acte des Hôpitaux de Lille ; il est précisé « noble famille » par Demay). [DEMAY, <i>Flandre</i> , I, p. 222, n°1890]
Fonctions particulières :	Homme de l'abbaye d'Anchin à la Capelle en 1461 [DEMAY, <i>Flandre</i> , I, p. 222]
Bourgeoisie :	Par achat, entrée le 10 février 1457
Cléricature :	Non

BIOGRAPHIE

Naissance :	Wattrelos
Lieu de résidence :	Douai
Ascendance :	Fils de Pierre Cormorant
Epouse (1) :	Demoiselle Isabelle/Ysabel Legrand/Legrant, fille de Miquiel, possible échevin en 1451 (29 janvier 1471 ou avant)
Epouse (2) :	Demoiselle Luxe de Noefvirelle (peut-être Neuvireuil), veuve de Gilles de le Motte, échevin de 1440 à 1474 (16 avril 1480)
Epouse (3) :	Demoiselle Sebille le Carlier, fille de maître Gilles le Carlier et demoiselle Marie Marquant (famille échevinale) (5 juillet 1489) Sœur : demoiselle Jehenne le Carlier, épouse Collart Pottier l'ainé (échevin)

PATRIMOINE

Propriété foncière :	Terres à Lambres, Vitry, Quincy, Bailleul, Guesnain, Roucourt, Lewarde Maisons à Douai
Rente :	Echevinage de Douai
Supplément :	Apports/dot Luxe de Noefvirelle (1480) : Une maison, jardin, tènement et héritage à Douai entre deux portes d'Esquerchin, à proximité de la maison dite « le coullember » 8 rasières 3 coupes de terre labourable aux terroirs de Lambres, Vitry et Quincy 200 livres en meubles, biens et argent Le quart d'une maison et de 32 rasières de terre labourable au terroir de Bailleul

Douaire : 50 écus (à 48 sous la pièce) soit 120 livres

Disponible : 40 écus (96 livres)

Apports/dot Seville le Carlier (1489) :

La moitié de 20 à 21 rasières de terre labourable au terroir de Guesnain, de 8 rasières de terre au terroir de Roucourt, de 6 coupes de pré au terroir de Lewarde, de 10 à 11 livres de rente héritière (en « cappons » douaisiens, blé, avoine et « solz parisis ») en plusieurs lieux, tènements et abouts situés dans l'échevinage de Douai (l'autre moitié est à sa sœur)

Le 1/8^e de trois maisons situées basse-rue St-Albin

Deux hanaps d'argent (pesant 13 onces et demi) valant 60 livres

21 livres en étain, vaisselle et linge

60 livres en argent comptant

4 muids de blé du don de Collart Pottier (son beau-frère), « pris en ses greniers », ou la somme de 50 livres « pour le vateur de ce » (recouvrement de dette)

Douaire : 200 livres

Disponible : 24 livres

REFERENCES

AMD BB 29 : registre d'échevinage.

AMD BB 84 f. 93r. : entrée en bourgeoisie de Jehan Cormorant, non clerc, né à Wattrelos, fils de Pierre, marié à Isabelle Legrand, le 10 février 1457.

AMD FF 628-3459 : ravestissement de mariage Jehan Cormorant et demoiselle Isabelle Legrand, 29 janvier 1471.

AMD FF 633-3774 : contrat de mariage Jehan Cormorant et demoiselle Luxe de Noefvirelle, 16 avril 1480.

AMD FF 633-3853 : ravestissement de mariage Jehan Cormorant et demoiselle Luxe de Noefvirelle, 23 février 1481.

AMD FF 636-4083 : contrat de mariage du 5 juillet 1489 Jehan Cormorant et demoiselle Seville le Carlier, 5 juillet 1489.

G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre...*, t. 1, p. 222.

J.-C. LAMENDIN, *Les échevins...*, p. 66 et 79.

D'AOUST, Jacques
DAOUST

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres : Ecuyer, seigneur de Saint-Albin (cité en 1485)

Armoiries : *De sable à trois gerbes d'or, liées de gueules (ou liées de même)*

Cimier : une chauve-souris de sable



[SARS DE SOLMONT, I, p. 245]

Cri d'armes : « Je défendrai le fruit du labeur » [SARS DE SOLMONT, I, p. 245]

Bourgeoisie : Par achat, le 23 décembre 1485

Cléricature : Oui

BIOGRAPHIE

Naissance : Abbeville

Gentilhomme picard [BRASSART, II, p. 729]

Sépulture : † vers décembre 1516, église de Saint-Albin à Douai

Jacques d'Aoust testa à Douai le 9 juin 1516 [BRASSART, II, p. 732-733]

Lieu de résidence : Douai par son mariage

Ascendance : Ascendance possible :

Fils de Jacques d'Aoust, écuyer, seigneur de Saint-Aubin (en Vimeu ; fief de Saint-Aubin-en-Rivière : la seigneurie, tenue de Long, consistait en une maison seigneuriale avec un enclos de 12 journaux, 72 journaux de bois, 120 de terre, 15 de pâturage, 13 et demi de près à foin, un moulin à eau, un champart et 200 livres de censives. En 1500, elle appartenait à Eustache d'Aoust. Voir BELLEVAL, *Les fiefs...*, p. 294), bailli d'Abbeville, et de Marguerite de Runes. [BELLEVAL, I, p. 14]

Petit-fils de Jacques d'Aoust, écuyer, anobli en 1454, licencié-es-lois, seigneur de Saint-Aubin, argentier, échevin et procureur fiscal d'Abbeville, bailli d'Abbeville, et de Marguerite Cornu dit de Beaucamp.

Arrière-petit-fils d'Eustache d'Aoust.

Arrière-petit-fils d'Henri Cornu, écuyer, et d'Isabeau Roussel (mariage vers 1440). Famille Cornu *porte de gueules à l'orle d'argent*. Supports : 2 lions. Cimier : une tête de cerfs de gueules. [BELLEVAL, I, p. 105]

Parenté : Son frère Eustache d'Aoust, écuyer, bailli d'Abbeville, panetier du roi [*Souvenirs de la Flandre*, 1876, p. 177-178 et BELLEVAL, *Les fiefs...*, p. 294]

Epouse (1) : Demoiselle Catherine de Douai dit Audeffroy (vers 1482), fille de Jehan (chef des échevins en 1463) et de Catherine de Conty (Jehan fut aussi marié à Pollain de Bulecourt, voir BRASSART, II, p. 731) ; veuve (1) Jehan de Landas, veuve (2) noble homme Nicolas d'Aix, écuyer.

Sa sœur aînée Magdeleine. Les deux sœurs furent élevées à Amiens chez les parents de leur mère. [BRASSART, II, p. 729]

Catherine testa à Abbeville le 8 juillet 1517 où elle prévoyait d'élire sa sépulture au cimetière de Saint-Wolfran. L'emprise du testament date du 30 mars 1519 à Douai. [BRASSART, II, p. 733]

Enfant(s) (premier lit) : Pierre, né en 1483, futur seigneur de Saint-Albin et de Baillelet. Il finit par quitter Douai pour retourner vivre en Picardie. Il ne paraît pas s'être marié. Le fief de Saint-Albin fut alors acheté vers 1520 par Charles de Lalaing. Néanmoins, la famille d'Aoust continua d'être présente à Douai aux siècles suivants (l'hôtel d'Aoust construit par la famille au début du XVIII^e siècle est le siège de l'actuelle cour administrative d'appel). [BRASSART, II, p. 734-735]

Autres liens : Exécuteurs testamentaires : Jehan de Villers dit du Sauchoy, écuyer, Pierre d'Aoust (son fils), Jacques le Roy et Judes d'Ablaing, « mon bailly de Saint-Albin », tous deux bourgeois. [BRASSART, II, p. 733]

Supplément : Famille d'Aoust : originaire du village d'Oust-Marest près d'Eu. Dans l'église se trouve un monument attestant « l'antiquité de la noblesse des d'Aoust ». Il s'agit d'une pierre d'un grès rougeâtre et très fin représentant un chevalier en armure complète du XIII^e siècle qui représente sire Raoul d'Aoust (ci-dessous). [BELLEVAL, I, p. 14]



Dalle funéraire de Raoul d'Aoust, église Saint-Pierre d'Oust-Marest. © Monuments historiques

Epitaphe : « chi gist me sires Raoul de Aoust chevalier [...] an de nostre seigneur mil et II caens et LX et IX le mardi devant purification nostre dame pries pour same explicit ».



Portrait de Jacques d'Aoust, chevalier, seigneur de Jumelles, grand bailli et commandant pour le roi Louis XII et François à Abbeville et comté de Ponthieu, décédé le 26 septembre 1534, peinture à l'huile sur bois, 118 x 91 cm, XVI^e siècle. Douai, musée de la Chartreuse, inv. 2838.

Il ne s'agit pas de notre écuyer douaisien. Les d'Aoust de Jumelles descendent d'Eustache, frère de Jacques. [BRASSART, II, p. 731]



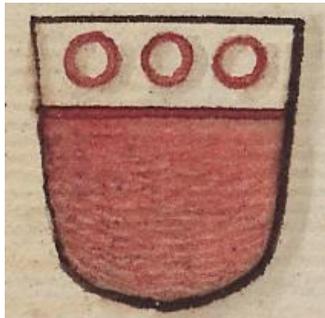
Portrait d'Eustache II d'Aoust, seigneur de Jumelles, député de la noblesse, plénipotentiaire à la Paix des wallons, né à Abbeville le 20 juillet 1525, succède à Henry le 10^{me} février 1598.

20 juillet 1523, décédé à Douai le 19 juin 1595, peinture à l'huile sur bois, 115 x 88 cm, XVI^e siècle. Douai, musée de la Chartreuse, inv. 2840.

La famille Audeffroy/Audefroy est une famille importante de Douai, appartenant à la plus vieille bourgeoisie de la ville, présente à l'échevinage depuis les premières années du XIII^e siècle. A la fin du XV^e siècle, au moment où cette famille allait s'éteindre, son nom avait changé en « de Douai dit Audeffroy ». Les héritières Magdelaine et Catherine épousèrent respectivement les deux frères Extasse/Eustache d'Aoust, écuyer, bailli d'Abbeville, panetier du roi et Jacques d'Aoust, écuyer, seigneur de Saint-Albin à Douai. [*Souvenirs de la Flandre*, 1876, p. 177-178 et BELLEVAL, *Les fiefs...*, p. 294]

Lors d'un procès tenu en 1452 (conflit entre deux anciens échevins Jehan Audeffroy le jeune et Pierre Dupont, pour une histoire d'insultes), Jehan Audeffroy dont la renommée n'était plus à démontrer, est ainsi présenté aux paiseurs : « Jehan Audeffroy est de le mileur lignié de le ville, son taion fu appellé sieur Jehan Audeffroy, qui exerssa les plus notables offices de le ville, fu lieutenant de monseigneur le gouverneur et Il filz et une file, l'un Pierre-Jehan Audeffroy le jone, qui a esté de tel estat que chacun set, a exerssé les offices de le ville et sont de notable generation. » [NIKICHINE, p. 105, 298 et 357]

La famille de Douai/Douay *porte de gueules au chef d'argent, chargé de trois anneletes ou quintefeuilles de gueules.*



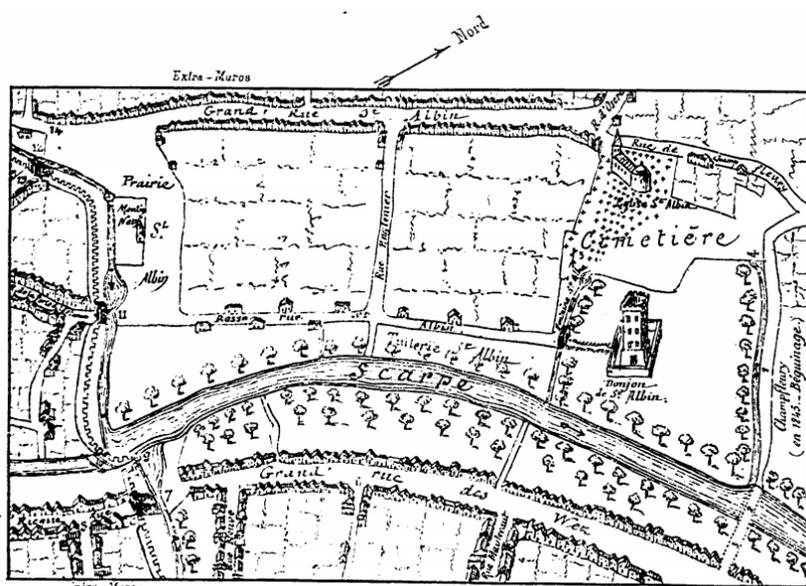
[SARS DE SOLMONT, IV, p. 463]

PATRIMOINE

Seigneurie et fief : Seigneurie de Saint-Albin à Douai avec manoir seigneurial (vers 1483 jusque 1520 pour son fils Pierre, BRASSART, II, p. 731, 734 et 749) : le fief et seigneurie de Saint-Albin est né de l'éclatement de la châtellenie de Douai. Le fief était d'une grande étendue (comprenant Wagnonville, Dorignies et escarpel), le seigneur avait la justice des « clains, saisines et respeux » (basse justice), percevait différents droits et taxes

(dimes, rentes foncières, taxes sur le brai et la bière, sur le vin, sur le four, droits honorifiques sur l'église) et avait dix vassaux ou hommes de fief. [BRASSART, II, p. 657-690 et 751-761]

Le manoir est ainsi nommé en 1502 : « Une maison, motte, près, bois, chaingle, eau, fontaine, fossés, jardin et tènement, qu'on dit de Saint-Albin, séant en la ville de Douai, paroisse de Saint-Albin, joignant d'une part à la chimeutière de l'église dudit Saint-Albin et à la rue qui va de la Basse-Rue dudit Saint-Albin à l'église, tout au long du fossé, depuis ladite chimeutière jusqu'à la grande rivière ; d'autre part, depuis ladite chimeutière, tout au long de la rue jusqu'au fossé et tenant jusqu'au lieu qu'on dit le pont des Béguines ; et par derrière aboutant le long de la grande rivière. » [BRASSART, II, p. 667]



Hôtel Saint-Albin et ses abords au XII^e siècle par Brassart
[BRASSART, II, entre p. 668 et 669]

Supplément : Le contrat de mariage passé entre Nicolas d'Aix et Catherine de Douai en 1473 livre peu d'information sur le patrimoine des époux : l'époux apportait entre 160 à 180 livres d'Artois (40 gros la livre) de revenus annuels tant en maisons, terres labourables, héritages, rentes héritières et viagères, en plusieurs lieux et sur plusieurs personnes. L'épouse apportait divers biens non mentionnés dont 800 livres en biens, meubles et ustensiles « d'ostel ». Le douaire était fixé à 600 livres et le disponible à 100 livres.

REFERENCES

AMD BB 84 f. 124r : entrée en bourgeoisie de Jacques d'Aoust, écuyer, seigneur de Saint-Albin, né à Abbeville, marié à Catherine de Douay dit Audeffroy, d'où Pierre (2 ans), 23 décembre 1485.

DD 170 : Acte par lequel Eustache/Extasse d'Aoust, écuyer, mari de demoiselle Magdeleine de Douai dit Audeffroy, et Jacques d'Aoust, écuyer, mari de demoiselle Catherine de Douai dit Audeffroy, ont donné à la ville une rente héritière de treize livres qu'ils avaient sur les boucheries et sur les « halettes » au pain, à condition que les échevins feraient célébrer chaque année dans la chapelle de la halle un obit et vigiles pour le salut de leurs âmes, le 6 mai 1490.

FF 630-3573 : contrat de mariage noble homme Nicolas d'Aix, écuyer et demoiselle Catherine de Douai dit Audeffroy, veuve Jehan de Landas, le 13 décembre 1473.

R. DE BELLEVAL, *Nobiliaire de Ponthieu...*, vol. 1, p. 14-15 et 105-106.

R. DE BELLEVAL, *Les fiefs et les seigneuries du Ponthieu...*, p. 294.

F. BRASSART, *Histoire du château...*, t. II, p. 657-690, 729-735, 749 et 751-761.

C. DE SARS DE SOLMONT, *Recueil de généalogies...*, t. 1, p. 245 ; t. 4, p. 463.

M. NIKICHINE, *La justice échevinale...*, p. 105, 298 et 357

Souvenirs de la Flandre wallonne..., t. 16 (1876), p. 177-178.

De BAINAS, Jehan

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres : Ecuyer (cité en 1494)

BIOGRAPHIE

Lieu de résidence : Harnes

Ascendance : Fils de Hubert de Bainas

Epouse (1) : Demoiselle Jehenne Botin/Bottin (31 novembre 1494), demeurant à Douai, fille de Jehan Botin, écuyer (cité en 1494 mais non en 1469), bourgeois et demoiselle Ydain/Yde Plahier

Petite-fille de Jehan Botin l'ainé (famille échevinale), bourgeois, marchand de grains, changeur, marié à demoiselle Agnés de Willeries originaire de Tournai

Petite-fille de Gilles Plahier, bourgeois et demeurant à Douai (Ydain Plahier est sa fille ainée)

Son oncle Pierre Botin, fils Jehan Botin l'ainé, marié à la demoiselle Jacqueline de Boubers, fille de Colart de Boubers, écuyer et demoiselle Jacque d'Auby (13 janvier 1474)

Supplément : Il existe une famille « Bainast » implantée en Thiérache : Robert de Bainast, seigneur d'Herleville, vivait en 1471. Mais la généalogie est lacunaire avant la moitié du XVI^e siècle. [CHENAYE-DESBOIS, I, p. 658]

Sinon une famille « de Baines », très peu connue, dont Joame de Baynes, dame de Souastre en Artois et du Maisnil, épousa Jean de Bonnières, seigneur de la Thieuloye, en 1424. [SARS DE SOLMONT, I, p. 520]

Mariage des parents de Jehenne Botin le 26 août 1469 (Jehan Botin n'avait pas encore la qualité d'écuyer) :

Jehan Botin apportait de son père le fief de le Vacque situé à Roucourt, Vésignon et Cantin tenu de monseigneur le duc de Bourgogne à cause de son « chastel de Douai » comprenant justice et seigneurie vicomtière, avec plusieurs dimes, terrages et rentes provenant des religieux de l'abbaye de Saint-Amand (rentes de blé, chapons et argent) et un autre fief de 12 rasières de terre au terroir de Roucourt tenu des religieux d'Anchin (24 rasières de blé et 12 rasières d'avoine) ; Ydain/Yde Plahier apportait un fief situé en la ville d'Ablaing et au terroir environnant comprenant un manoir et jardin avec 10 coupes d'héritage et plusieurs rentes d'argent, de chapons, de blé et

avoine tenu d'Eliard d'Aix, écuyer, en justice de vicomté, avec 90 mencaudées de terre labourable tenues de monseigneur de Carency et autres seigneurs et un droit de terrage tenu en fief de monseigneur le duc de Bourgogne à cause de son « chastel d'Ablaing » (sur 100 « garbes, bottes ou waras », elle en a 8) sur 63 mencaudées d'héritages situées au terroir d'Ablaing (Jehan Botin devra payer le droit de relief pour transmettre à sa fille).

[Note sur le fief de Le Vacque situé à Roucourt : fief possédé par Jehan Botin, fils de Jehan l'ainé, en 1469 ; en 1474, Jehan Botin le jeune, fils de Ricard, possédait un droit de « dismage » sur des terres à Roucourt et Vésignon, lui rapportant 6 muids de blé, valant 50 livres 8 sous, et des rentes seigneuriales au faible revenu étant donné « que l'évaluation de tous les profits du fief n'atteint que la somme de 53 livres 9 sols 3 deniers », voir BRASSART, I, p. 254. Le fief appartient ensuite aux Senallart puis aux Aparisis/As Parsis, deux familles échevinales]

Pierre Botin, oncle de Jehenne Botin détenait en 1474 un fief contenant 28 rasières de terre et demi situé au dimage de Carvin-en-Carembaut tenue de Jehan Bottin le jeune de son fief du Maisnil qui rapporte annuellement 49 livres 3 sous et un autre fief à Roucourt tenu de monseigneur d'Andeu/Andrieu/Arondeau (?) à cause de sa terre et seigneurie de Roucourt contenant 20 rasières de terre.

PATRIMOINE

Seigneurie et fief :	Fiefs à Harnes et Billy-Montigny
Propriété foncière :	Biens à Harnes, Billy-Montigny Terres à Plachy vers Douai
Supplément :	Apport Jean de Baines (1494) : Fiefs, terres, maisons et héritages situés à Harnes et Billy-Montigny Apport Jeanne Bottin (1494) : 7 coupes de pré à Plachy tenant à la Scarpe 3 rasières de terre labourable en-dehors de la porte Saint-Eloi 400 livres du don de sa grand-mère Agniés de Willeries « en récompensation de la bonne compagnie et services que lui a tenu et fait ladite demoiselle Jehenne » Douaire : 10 livres de rente viagère et la somme de 200 livres Disponible : 100 livres

REFERENCES

AMD BB 29 : registre d'échevinage.

AMD BB 84 f. 72r : entrée en bourgeoisie de Jehan Botin, marchand de grains, jadis changeur, fils de Martin, le 25 mai 1442.

AMD FF 628-3388 : contrat de mariage Jehan Botin et demoiselle Ydain Plahier, 26 aout 1469.

AMD FF 630-3575 : contrat de mariage Pierre Botin et demoiselle Jacqueline de Boubers, 13 janvier 1474.

AMD FF 638-4270 : contrat de mariage Jehan de Baines, écuyer et demoiselle Jehenne Botin, 31 novembre 1494.

F. BRASSART, *Histoire du château...*, t. 1, p. 254.

F. DE LA CHENAYE-DESBOIS, *Dictionnaire de la noblesse...*, t. 1, p. 658.

C. DE SARS DE SOLMONT, *Recueil de généalogies...*, t. 1, p. 520.

De BIACHE, Hue

De BIACH, Hugues, Huchon

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres : Ecuyer (cité en 1458)

Armoiries : La famille de Biache porte *fascé d'or et de sable de six pièces à six coquilles d'argent sur celles de sable 3, 2 et 1.*



[SARS DE SOLMONT, II, p. 56]

Fonctions particulières : Fourrier des duchesses de Bourgogne et du Charolais, Isabelle de Bourbon et Marguerite d'York (attesté en 1458 et 1468 ; au service de 1451 à 1474 d'après les gages)

BIOGRAPHIE

Epouse (1) : Demoiselle Jehenne de Douai dit Audeffroy (10 novembre 1458), née à Douai, veuve Guillaume d'Aubermont (mort assassiné ; d'où Jehenne d'Aubermont), fille de demoiselle Jehenne Tange. Son frère : Jehan Audeffroy

[Sur la famille Audeffroy, voir **notice Jacques d'Aoust**]

Enfant(s) (premier lit) : Charlet de Biache

Supplément : Sur la famille des seigneurs de Biache-Saint-Vaast : Antoinette de Carnin, fille de Jean de Carnin, écuyer, seigneur de la Motte à Villers, et d'Agnès de Raincheval dit Château-Villain, épousa Pierre, écuyer, seigneur de Biache puis Lancelot du Bos, écuyer, seigneur de Boufflers. Veuve de Pierre de Biache, elle fit en 1417 acte de relief pour sa terre de Biache au nom de Colle de Biache, sa fille, qui épousa Jean de Sempy. [GOETHALS, p. 56] Pierre serait le premier seigneur connu de Biache. [SARS DE SOLMONT, II, p. 56] Il faut aussi rappeler l'influence et la puissance de l'abbaye Saint-Vaast d'Arras. On retrouve un Jean Malet, chevalier, seigneur de Coupigny (en partie), de Biache, d'Avion, de Milly, etc., capitaine du château de Gosnay et chambellan de Philippe le Beau. Il épousa Anne du Bois dit de Fiennes vers 1483. Il était le fils de David Malet, époux d'Isabelle Cornille. Son père n'était pas détenteur de la seigneurie de Biache. [*Souvenirs de la Flandre*, 1887, p. 14]

PATRIMOINE

Propriété foncière :	Maisons à Douai dont « le Heume » Terres à Quiery, Brebières, Billy-Montigny, Râches, Roucourt, Sin
Rente :	Douai, Râches
Supplément :	Apport/dot Jehenne de Douai (1458) : <ul style="list-style-type: none">- 26 rasières de terre labourable au terroir de Quiery, en plusieurs pièces et tenues de plusieurs seigneurs- 6 rasières de terre au terroir Brebières- les 2/3 de 9 rasières de terre au terroir de Billy-Montigny, de 6 coupes de terre à Villers (Billy)- 2 coupes de terre près du marais de Raches- 2 coupes au terroir de Roucourt- le 1/5 de 3 rasières 2 coupes à Sin avec un pré de 6 coupes selon un arrangement avec sa mère Jehenne Tange et son frère Jehan Audeffroy- diverses rentes héritières : 15 rasières de blé à Douai, 9 oisons en la chaussée de Raches et 9 « estrehus » monnaie de Flandre, 20 livres 15 sous à Douai, deux chapons et 15 deniers douaisiens- la maison sur le marché au blé dite « le Heume » au-devant de laquelle il y a l'image de Notre-Dame dite des Porteurs au Sac- une maison rue de Bellain qui appartient à feu Amaury Bauchant où habite Guillaume Merel, marronnier et une maison en-dessous où habite Gérard du Wez, mandelier- une maison rue des Wetz où habite Jehan du Parcq, fournier- une maison rue Dame Agus avec un jardinet- 16 livres de gros de rente viagère (à 12 livres m.d.f. la livre de gros) à choisir sur les rentes de son défunt mari- ses meubles, habits, bijoux et vaisselles valant 1200 livres parisis « que avoient lesdits deffunct Guillaume et demoiselle au jour du trespas dicellui Guillaume » et elle pourra faire toutes les poursuites nécessaires à cause de l'assassinant de son mari Douaire : 400 francs (33 sous parisis la pièce) soit 660 livres Disponible : 60 livres

REFERENCES

AMD FF 622-2915 : contrat de mariage Hue de Biache, écuyer, fourrier des duchesses de Bourgogne et du Charolais, et demoiselle Jehenne de Douai dit Auddeffroy, le 10 novembre 1458.

AMD FF 633-3772 : contrat de mariage Jehan du Vinage dit de Pérenchies, écuyer, échanson du duc d'Autriche, et demoiselle Jehenne de Douai dit Audeffroy (ses enfants demoiselle Jehenne d'Aubermont, épouse maitre Jehan Dauffray, et Charlet de Biache), le 15 avril 1480.

F.-V. GOETHALS, *Archéologie des familles de Belgique...*, p. 56.

C. DE SARS DE SOLMONT, *Recueil de généalogies...*, t. 2, p. 56.

Souvenirs de la Flandre wallonne..., sér. 2 t. 7 (1887), p. 14.

<http://www.prosopographia-burgundica.org/>

De BOUBAIX, Hoste

De BOUBAIS, De BOULBAIX, Oste, Otton

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres : Ecuier (cité en 1456)

Armoiries : *De sinople au chef d'argent chargé de trois merlettes de sable posées en fasce.* [CHARPENTIER, I, p. 281 et *Souvenirs de la Flandre*, 1870, p. 81]



[SAINT-GENOIS, I, annexe entre les pages 396 et 397]

BIOGRAPHIE

Sépulture : ☩ avant 1475

Précisément le 17 septembre 1468 [d'après SARS DE SOLMONT, II, p. 216]

Eglise des frères Prêcheurs à Douai, chapelle Notre-Dame

Epouse (1) : Jeanne du Biez, fille de Jean, seigneur du Biez [SARS DE SOLMONT, II, p. 216]

Epouse (2) : Demoiselle Jehenne de Carnin (9 décembre 1456), veuve (3) Jehan Haton (bourgeois), veuve (2) Jehan du Bruille (clerc des échevins, bourgeois ; d'où Hanain/Jehenne de Bruille, femme Guillaume du Bos et Marie de Bruille, religieuse à l'abbaye de Flines), veuve (1) Martin Bottin (d'où Richard, échevin et lieutenant de la gouvernance en 1465, voir BRASSART, I, p. 255), fille de Louis de Carnin (il existe un Louis de Carnin, bourgeois de Douai, fils de Pierre, marié à la demoiselle Jaque Boinebroque, fille de Richard, en 1403, mais nous ne savons pas s'il s'agit bien du père de Jehenne ; ils eurent une fille Ghille, épouse de Gille Gossuin, six fois échevin de Douai de 1434 à 1465, voir BRASSART, II, p. 757 ; sinon un Louis de Carnin épousa demoiselle Elisabeth de Dongnies le 14 juillet 1432).

Ses petits-enfants Robinet et Evrardin du Bos

Supplément : Guillaume Boubais présent avec les chevaliers du comté d'Ostrevent en tournoi d'Anchin en 1096.

Dans le livre des abbés de Saint-Aubert à Cambrai (1469) : Jacques de Boubais, vassal de l'abbaye, sa fille Jeanne et frère d'Othon de Boubais [CHARPENTIER, I, p. 281]

La veuve de Anthoine de Boubaix en 1499 (bâtarde de Lalaing et sœur du bailli Meliador de Lalaing) [*Souvenirs de la Flandre*, 1877, p. 43]

Messire Adrian de Boubaix, chanoine de Douai en 1499 [*Souvenirs de la Flandre*, 1877, p. 43]

Antoine de Boubais, seigneur de Wasnes, mort en 1539 [*Souvenirs de la Flandre*, 1882, p. 167]

Abbesse Jeanne de Boubais (1507-1533) [*Souvenirs de la Flandre*, 1878, p. 22]

Famille de Carnin : il existe une famille noble de Carnin, portant *de gueules à trois têtes de léopard d'or, hampassées d'azur*, détentrice au XII^e siècle de la terre de Carnin, mouvant de la salle de Lille, plus tard de seigneuries à Méricourt, Lamotte, Villers, etc. Mais nous ne sommes pas sûrs que Jehenne y soit directement rattachée. [GOETHALS, I, p. 587-592].

Si Jehenne de Carnin (7^e génération) est indiquée comme épouse d'Otton de Boubaix, son père Louis n'y est pas. Au contraire, l'auteur indique que Jeanne est la fille de Jean, seigneur de la Motte et d'Agnès de Rincheval [SARS DE SOLMONT, II, p. 216 et III, p. 116]. C'est contraire aux indications des contrats de mariage douaisiens.

PATRIMOINE

Seigneurie et fief :	Non précisé sinon seigneurie de Boubais
Propriété foncière :	Nombreuses maisons et autres biens à Douai dont maisons du « blancq chelier » (et brasserie), « le mouton au castel », « maison de le visconté », hôtelleries « du « pot de coeuvre », « la noire teste » Droits sur les moulins du Wez et de Saint-Nicolas Terres à Douai, Lambres, Râches

Rente : Douai

Supplément : **Apports Hoste de Boubaix (1456) :**
Plusieurs terres, seigneuries, possessions, revenus et autres biens non détaillés

Apports/dot Jehenne de Carnin (1456) :

Une maison, tènement et héritage dit « le chastel bourgeois » à Douai où elle demeure

Le 1/6 de plusieurs maisons situés à proximité du « chastel bourgeois » : maison du « blancq chelier », la maison « le mouton au castel », l'hôtellerie du « Pot de Coeuvre », « la noire teste »

rue au Cerf, une haute maison où habite Jacotin de Noyelle, une maison tenant au pont de la Viese Tour

18 rasières de terre labourable hors des portes d'Arras et d'Esquerchin, une partie tenue de l'échevinage de Douai et l'autre de la seigneurie de Lambres

20 rasières de blé de rente sur les moulins de St-Nicolas et des Wez

Le tiers de cinq maisons rue St-Pierre

5 rasières de pré et bois à Râches

Le tiers d'une petite motte à Lambres

8 livres de rente héritière sur plusieurs héritages situés à Douai

600 livres en biens et meubles

Douaire : 300 florins d'or philippus nommés riddes, forgés nouvellement à Gand

Disponible : 100 riddes d'or

Héritiers de Jehenne de Carnin (1475) :

Sa fille Jehenne de Bruille : les profits et revenus de tous les fiefs dont Jehenne de Carnin est héritière à charge de payer une pension viagère à sa sœur Marie de Bruille, religieuse à l'abbaye de Flines ; au décès de Jehenne de Bruille, les héritages iront à Robinet du Bos, son fils.

A Robinet du Bos : maison et hôtellerie du « pot de le ceuvre »

A Evrardin du Bos, son neveu : héritages situées à Douai (grande maison située rue Saint-Pierre nommée « le maison de le visconté » et des petites maisons à proximité, la moitié de la maison de la taverne et de ses dépendances et jardins, les rentes héritières situées à Douai, les droits en la maison et brasserie du Blanc Cellier et dépendances, les droits sur le moulin des Wez, 9 rasières de terre dans l'échevinage de Douai ; les droits, maisons, terres labourables sur le moulin de Saint-Nicolas qu'elle avait donnés pour son mariage à la défunte Gille du Bos, femme de Guillebert de le Croix

A demoiselle Ghille le Willame (femme Bauduin de Haussi), sa nièce : jardin et héritage situé rue des Mouriers

Rôle des nobles fieffés pour la campagne de Lorraine (1476) : en tant que noble ayant fief en la châtellenie de Lille, Douai et Orchies ne rendant aucun service : « la veuve Oste de Boulbaix ». [*Souvenirs de la Flandre*, 1884, p. 55]

REFERENCES

AMD BB 29 : registre d'échevinage.

AMD FF 600-1282 : contrat de mariage Loys de Carnin et demoiselle Jaque Boinebroque, le 23 avril 1403.

AMD FF 611-1903 : contrat de mariage Jehan de Bruille et demoiselle Jehane de Carnin, veuve Martin Bottin, 14 janvier 1432.

AMD FF 611-1914 : contrat de mariage Loys de Carnin et demoiselle Elisabeth de Dongnies, veuve Bernard Tange, le 14 juillet 1432.

AMD FF 614-2134 : contrat de mariage Jehan Haton et demoiselle Jehane de Carnin, veuve Jehan de Bruille, 24 novembre 1437.

AMD FF 621-2792 : contrat de mariage Hoste de Boubaix, écuyer et demoiselle Jehane de Carnin, veuve Jehan Haton, 9 décembre 1456.

AMD FF 881-33780 : testament demoiselle Jehenne de Carnin, veuve Hoste de Boubaix, 22 juillet 1475.

F. BRASSART, *Histoire du château...*, t. 1, p. 255 ; t. 2, p. 757.

J. LE CHARPENTIER, *Histoire généalogique...*, t. 1, p. 281.

F.-V. GOETHALS, *Dictionnaire généalogique...*, t. 1, p. 587-592.

F.-J. DE SAINT-GENOIS, *Mémoires généalogiques...*, t. 1, p. 396-397.

C. DE SARS DE SOLMONT, *Recueil de généalogies...*, t. 2, p. 216 ; t. 3, p. 116.

Souvenirs de la Flandre wallonne..., t. 10 (1870), p. 81 ; t. 17 (1877), p. 43 ; t. 18 (1878), p. 22 ; sér. 2 t. 2 (1882) ; sér. 2 t. 4 (1884), p. 55.

De BOUBERS [d'ABBEVILLE], Charles
De BOUBERCH

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres : Ecuyer (cité en 1476)

Armoiries : *Porte d'argent à trois écussons de gueules posés 2 et 1.*
En 1237, Girard d'Abbeville, seigneur de Boubers, portait *un écu chargé de trois écussons.* [DEMAY, *Picardie*, p. 11, n°75]



[SARS DE SOLMONT, I, p. 91]

Devise : *Fidelior in adversis.* [ROGER, p. 41]

Cri d'armes : Abbeville ! [ROGER, p. 43]

Echevinage : 1476, 1479, 1487 (1^{er} échevin)

Bourgeoisie : Héréditaire (achat de la bourgeoisie par Colart, son père en 1442)

BIOGRAPHIE

Sépulture : Père et mère furent inhumés à l'église Saint-Pierre de Douai (au-devant du petit portail vers les fonds baptismaux joignant à la chapelle Saint Jean)

Lieu de résidence : Probablement Douai

Ascendance : Fils aîné de Colart de Boubers, bâtard, écuyer et de demoiselle Jacque d'Auby, veuve Loys Bonmarché.
Petit-fils d'Emond de Boubers [d'Abbeville], chevalier († en 1421 à Saint-Riquier) et de Jeanne de Rély, dame de Caumont.
Petit-fils de Thomas d'Auby, échevin de Douai et de demoiselle Evrarde Picquette.

Parenté : Frère : Nicolas de Boubers, époux demoiselle Jehenne Tauvel, fille de Jehan, seigneur de la Vacquerie (1489) d'où Françoise de Boubers, épouse Jacques Bonmarché, fils de Jehan, écuyer [voir **notice**]

Sœur : Jacqueline de Boubers, épouse Pierre Bottin (1474)

Demi-sœurs : Jehenne Bonmarquet/Bonmarché, épouse Simon de Fierin, écuyer (1453) [voir **notice**] et Evrarde Bonmarché, épouse Henri du Four (1456), conseiller en cour laïc (filles à Louis

Bonmarché).

Tante : Jeanne d'Abbeville, fille et principale héritière d'Emond, seigneur de Boubers, et de Jeanne, dame de Rély et de Caumont, épouse Jean de Melun le 5 avril 1421. Elle meurt le 11 janvier 1480 soit quatre ans avant son mari. [BRASSART, I, p. 387-388]

Epouse (1) : Demoiselle Madeleine Barre (4 avril 1476), fille de Philippe Barre (échevin à huit reprises entre 1440 et 1466, † avant 1476) et de demoiselle Jehenne de Vaillières.

Epouse (2) : Demoiselle Jehenne de Tilly/Tilly (4 avril 1496), fille de Guillebert de Tilly, écuyer et demoiselle Louise de Mallebrancque.

Supplément : Famille de Boubers dit d'Abbeville : famille noble originaire de la Somme, descendante des comtes du Ponthieu. La maison d'Abbeville est la souche de celle de Boubers. [ROGER, p. 198 et 226] Le mausolée d'Emond d'Abbeville-Boubers, de Jeanne de Rély, de Jean de Melun et Jeanne d'Abbeville se situe dans l'église de Caumont. [ROGER, p. 213] La branche aînée de la maison d'Abbeville s'éteint avec Jeanne d'Abbeville ; ses enfants portant le nom de leur père (Jean de Melun, François, Philippote et Hélène). [BELLEVAL, *Nobiliaire*, I, p. 1-2 et VEGIANO, II, p. 1330] La seigneurie de Boubers correspond à la commune actuelle de Mons-Boubert située à proximité de Saint-Valéry-sur-Somme. [Pour de plus amples détails, voir BELLEVAL, *Les fiefs*, p. 52-53] Chastellain raconte le conflit entre « messire Hémon de Bouer, du pays de Bourgogne » [grand-père de Charles] et Jacques de Harcourt concernant une nef capturée par ce dernier. Il faut dire que Jacques de Harcourt avait décidé de s'attaquer aux anglais et alliés, s'opposant donc au duc de Bourgogne. « Hémon de Bouer » mourut en tant que prisonnier de Guy de Nesle, seigneur d'Offemont, à Saint-Riquier. Quelques temps plus tard, le 30 août 1421, Jean de Luxembourg et Philippe le Bon remportèrent la bataille de Mons-en-Vimeu (actuelle commune de Mons-Boubert) face entre autres à Jacques d'Harcourt. [CHASTELLAIN, I, p. 231-234 et 285]



Jean de Melun, seigneur d'Anthoing, chevalier de la Toison d'or

en 1432, époux de Jeanne d'Abbeville dit de Boubers. BNF, ms-4790 réserve, *Armorial de l'Europe et de la Toison d'or*, XV^e siècle, f. 142v.

Famille de Tilly/Tilly : porte *d'argent à trois chevrons de gueules*. Guillebert de Tilly est un « gentilhomme attaché à la maison de Meleun » qui demeurait à Douai. En 1482, il était bailli du seigneur de Montigny et gendre du prévôt de Douai. [BRASSART, I, p. 391] D'après le contrat de mariage, Jehenne de Tilly demeurait à Montigny.

La famille T'Serclaes, illustre famille du Brabant, la plus ancienne de Bruxelles, détenait la seigneurie de Tilly (commune belge de Villers-la-Ville) au XV^e siècle. [GOETHALS, IV, p. 664 et 760 et VEGIANO, II, p. 1772] Mais la filiation est incertaine.



[SARS DE SOLMONT, X, p. 111]

Famille Barre : il existe une seigneurie de la Barre s'étendant vers Gondecourt et Chemy en la châtellenie de Lille. Au XV^e siècle, Jeanne de Longueval dit de la Barre avait épousé Gilles Penel dit Lioncel. [*Souvenirs de la Flandre*, 1878, p. 158] En 1475, Bertrand de Longueval dit de la Barre était considéré comme noble et possédait un fief à Waziers et le fief de le Becque [*Souvenirs de la Flandre*, 1884, p. 27 et 36] Néanmoins, rien ne permet de relier Marguerite Barre à cette famille. C'est même peu probable. Nous trouvons par contre les premiers chirographes de mariage de la famille Barre à la fin du XIV^e siècle (FF 586-225 : Thomas dou Clerch et Emmelot Barrée le 18 juin 1375 ; FF 593-733 : Jehan Barre et Ivette Lescrelatière le 8 juin 1388 ; FF 598-1010 : Jehan Barre et Eve le Hibert le 29 avril 1397). Il s'agit d'une famille bourgeoise ayant fourni deux échevins à la ville : Philippe et Pierre.

PATRIMOINE

Seigneurie et fief : [En 1441, Colart de Boubers, père de Charles, détenait trois fiefs à Inchy, près de Caudry, nommés « le petit Boubersch ». Ces fiefs devaient retourner aux successeurs de Jean de Melun

moyennant finance et non aux enfants de Colart]
Fief à Acheville avec manoir
Fiefs à Méricourt avec manoir
Fiefs à Epinoy

Propriété foncière : Terres à Plachy (vers Douai), Lambres, Noyelles-Godault, Courcelles-les-Lens, Rouvroy, Beaumont
Maisons à Douai dont la maison de la Brayelle (un fief et un manoir de la Brayelle existaient dès le XIII^e siècle ; il était la possession du chevalier Jean de Douai, voir BRASSART, II, p. 551)

Rente : Brebières, Douai, Carvin

Supplément : **Apport Charles de Boubers (1476) :**

Du don de ses parents en « advancement d'hoirye et de succession » :

- un manoir et héritage amasé et maison manable, porte, grange et maréchaussées, et autres édifices, prés, « halotries » vers la porte Saint-Eloi à Plachy
- un fief de 14 rasières de terre labourable au terroir d'Acheville acquis par ses parents à Marcq d'Ongnies, tenu de madame de Lambres à cause de sa terre de Beaumont
- 12 rasières de terre labourable à Lambres acquises aux enfants de Gilles Muret
- 4 francs de rente héritière à Brebières
- 68 gros de rente héritière à Douai
- 28 francs (33 gros le franc) de rente viagère versés par ses parents provenant de la maison de la Brayelle
- une maison avec jardin où ses parents habitent rue du Mez entre la chapelle de St-Nicaise et la maison des Lombards et tenant par derrière à la rue au Cerf (cette maison reviendra à Charles au décès de ses parents)

Apport/dot Madeleine Barre (1476) :

De la succession (testament) de son père :

- 19 rasières une coupe de terre labourable à Noyelles-Godault
- 25 rasières de terre à Courcelles-les-Lens
- 3 rasières une coupe de terre au terroir de Rouvroy
- 5 coupes de terre à Beaumont
- + 90 livres de rente viagère
- + 1000 livres en argent comptant réservés en achat d'héritages qui « tendront tousiours le costé et ligne dicelle demoiselle Magdelaine »
- + des biens et meubles valant 300 livres
- + 16 marcs de vaisselle d'argent

Douaire : 72 francs (à 33 gros le franc) de rente viagère soit 119 livres

Disponible : 80 livres

Apport/dot Jehenne de Tilly (1496) :

De la succession de sa défunte mère :

- un manoir non amasé avec plusieurs fiefs et terres cottières au terroir de Méricourt

Du don et « advancement » de son père :

- deux fiefs tenus du seigneur d'Epinoy comprenant des terres labourables à Epinoy

- 18 francs de rente héritière aussi longtemps que le père l'assignera (rachetable 300 francs)

- 3 francs de rente héritière à Busqueux (Carvin)

- 50 francs d'Artois

Douaire : 60 francs (à 32 sous le franc) de rente viagère (96 livres) et droit coutumier sur les héritages du mari

Disponible : 50 livres

Succession de sa mère (1500) :

- la moitié de la maison de la Brayelle (l'autre étant pour son frère Nicolas)

- 1 muid de blé et 1 muid d'avoine provenant de la cense des terres de la Brayelle

- 4 rasières 2 coupes de terre vers la porte d'Esquerchin tenues du seigneur de Cuincy, tant que sa mère sera en vie

- la maison où demeure sa mère

REFERENCES

AMD BB 1, f. 100 : 13 septembre 1490, défense au nom de l'Archiduc d'élire comme échevin Charles de Boubersch, tenu comme suspect.

AMD BB 29 : registre d'échevinage.

AMD BB 84 f. 72r : entrée en bourgeoisie de Colart de Boubers, écuyer, non, cleric, né à Blequin-en-Boulonnais, le 1^{er} octobre 1442.

AMD DD 383 : 27 juin 1503, lettres originales des échevins de Douai autorisant Charles de Boubersch, écuyer, à « faire relever une montée mouvant de la rivière venant de Lambres, par laquelle les fossez d'iceluy Charles estoient abreuvez, en faisant faire par luy ung ponchelet par-dessus la dite montée, pour y passer le bétail de la ville pour pasturer d'un marais à l'autre ».

AMD FF 616-2323 : contrat de mariage Colart de Boubers, bâtard, écuyer et demoiselle Jacque d'Auby, fille Thomas d'Auby, le 8 mai 1441.

AMD FF 620-2670 : contrat de mariage Simon de Fierin, fils Jehan de Fierin (conseiller du duc et lieutenant du gouverneur de Lille à Douai) et demoiselle Jehenne Bonmarché, fille Loys, le 31 décembre 1453.

AMD FF 621-2780 : contrat de mariage Henri du Four, conseiller en cour laïc, fils Pierart, et demoiselle Evrarde Bonmarché, fille Loys, le 27 juillet 1456.

AMD FF 630-3575 : contrat de mariage Pierre Bottin, fils Jehan Bottin l'ainé (échevin, marchand de grains, changeur) et demoiselle Jacqueline de Boubers, fille Colart de Boubers, écuyer, le 13 janvier 1474.

AMD FF 631-3663 : contrat de mariage Charles de Boubers, écuyer et demoiselle Madeleine Barre, fille Philippe Barre, le 4 avril 1476.

AMD FF 636-4098 : contrat de mariage Nicolas de Boubers, écuyer et demoiselle Jehenne Tauvel, fille Jehan Tauvel, écuyer, seigneur de la Vacquerie, Beau-Martin et du Tertre, le 4 novembre 1489.

AMD FF 639-4314 : contrat de mariage Charles de Boubers, écuyer et demoiselle Jehenne de Tilly, fille Guillebert de Tilly, écuyer, le 4 avril 1496.

AMD FF 884-33905 : testament de défunte demoiselle Jacque d'Auby, veuve de Collart de Boubers, écuyer, le 13 décembre 1500.

F. BRASSART, *Histoire du château...*, t. 1, p. 387-388 et 391 et t. 2, p. 551.

R. DE BELLEVAL, *Nobiliaire de Ponthieu...*, vol. 1, p. 1-2.

R. DE BELLEVAL, *Les fiefs et les seigneuries du Ponthieu...*, p. 52-53.

G. CHASTELLAIN, *Œuvres*, t. 1, p. 231-234 et 285.

G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Picardie...*, p. 11.

M. VEGIANO, *Nobiliaire des Pays-Bas...*, vol. 2, p. 1330 et 1772.

F.-V. GOETHALS, *Dictionnaire généalogique...*, t. 4, p. 664 et 760.

J.-C. LAMENDIN, *Les échevins...*, p. 62.

P. ROGER, *Noblesse et chevalerie...*, p. 41, 43, 198, 213 et 226.

C. DE SARS DE SOLMONT, *Recueil de généalogies...*, t. 1, p. 91 et t. 10, p. 111.

Souvenirs de la Flandre wallonne..., t. 18 (1878), p. 158 ; sér. 2 t. 4 (1884), p. 27 et 36.

De FIERIN, Simon
De FERIN

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres :	Ecuyer (cité en 1484)
Armoiries :	Sceau de Jean de Fierin, son père, en 1447 : <i>écu parti à trois dragons de l'un en l'autre, penché, timbré d'un heaume cimé d'un dragon entre deux cornes, supporté par deux griffons.</i> [DEMAY, p. 27, n°5089]
Fonctions particulières :	Lieutenant de la gouvernance de Douai (après 1480) [<i>Souvenirs de la Flandre</i> , 1884, p. 93]
Echevinage :	1469, 1472, 1475, 1478 (1 ^{er} échevin)
Bourgeoisie :	Héréditaire

BIOGRAPHIE

Sépulture :	† 1484 Eglise Saint-Pierre de Douai (au plus près de son père)
Ascendance :	Fils d'honorable et sage Jean de Fierin, conseiller du duc de Bourgogne et lieutenant de la gouvernance de Douai (de 1426 à 1465, mort vers 1467 ; <i>Souvenirs de la Flandre</i> , 1884, p. 93), possible échevin en 1411 et 1423, et de demoiselle Jehenne Caron. Jean de Fierin, bourgeois de la ville de Douai, fut anobli par lettres patentes de Charles VII en décembre 1443. [FREMAUX, p. 144] Côté paternel : petit-fils de Pierre de Fierin, bourgeois de Douai et demoiselle Ysabel Cahée (remariée à Bauduin Pourceles /Pourchelet) (voir AMD FF 585-202 et FF 600-1204) Côté maternel : petit-fils d'Alexandre Caron dit le Merchier et demoiselle Marguerite Picquette (remariée à Michel du Temple)
Parenté :	Sœurs : la femme de Jacques Barre ; Catherine de Fierin, épouse de Jean de Marselle/Marchelles [<i>Souvenirs de la Flandre</i> , 1872, p. 172]
Epouse (1) :	Demoiselle Jehenne Bonmarché/Bonmarquiel (31 décembre 1453), fille de Loys Bonmarché et de demoiselle Jaque d'Auby Beau-père : Colart de Boubers, écuyer [voir notice Charles de Boubers] Grand-père maternel : Thomas d'Auby, bourgeois Sœur : demoiselle Evrarde Bonmarché, épouse Henri du Four, bourgeois et conseiller en cour laïque Cousin-germain : Robert de Goy, chevalier, Jehan de Tortequesne dit Brongnart, écuyer et Jehan d'Auby
Autres liens :	Exécuteurs testamentaires de Simon de Fierin (en 1484) : sa

femme, sa sœur, sire Loys du Bos et Charles de Boubers

Supplément : En 1480, un procès pour injures réciproques eut lieu au siège échevinal de Douai entre le bâtard du Prince d'Amour (ainsi fut nommé Pierre de Haulteville, personnage notable de la ville de Lille et de la cour du duc de Bourgogne) à savoir maître Pierre de Haulteville, conseiller pensionnaire de Douai (1469-1486) et Simon de Fierin qui était premier échevin du 7 octobre 1478 au 7 novembre 1479. Pour sa défense, Pierre de Haulteville insista sur la noble origine « de quatre costez » de son père. Mais l'homme n'était pas des plus appréciés. Il fut décrit comme « assez chault et de legier courouchié et fort arrogant », « bien haultain » et prenant « mal en gré quand on dist chose contre sa volenté ». Visiblement, il s'était heurté à un Simon de Fierin qui lui tenait tête et n'appréciait pas sa présence au conseil échevinal. [*Souvenirs de la Flandre*, 1884, p. 79-93]

PATRIMOINE

Seigneurie et fief : Fiefs à Billy-Montigny, Sailly

Propriété foncière : Terres à Dorignies, Cantin, Douai (vers Esquerchin), Sin, Flers
Maisons et jardins à Douai

Rente : Douai, Brebières

Supplément : **Apport Simon de Fierin (1453) :**

- 13 rasières de terre 2 coupes au terroir de Dorignies en plusieurs pièces censées (4 rasières au blé et 4 rasières de céréales de mars)

- 12 rasières de terre au terroir de Cantin en plusieurs pièces censées (4 rasières 2 coupes au blé et 4 rasières d'avoine en mars)

- 12 rasières 2 coupes vers le Ruissel près de la porte d'Esquerchin en plusieurs pièces censées (3 rasières 2 coupes de blé au blé et 4 rasières d'avoine en mars). Ces terres en censive valent 6 muids de blé chaque année.

- 4 maisons au Barlet et une maison au Mez où habite Jehan de Pottes, tenant à la maison de la Rose, à jouir pendant les vies de son père et de sa mère Jehenne Caron

- 200 francs

Apport/dot Jehenne Bonmarché (1453) :

- un fief contenant 20 rasières de terre au terroir de Villers près de Billy-Montigny

- un fief en deux pièces contenant 17 rasières de terres avec 3 coupes de terre au terroir de Sailly venant de l'héritage de son père pour en jouir « promptement, frans et deschargiez de quint » par renonciation de sa sœur Evrarde faite en présence de Thomas d'Auby, son « tayan », Colart de Boubers, écuyer, son beau-père, Robert de Goy, chevalier, son cousin germain, Jehan

de Tortequesne dit Brongniart, écuyer, son germain « demy point mains », maitre Jehan d'Auby et Thomas Pillatte, cousins germains de Thomas d'Auby et Jehan d'Auby, fils d'Henry, cousin germain « demy point mains » d'Evrarde.

- la moitié de 12 rasières de terre au terroir de Sin (l'autre moitié à sa sœur Evrarde)

- 20 livres de rentes viagères sur la ville de Douai et 200 francs par le don de Thomas d'Auby

Douaire : 2 muids de blé par an (si les parents de Simon sont encore en vie et s'il n'y a pas d'enfants) ou 5 muids de blé par an (si les parents de Simon sont décédés et s'il y a des enfants).

Héritiers de Simon de Fierin (1484) :

- sa femme : « tout le sourplus et remanant » ; un petit jardin à Sin, un autre jardin avec 7 coupes de terre situé au dehors de la porte Notre-Dame auprès des fossés de la ville de Douai

- aux vénérables et discrets messires les chanoines et chapelains de l'église Saint-Pierre de Douai : des rentes en la ville de Brebières nommées les rentes messire Nicolle d'Auberchicourt (en blé, avoine, chapons et « douisiens ») sur plusieurs héritages (terres, champs, maisons valant 20 livres et plus avant les guerres), 15 coupes de terres tenues de messires de Saint-Amé en coterie, 13 coupes de terres au terroir de Flers (7 coupes tenues en coterie de Pierre le Hibert et 6 coupes tenues de messires de la chapelle de Cambrai) (et autres dons d'objets afin de célébrer deux messes par semaine sur l'épitaphe de son père ; le samedi messe de Notre-Dame, le lundi messe de Requiem pour toutes les âmes des trépassés).

REFERENCES

AMD BB 29 : registre d'échevinage.

AMD FF 603-1386 : contrat de mariage Jehan de Fierin et Jehenne Caron dit le Merchière, le 12 septembre 1407.

AMD FF 620-2670 : contrat de mariage Simon de Fierin, fils d'honorable et sage Jehan de Fierin, conseiller du duc de Bourgogne et lieutenant du gouverneur de Lille à Douai et demoiselle Jehenne Bonmarché, fille Loys, bourgeois de Douai, le 31 décembre 1453.

AMD FF 621-2780 : contrat de mariage Henri du Four, bourgeois et conseiller en cour laïque, fils Pierrart, et demoiselle Evrarde Bonmarché, fille Loys, le 27 juillet 1456.

AMD FF 883-33818 : testament Simon de Fierin, « au jour de son trespas escuier », le 29 novembre 1487 (emprise).

AMD FF 883-33819 : testament Simon de Fierin, écuyer, le 6 aout 1484 (copie d'un original écrit de la main du testateur).

G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre...*, t. 2, p. 27.

H. FREMAUX, « Anoblissements et légitimations... », p. 144.

J.-C. LAMENDIN, *Les échevins...*, p. 64.

Souvenirs de la Flandre wallonne..., t. 12 (1872), p. 171-172 ; sér. 2 t. 4 (1884), p. 79-93.

De GOUY, Arnoul

De GOY, De GHOY, Ernoul

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres : Ecuyer (cité en 1438), chevalier (cité en 1450), seigneur d'Auby et de Corbehem
Noble homme (cité en 1452)

Armoiries : *Ecu écartelé : au 1 et 4, contrécartelé de ... ; au 2 et 3, une aigle éployée ; penché, timbré d'un heaume cimé d'un vol, supporté à dextre par une damoiselle (7 avril 1448). [DEMAY, Artois, p. 150]*
Ecu écartelé : au 1 et 4 d'un contrécartelé plain, au 2 et 3 d'une aigle éployée, à la bande engrêlée sur le tout, penché, timbré d'un heaume cimé d'un chien, supporté par une dame (3 juin 1448). [DEMAY, Flandre, II, p. 17]



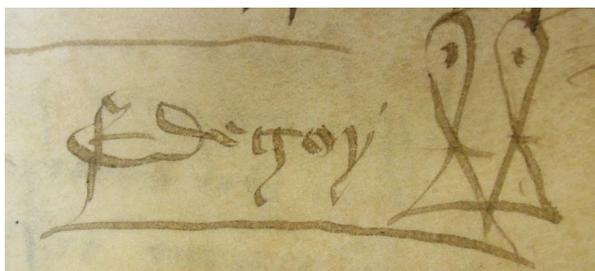
[Blason moderne, CATRIN, p. 160]

Fonctions particulières : Lieutenant du bailli (cité en 1417), bailli de Douai (1437-30 septembre 1453), grand bailli de Gand (12 septembre 1453 au 24 mars 1459), conseiller et maître d'hôtel du duc (cité en 1452), chambellan du duc (en 1456, « heisst er auch Kammerherr des Herzogs » [PARAVICINI, p. 169] ; titre honorifique, non enregistré à la cour)

Echevinage : 1420, 1424, 1432 (1^{er} échevin)

Bourgeoisie : Héritaire ; qualifié de bourgeois attestée le 29 août 1425 [BRASSART, I, p. 285]

Signature :



[AA 85 f. 61]

BIOGRAPHIE

Sépulture : † 24 mars 1459 (le jeudi saint dit « absolu »)
Eglise Saint-Pierre (Douai) devant l'autel du « Peulle » au plus près où gît son père

Ascendance : Fils de Jehan de Gouy (peut-être tavernier) et demoiselle Marie de Prés, remariée à Jakars/Jacques Hanicque (2 aout 1404 ; *de Marie, veuve Jehan de Goy, à ses enfants Hanotin, Martinet et Ernoulet, 100 francs*). [*Souvenirs de la Flandre, 1876, p. 176*]
Petit-fils de Martin de Gouy, tavernier, bourgeois, marié à Jeanne de le Court (1) et Isabelle Daghenet/D'Anghener (2) († avant 1384). Isabelle remariée William Boinebroque

Parenté : Jehan et Martin de Gouy (frères)
Artur de Gouy (neveu, fils de Jehan ci-dessus)
Martin de Gouy (oncle à Arnoul), époux de Ghille Boinebroque, tavernier, changeur, échevin, mort conseiller du duc de Bourgogne en 1425 (fils aîné de Martin, grand-père d'Arnoul)
Jehan de Gouy (fils de Martin ci-dessus, cousin à Arnoul), marié à Catherine Picquette le 17 juin 1408, « échevin de Douai en 1412, tué à Azincourt en 1415, étant alors 'escuier d'escurie du roy nostre sire et de monsieur le duc' de Bourgogne ». [*Souvenirs de la Flandre, 1876, p. 176-177*] Une vieille inscription funéraire de l'église Saint-Pierre rappelait qu'il succomba à « Ruisseauville ». [BRASSART, II, p. 756]

Epouse (1) : Demoiselle Jehane Bonmarché (plus tard honorable dame d'Auby), veuve Pourchel (d'où Baudechon), fille de Jehan Bonmarché (chevalier) et Marie de Tortequesne
Frère : Jehan Bonmarché, écuyer, marié à demoiselle Isabelle Bougier, fille de Pierre (19 juillet 1451)

Enfant(s) (premier lit) : - Robin/Robert de Gouy, fils aîné, adoubé chevalier à Gavere le 23 juillet 1453 [CHASTELLAIN, II, p. 375], grand bailli de Gand ; épouse Jeanne de Brabançon, dame d'Avelin ; fournit un archer pendant la campagne de Lorraine en 1476 [*Souvenirs de la Flandre, 1884, p. 47*]
- Jaquemin/Jacques de Gouy, écuyer puis chevalier, seigneur d'Auby, de Corbehem, conseiller et chambellan du duc puis de l'empereur, capitaine du château de Rupelmonde, grand bailli de Gand, bailli de Lens [voir **notice**]
- Janine/Jehane de Gouy, épouse Guillaume Dugardin de Valenciennes
- Marie de Gouy († 1480), épouse Simon de Saint-Génois, chevalier, grand prévôt de Tournai, seigneur de Clérieux, chambellan et maître d'hôtel de Louis XI, baron du Saint-Empire par Frédéric IV, † 1474 [ROGER, p. 326 et SAINT-GENOIS, I, p. 403] ; d'où Nicolas épouse Ursule de Chatillon, Arnould épouse Jacqueline de la Deuze et Agnès de Saint-Génois, dame de Boussoit, épouse Gérard du Castiel dit de le Houarderie, écuyer,

le 30 janvier 1469

Autres liens : Exécuteurs testamentaires : maitre Simon Bauste, doyen de Saint-Pierre, Thomas Pillatte, Gillot le Fevre [et son épouse].
Exécuteurs testamentaires de Jehane Bonmarchié : maitre Jehan d'Auby, licencié es lois, Thomas Pillatte, sire Simon de Saint-Génois [gendre] et Guillaume Dugardin [gendre]

Supplément : Jacques du Clercq dresse sa nécrologie : ... *par sa subtilite, jasoit ce qu'il fust de petit lieu venu de la ville de Douay, comme de bourgeoisie ou marchands, il s'estoit tellement conduit par sa subtilite, qu'il avoit esté longtemps bailly de Douay, et puis fust grand bailly de Gand, et avoit esté en Cypre et ailleurs en plusieurs ambassades de Philippe, duc de Bourgogne, et avoit tant prouffité tant en jeux de dez, en gouvernement de justice comme aultrement, qu'il estoit parvenu riche homme, et avoit achepté plusieurs belles terres, et fait son aisé fils chevalier, combien que au commencement il n'avoit pas valliant cent écus comme on disoit.* [CLERCQ, II, p. 341]

Lors de la Joyeuse entrée de Charles le Téméraire à Gand, les mariniers et bouchers se plaignent au duc « des seigneurs du vostre qu'ils nous desrobent ». Le baron Kervyn cite la fin de la nécrologie de Jacques du Clercq pour proposer le nom d'Arnoul de Gouy. Or celui-ci n'était plus en vie à ce moment-là et Arnoul fit fortune et eut renommée bien avant son arrivée à Gand, par exemple en achetant la seigneurie d'Auby en 1443. [CHASTELLAIN, V, p. 270]

Jacques du Clercq raconte à propos de Robert de Gouy (fils Arnoul) lors de la venue de Philippe, duc de Bourgogne, à Gand le 23 avril 1458 : ...*le grand bailly de Gand, nommé messire Robert de Gouy, chevalier, capitaine de cinquante hommes à cheval [...] le bailly de Gand s'approcha du duc en disant telles parolles : « Mon très honoré seigneur, voyez cy ceulx de vostre ville de Gand qui vous requierent et prient (et lors se meirent touts à genoulx, et joindans leurs mains) qu'il vous plaise oublier leurs outrages et mauvaises vollontés qu'ils ont eu par cy devant, et eulx tout pardonner, car ils sont touts prests et appareillés de vous servir, obeir, et estre vos pauvres sujets, et mourir, se besoing est, avecq vous ».* [CLERCQ, II, p. 278-279]

Sur l'ancienneté de la famille de Gouy : « Heuvin de Goy, fils de Wibert, qui en 1369 était vassal du châtelain pour la justice des 'cordewaniers', appartenait à une famille patricienne de notre ville, qui portait pour armoiries un fascé vivré » [BRASSART, I, p. 209-210] ; « Les de Goy et les de Deuyeuil étaient des plus vieux patriciens de notre ville » [BRASSART, II, p. 809]. Surtout, leur présence à l'échevinage remonte à la fin du XII^e siècle. Leur fortune provenait alors du commerce et de la fabrication de

draps et du commerce du vin. [DHERENT, I, p. 385-393]

Il existe de nombreuses familles de Gouy rendant difficile les généalogies entre les anciens seigneurs de Gouy en Artois et ceux du Cambrésis. [CHARPENTIER, I, p. 629-630] Ou encore, « Willaume de Goy (chevalier, 1212) », vassal du prévôt (probable branche des seigneurs de Gouy-sous-Bellonne). [BRASSART, I, p. 328]

Descendant des marquis de Gouy d'Arsy d'après : « On sait que, d'un frère de notre bailli Arnoul de Goy, prétendent descendre les marquis de Gouy d'Arsy, dont le titre existe encore en France ». [*Souvenirs de la Flandre*, 1876, p. 177]

PATRIMOINE

Seigneurie et fief :	Seigneurie de Corbehem Seigneurie d'Auby (achat en 1443) [BRASSART, I, p. 471]
Propriété foncière :	Maisons à Douai Terres à Noyelles-Godault, Waziers
Rente :	Nombreuses rentes à Douai, Marchiennes, Bruges, Gand, Tournai, Valenciennes, Béthune Gages d'un office ducal
Supplément :	Héritiers Arnoul de Gouy (en 1438) : <u>Robin de Gouy (fils)</u> : « sans part d'aucun de quint » sa maison et toute sa terre de Corbehem tant fiefs comme mains fermes à son mariage (en attendant sa femme en jouira) + la maison de la rue des Foulons et les trois maisons qui en dépendent <u>Jaquemin de Gouy (fils)</u> : 34 rasières de terre au terroir de Noyelles-Godault ; 15 rasières de terre au terroir de Waziers ; les maisons au marché du Poisson de mer à Douai et quatre maisons y joignant ; la maison de Saint-Jacques tenue en arrentement de Mahieu le Maire ; 18 sous de rente héritière sur Gillot le Cuvelier ; 45 sous de rente héritière sur Amoury Castellain demeurant à Marchiennes ; 3 rasières de blé par an sur le moulin des Wez ; 60 ridres de rente viagère sur la ville de Bruges <u>Janine de Gouy (fille)</u> : 2000 francs à condition de se marier « du gré et volenté » de la demoiselle Jehane Bonmarchié et de quatre des plus proches parents d'Arnoul (sinon 500 francs) ; la maison de la rue Saint-Eloy <u>Sa mère « me demiselle Marie de Près/Deps »</u> : 50 francs par an <u>Baudechon Pourchelet</u> : « le meilleur cheval qu'il ara au jour de son trespas » <u>Artur de Gouy et à sa sœur</u> (ses neveu et nièce, enfants de feu Jehan de Gouy, son frère) : 100 francs chacun quand ils se

marieront

Ysabelet le Carlier (fille de feu Jehan le Carlier) : 20 livres

Marie de Goy (fille) : la 4^e partie des deniers dues par le duc de Bourgogne du compte de son office et 125 livres

Le reste pour sa femme à condition que, si elle se remariait, elle donnerait 4000 francs aux enfants du testateur.

Héritiers Jehane Bonmarché (en 1460) :

Jacques de Gouy, écuyer (fils) : 20 livres de gros de rente sur Saint-Bavon (Gand) ; 20 livres de gros et 100 livres (à 20 gros la livre) de rente sur la ville de Gand ; 80 livres tournois de rente sur la ville de Tournai ; tous les meubles, ustensiles, vaisselles, bijoux et autres biens quelconques qu'elle aura à sa maison

Demoiselle Marie de Gouy et demoiselle Jehane de Gouy (filles) : 12 livres de gros de rente viagère sur la ville de Bruges ; 200 livres (20 gros la livre) sur la ville de Valenciennes ; 100 francs de rente sur la ville de Béthune

Baudechon Pourchelet (fils) : 24 livres chaque semaine dues par Jacques, Marie et Jehane de Goy à partir des rentes qu'ils ont héritées.

REFERENCES

AMD AA 85 f. 55 : 25 aout 1452, lettres d'Arnoul de Goy, chevalier, seigneur d'Auby et de Corbehem, conseiller et maitre d'hôtel du duc de Bourgogne, bailli de Douai, renfermant une sentence des échevins et montrant comment Guillaume Bardaille s'est purgé d'une accusation de meurtre.

AMD AA 85 f. 61 : 30 septembre 1453, acte par lequel les échevins déclarent avoir reçu le serment de Philippe d'Allennes, succédant à Arnoul de Goy en qualité de bailli. A cet effet, Arnoul reçoit la somme de 1632 livres 11 sous 4 deniers.

AMD BB 29 : registre d'échevinage.

AMD CC 209 f. 40 (comptes du domaine 1417-1418) : « à Henry Cahe, conchierge, pour frais et despens fais en icelle halle le darrain jour d'avril IIII^c et dix sept aveuc et en le compaignie de Ernoul de Goy, lieutenant du bailly après ce que ledit jour une nommée Jehanne de [blanc] ot l'oreille coppée par justice emprès le halle et aussi que Gobine le Flamenghe [le Flameng] femme à Jehan Dittre ot esté banie pour samblable cas XX ans et XX jours. Porterent lesdis despens IIII l. ».

AMD CC 219 f. 65 (comptes du domaine 1450-1451) : « à messire Arnoul de Gouy, chevalier, bailli de Douai » pour avoir annoncé aux échevins le trépas d'une rentière de la ville demeurant à Valenciennes, demoiselle Jehenne Dugardin, qui recevait de la ville la somme de 8 couronnes d'or par an. Accordé en courtoisie la somme de 16 s.

AMD EE 21 : mars 1452, ordonnance sur la confrérie et serment du jeu des canoniers et coulevriniers faite par noble homme, messire Ernoul de Goy, chevalier, bailli de Douai, conseiller de la ville.

AMD FF 601-1320 : contrat de mariage Jakars Hanicque et demoiselle Marie de Prés, le 2 aout 1404.

AMD FF 603-1399 : contrat de mariage Jehan de Gouy et demoiselle Catherine Picquette, le 17 juin 1408 (Jehan de Gouy, fils Martin de Gouy et demoiselle Ghille Boinebroque ; Catherine Picquette, fille Andrieu Picquette et demoiselle Marguerite de Gouy).

AMD FF 619-2584 : contrat de mariage Jehan Bonmarché, écuyer, frère de Jehane Bonmarché, et demoiselle Isabelle Bougier, fille de Pierre, le 19 juillet 1451.

AMD FF 874-33533 : testament Arnoul de Gouy, écuyer, bailli de Douai, 26 août 1438.

AMD FF 878-33673 : testament honorable dame madame Jehane Bonmarché, dame d'Auby, 11 janvier 1460.

C. BECCHIA, *Les bourgeois et le prince...*, Annexes, vol. 2, p. 68.

F. BRASSART, *Histoire du château...*, t. 1, p. 185-186, 209-210, 471 ; t. 2, p. 756, 759, 830, 860.

P. CATRIN, *Le trésor eucharistique...*, p. 160.

G. CHASTELLAIN, *Œuvres*, t. 2, p. 375 ; V, p. 270.

G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre...*, t. 2, p. 17.

G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de l'Artois...*, p. 154.

C. DHERENT, *Histoire sociale de la bourgeoisie...*, I, p. 385-393.

F.-J. DE SAINT-GENOIS, *Mémoires généalogiques...*, t. 1, p. 403.

J. DU CLERCQ, *Mémoires...*, t. 1, p. 255 ; t. 2, p. 278-279 et 341.

J. LE CHARPENTIER, *Histoire généalogique...*, II, p. 629-630.

J.-C. LAMENDIN, *Les échevins...*, p. 64.

W. PARAVICINI, « Soziale Schichtung... », p. 168-169.

P. ROGER, *Noblesse et chevalerie...*, p. 326.

Souvenirs de la Flandre wallonne..., t. 16 (1876), p. 176-177 ; sér. 2 t. 4 (1884), p. 47.

De GOUY, Jacques

De GOY, De GHOY

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres : Ecuyer (cité en 1460), chevalier (cité en 1475), seigneur de Corbehem et d'Auby

Armoiries :



Famille de Goy : *d'argent, à l'aigle à deux têtes de sable becquée et membrée de gueules* [SARS DE SOLMONT, VI, p. 6]



Un certain Jacques de Gouy, bourgeois rentier, vivait à Douai à la fin du XVII^e siècle. On retrouve l'aigle bicéphale caractéristique des de Gouy [C.-R. D'HOZIER, *Armorial*, XII, p. 401]

Fonctions particulières : Conseiller et chambellan du duc, capitaine du château de Rupelmonde, grand bailli de Gand, bailli de Lens (cité en 1481)

BIOGRAPHIE

Sépulture : † avant 1490

Eglise Saint-François de Douai « requerant y estre mis en labit dudit ordre se faire se peult »

Ascendance : Fils Arnoul de Gouy [voir **notice**] et demoiselle Jehane Bonmarché

Petit-fils de Jehan de Gouy et Marie de Prés

Petit-fils de Jehan Bonmarché et Marie de Tortequesne

Parenté : Robert (frère), Marie et Jeanne de Gouy (sœurs)

Epouse (1) : Madame Marie Picquette, fille d'Antoine Picquette (fils aîné de madame Marguerite Pourchel, elle-même fille d'Amaury Pourchel, écuyer, lui-même fils de Richard Pourchel, chevalier) et de Marie de Marbaix [BRASSART, I, p. 470 et II, p. 811 ; SAINT-GENOIS, I, p. 403]

Enfant(s) (premier lit) : - Charles de Gouy (fils aîné), seigneur d'Auby, épouse Emiline de Croix en 1489
- Jacques de Gouy épouse Jacqueline de Croix en 1500 (d'où Jacqueline de Gouy, dame de tous les biens de son père, épousa François de la Tramerie, chevalier, « de ce mariage descend la marquise de Leide qui demeure à Paris », voir SAINT-GENOIS, I, p. 404)

Epouse (2) : Madame Marguerite du Bois/Bos dit de Fiennes, fille de Philippe, seigneur de Boyeffles et de Jeanne d'Amiens [SARS DE SOLMONT, VI, p. 6]

Enfant(s) (deuxième lit) : - Philippe de Gouy
- Jacques de Gouy, écuyer, seigneur de Corbehem, Auby et Hertaing, épouse Cécile de Lupart [SAINT-GENOIS, I, p. 403 et SARS DE SOLMONT, VI, p. 6]
- Jeanne de Gouy
- Françoise de Gouy

Autres liens : Exécuteurs testamentaires : dame Marguerite du Bois, Simon de Fierin, Jehan Bonmarché, Gérard Senellart et Andrieu de le Vendville.

Supplément : En 1452, à la bataille de Lokeren (pendant la révolte des Gantois) : « Et ainsi s'en allèrent au passage, sans passer outre, et là attendirent ledit messire Jacques [de Lalaing] : lequel, quand il sut qu'il n'y avoit plus d'hommes derrière, se retrait en moult grand danger jusques au passage, où il trouve messire Philippe de Lalaing son frère, Ernoult de Hérines, Jacques de Gouy et aucuns autres ». [CHASTELLAIN, II, p. 257]

« Le chevalier Jacques de Goy fut en son temps un grand seigneur [...] Il joua un rôle dans le soulèvement des Flamands contre Maximilien d'Autriche et suivit le parti des communes ». [BRASSART, II, p. 849]

PATRIMOINE

Seigneurie et fief : Seigneurie de Corbehem
Seigneurie d'Auby
Un fief à 266 livres dépendant de la Salle de Lille par messire Jacques de Gouy, chevalier, seigneur d'Auby (prise des fiefs et arrière-fiefs de la salle de Lille en 1475 : pour un fief à 200 cents écus par an – valeur maximale – fournir un homme d'arme). [Souvenirs de la Flandre, 1884, p. 23]

Fief de basse justice « de clains et de repeux » en la paroisse Saint-Albin *intra* et *extra muros* mouvant du château de Douai provenant du démembrement de l'ancien grand fief de Saint-Albin [BRASSART, II, p. 812]

Fief de Cantin chargé d'un relief de dix livres, avec le dixième denier en cas de vente, et consistant en rentes d'argent, d'avoine, de chapons et de pains à savoir : « XVI rasières demi quarel d'avaine fourmenteresse ; LII sols XI deniers oboles douisiens, quy valent environ, à monnaie de Flandres, XVII sols, II deniers oboles ; IIII cappons, de XVI sols, et IIII pains. Dont il y a, au présent, aucunes des terres quy doibvent lesdites rentes, en riés. Par quoy ne vallent chacun an que : XII rasières d'avaine, mesure dite ; XII sols de Flandres ou environ ; IIII cappons et IIII pains ». De ce fief dépendait une terre de 15 rasières « dont on rend en censse XV rasières de bled et dix rasières d'avaine ». (en 1473) [BRASSART, I, p. 265-266]

Fief des 20 rasières au Mont de Douai, au dehors de la porte d'Arras (arrière-fief de la prévôté) (fief qui n'avait ni justice ni rentes féodales, voir BRASSART, I, p. 472)

Propriété foncière : Hôtel de le Motte (illustre maison ayant appartenu à Agnès de Douai, douairière de Montigny puis à la famille Pourchel) : description faite en 1382, « maison, jardin, fossés et yauwes, com dist le maison de le Motte, réservé le tour pour faire cambre et une estaille à quevaux de lez le porte et une cambre à mettre fain ». (vendue en 1487 par Charles de Gouy à Méliador, bâtard de Lalaing ; on y établit l'abbaye de Paix en 1604) [BRASSART, II, p. 642]

Divers héritages à Douai (non précisés) et terres de main ferme dont une maison rue des Foulons

Rente : Rentes sur le domaine :

- 10 livres de rente sur « le Gavène et Espier » à Jacques de Gouy à cause de demoiselle Marie Picquette (1462-1463, 1466-1467) [BRASSART, II, p. 830]
- « fief » de 23 muids de brai (au XIII^e siècle, fief de 60 muids de brai pris sur le moulin puis converti en roture en tant que simple rente, voir BRASSART, II, p. 842-848)

Gages ordinaires allant de 18 sous à 36 sous de 1468 à 1475 (cour de Charles le Téméraire)

Supplément : **Héritiers de Jacques de Gouy (en 1481) :**
A son épouse Marguerite du Bos : la maison, terre et seigneurie à Corbehem (sauf si enfant, la seigneurie leur sera donnée à leur mariage ou à l'âge de 22 ans sans aucune charge, ou au fils aîné à condition qu'il paye la somme de 2500 écus d'or pour l'acquérir) ; un fief tenu du duc à cause de son château de Douai comprenant 23 muids de grain braisé de rente sur le moulin au brai de Douai appartenant à monseigneur d'Anthoing (le fief ira ensuite aux enfants qu'ils ont eu sinon aux enfants du premier

mariage de Jacques de Gouy) ; une maison rue des Foulons (qui ira au fils qu'il aura de Marguerite du Bos sinon Charles de Gouy pourra l'obtenir à condition de payer aux « fille ou filles que délaisseroit ledit testateur de son second mariage » la somme de 1000 livres de Flandre) ; 20 rasières de terre au Mont de Douai (puis mêmes conditions que pour « le fief du brais ») ; autres héritages à Douai et terres de main ferme (non détaillés) ; jouissance de divers revenus pendant la gouvernance des enfants qu'elle aurait eus.

Charles de Gouy (fils aîné) : maison et héritage de la Motte à Douai et toutes les terres qui en dépendent au-dehors de la ville (provenant de la dot de Marie Picquette) ; seigneurie, fief et rentes héritières en la paroisse Saint-Aubin à Douai (provenant de la dot de Marie Picquette) ; terres et seigneurie d'Auby et autres fiefs à condition de payer à son frère Jacques la somme de 100 francs sa vie durant au cas qu'il soit homme séculier.

Après 1490 :

Philippe de Gouy, un des fils de Marguerite du Bois : fief de 23 muids de grain braisé de rente sur le moulin au brai, à dix livres de relief dû au Temple et au 10^e denier en cas de vente. Vers 1500, cette rente était acquittée en avoine au lieu de brai. [BRASSART, II, p. 849]

REFERENCES

AMD FF 878-33673 : testament honorable dame madame Jehane Bonmarché, dame d'Auby, 11 janvier 1460.

AMD FF 883-33803 : testament de monseigneur Jacques de Gouy, chevalier, haut bailli de Gand, le 30 avril 1481.

G. CHASTELLAIN, *Œuvres...*, t. 2, p. 257.

F. BRASSART, *Histoire...*, I, p. 265-266 et 472, II, p. 642, 811, 830, 842-849.

C.-R. D'HOZIER, *Armorial général de France...*, t. 12 (Flandres), p. 401.

F.-J. DE SAINT-GENOIS, *Mémoires généalogiques...*, t. 1, p. 403-404.

Souvenirs de la Flandre wallonne..., sér. 2 t. 4 (1884), p. 23.

C. DE SARS DE SOLMONT, *Recueil de généalogies...*, t. 6, p. 6.

<http://www.prosopographia-burgundica.org/>

De HABARCQ, Baudouin

De HABART, Bauduin

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres : Ecuyer (cité en 1504)

Armoiries : Porte un *écu fascé de huit pièces, penché, timbré d'un heaume cimé d'une tête de biche, supporté par deux biches* (Jacques de Habarcq en 1527). *L'écu fascé de huit pièces* est commun à tous les sceaux de Habarcq. [DEMAY, *Artois*, p. 39, n°331, 332 et 33 ; DEMAY, *Flandre*, I, p. 124, n°986 et II, p. 179, n° 6344]
Burelé d'or et d'azur de huit pièces [ROGER, p. 296]



[SARS DE SOLMONT, VI, p. 161]

Cri d'armes : « A moy ne tient Habarcq » [ROGER, p. 42]

« La Viesville ! » [ROGER, p. 43]

Fonctions particulières : Brasseur de hacquebart (cité en 1520 pour une situation antérieure)

Bourgeoisie : Par achat, le 9 octobre 1504

Cléricature : Non

BIOGRAPHIE

Sépulture : † avant 1520

Parenté : Fils de Jacques de Habarcq

Epouse (1) : Demoiselle Ysabel/Isabelle Senellart (24 avril 1498), veuve de Quentin Sallenghe (mariage daté du 17 mai 1485 ; Quentin Sallenghe fut échevin en 1487, 1490 et 1493). Ysabel décède le 21 janvier 1523.

Ysabel est la fille de Gérard Senellart, brasseur, propriétaire du Grand Hacquebart et échevin de Douai (à huit reprises), et de demoiselle Jehenne le Libert, fille d'Alexandre le Libert, brasseur, propriétaire de la « Blanque Rose » et échevin de Douai (à six reprises, 1439, 1451, 1456, 1459, 1462 et 1484).

Enfant(s) (premier lit) : Catherine de Habarcq (née en 1500), épouse de Philippe de Tortequesne, écuyer et seigneur de Hamel, fils de Hue de Tortequesne, écuyer (1519) d'où Hughes/Hughelot.

Autres liens : A la même période, Jeanne de Habarcq épousa Artus/Arthus de Lalaing, chevalier, sénéchal d'Ostrevant, seigneur de Hordain et bailli de Douai (1499-1504). Il mourut le 1^{er} avril 1521. Sa veuve décéda en décembre 1540. Artus habitait à Douai à l'hôtel de Hordain, nommé plus tard hôtel de Bugnicourt. [*Souvenirs de la Flandre*, 1878, p. 51 et VEGIANO, II, p. 1162]

Frères et sœurs d'Ysabel Senellart : Gérard, Pierre (brasseur ; il hérita de la brasserie familiale, la taverne et le four à usage de brasserie), Antoine, Jennet, Sandrin, Hughes (licencié es lois, chanoine de Saint-Pierre à Douai, chanoine et prêtre de la cathédrale Notre-Dame de Cambrai), Ghille. [BLONDEL, IV, p. 39] Antoine Senellart, marié à Marguerite Lengheran, fille d'un bourgeois de Mons, eut un fils nommé Hugues qui devint écuyer et seigneur de la Cocquerie à Landas (héritage familial). [DUJARDIN, p. 50]

Supplément : Famille Habarcq : maison d'origine chevaleresque illustrée par ses services, ses alliances et l'importance de ses possessions féodales en Artois. On citera Robert de Habarcq, capitaine d'Arras en 1423 pour le duc de Bourgogne. [ROGER, p. 296]

La Famille Habarcq est plusieurs fois citée dans les *Mémoires* de Jacques du Clercq. On pourra citer la nécrologie peu flatteuse concernant Antoine, seigneur de Habarcq : « Audit an LVIII, le XIIIe de novembre, à Saint-Quentin en Vermandois, Anthoine, seigneur de Habart, mourut, de laquelle mort, jasoit ce qu'il fust réputé très bon homme d'armes et valliant homme, plusieurs gens feirent peu de deuil ; pour tant qu'il soustenoit plusieurs compagnons de guerre, lesquels ne vivoient que sur le refait, et sy n'en faisoit ou nulle justice, ne n'en osoit on faire pour le doute dudit seigneur de Habart. Ledit seigneur de Habart abregea ses jours par excès, comme on disoit, par boire et mangier largement et longuement, et des plus forts vins, et mesmement par nuict se relevoit de son lit pour boire et mangier, et estoit deux ou trois heures à table ». [CLERCQ, II, p. 327-328] Sinon l'histoire malencontreuse d'une chasse au faucon illégale menée en 1461 par les frères Pierre et Raoul de Habarcq et Payen de la Vacquerie sur les terres du seigneur de Neuville. Réprimés, la vengeance des compagnons fut terrible. [CLERCQ, III, p. 181-184]

Famille Senellart : famille originaire de Courtrai. En flamand, « snellaert » signifie « rapide ». Pasquart Senellart s'installa à Douai peu avant 1455. Il était marié à Marie Stade. Ils avaient alors trois enfants. Il entra en bourgeoisie le 2 avril 1455 en tant que « brasseur de hacquebart ». Il se lia d'amitié à Alexandre le Libert, un brasseur et échevin de Douai. Leur brasserie respective était située rue des Mez (actuelle rue des Minimes), à

proximité de la halle échevinale. Son fils Gérard reprit l'activité. Il fut marié à la fille d'Alexandre le Libert en 1460. Devant le succès de sa bière houblonnée, il s'enrichit considérablement. Il put cotoyer les élites. Fort de l'influence de son beau-père très engagé politiquement, il rejoignit le banc échevinal. Il fut échevin en 1482, 1485, 1488, 1491, 1495, 1498, 1501 et 1504. Gérard meurt en 1506 à l'âge de 66 ans. [DUJARDIN, p. 41-58]
 La famille Senellart portait *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une rose du même*. Gérard se contentait d'un emblème indicatif de sa profession : son sceau représente deux pelles de brasseur, dites « waghés », posées en sautoir, la tête en haut. Il l'apposa en qualité d'homme de fief de l'abbé de Marchiennes, à l'acte de foi et d'hommage fait à l'abbé par le prévôt de Saint-Pierre le 22 janvier 1503. [BRASSART, I, p. 256]



AD Nord, fonds de Marchiennes, 10H 163-2566

PATRIMOINE

Propriété foncière :	Brebières, Douai
Rente :	Brebières, Lambres, Gouy
Supplément :	Biens d'Ysabel Senellart (1485) :
	- 800 livres
	- 63 livres 6 sous 8 deniers de rente héritière sur l'abbaye d'Anchin
	Provenant de <u>Quentin Sallenghe</u> :
	- une maison sur le marché au Blé où habite Hacquinet Morant
	- 3 livres 10 sous de rente viagère sur la ville de Douai
	- 2 fois 50 livres de rente viagère sur la ville de Douai
	Douaire d'Ysabel Senellart (1494) : 2200 livres en tout, dot comprise.
	Disponible : 100 écus (48 sous la pièce) soit 240 livres.
	Héritages d'Ysabel Senellart (1504) :

- maison, dépendances et terres labourables à Brebières
- terres labourables à Lambres
- 8 rasières 2 coupes de terre à Lambres données par Jean As Parsis (époux de Ghille Senellart)
- 7 coupes de terre tenues de monseigneur de Marchiennes situées entre Lambres et Gouy dont les dimes et terrages se paient au curé de Gouy
- une maison avec jardin à Douai nommée le « Bordeau du temple »

REFERENCES

AMD BB 1 f. 146 v° : l'écuyer Baudouin de Habarcq est dit « de son vivant brasseur de hacquebart ». Dans cette requête adressée au conseil échevinal et datée du 15 mai 1520, Isabelle, veuve de Baudouin, a repris la vente de bière et demande l'augmentation du prix du lot (2,5 litres) de 9 à 10 deniers étant donné la hausse du prix des grains. La demande est acceptée par les échevins.

AMD BB 29 : registre d'échevinage.

AMD BB 30 : registre du Magistrat.

AMD BB 84 f. 90r : entrée en bourgeoisie de Pasquart Senellart, brasseur de hacquebart, non clerc, né de Courtrai, marié à Marie Stade, d'où Gérardin (15 ans), Hanain (9 ans) et Colette (7 ans), le 2 avril 1455.

AMD BB 84 f. 92v : entrée en bourgeoisie de Guerardin Senellart, clerc, né de Courtrai, fils de Pasquart, non marié, le 3 janvier 1457.

AMD BB 84 f. 146v : entrée en bourgeoisie de Baudouin de Habarcq, écuyer, fils de Jacques, d'où Catherine (4 ans), le 9 octobre 1504.

AMD FF 454 f. 64v : testament d'Isabelle Senellart, les 3 décembre 1522 et 3 janvier 1523 (emprise du 21 janvier 1523).

AMD FF 623-3018 : contrat de mariage Gérard Senellart et demoiselle Jehenne le Libert, fille d'Alexandre le Libert, le 22 décembre 1460.

AMD FF 635-3969 : contrat de mariage Quentin Sallenghe et demoiselle Ysabel Senellart, le 17 mai 1485.

AMD FF 640-4358 : contrat de mariage Baudouin de Habarcq et demoiselle Ysabel Senellart, veuve de Quentin Sallenghe, le 24 avril 1494.

AMD FF 648-5075 : contrat de mariage Philippe de Tortequesne, écuyer, seigneur de Hamel et demoiselle Catherine de Habarcq, le 1519.

AMD FF 885-33947 : testament de Gérard Senellart, le 1^{er} mars 1504 (emprise du 22 février 1506).

F. BRASSART, *Histoire du château...*, t. 1, p. 256.

S. BLONDEL, *La municipalité...*, t. 4, p. 39.

J. DU CLERCQ, *Mémoires...*, t. 2, p. 327-328 et t. 3, p. 181-184.

G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre...*, t. 1, p. 124 et t. 2, p. 179.

G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de l'Artois...*, p. 39.

M. VEGIANO, *Nobiliaire des Pays-Bas...*, vol. 2, p. 1162.

A. DUJARDIN, « *Brasseurs en Nord* »..., p. 41-58.

J.-C. LAMENDIN, *Les échevins...*, p. 79 et 88.

P. ROGER, *Noblesse et chevalerie...*, p. 42-43 et 296.

C. DE SARS DE SOLMONT, *Recueil de généalogies...*, t. 6, p. 161.

Souvenirs de la Flandre wallonne..., t. 18 (1878), p. 51.

De la HAMAIDE, Jehan

De le Hamaide, Hameyde, Hamayde, Hamedde

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres : Ecuyer (cité en 1469)
Noble homme (cité en 1469)

Armoiries : Porte *d'or à trois hamaides de gueules*. [GOETHALS, II, p. 644]
Au XV^e siècle, plusieurs membres de la famille de la Hamaide portent un écu « à la hamaide ». [DEMAY, *Flandre*, I, p. 126, n°1001, 1002, 1003, 1004 et *Artois*, p. 44, n°387]



Blason moderne, ici Anne Louise de la Hamaide, épouse Alexandre Charles, baron d'Assigny [C.-R. D'HOZIER, *Armorial*, XXVI, p. 401]

BIOGRAPHIE

Epouse (1) : Demoiselle Madelaine du Hem (7 juillet 1469), fille d'Evrard du Hem, écuyer, échevin de 1446 à 1460 et demoiselle Jacqueline/Jacque le Chièvre, fille de Jehan le Chièvre, écuyer et de Péronne de Hellin [BRASSART, II, p. 648-649]
Sœur de Robert/Robinet du Hem, écuyer [voir **notice**]

Supplément : La famille de la Hamaide est une ancienne famille noble, originaire de Tournai. Aucune des généalogies consultées ne permet de situer Jehan. [GOETHALS, II, p. 644]

Théry/Thierry de la Hamaide, écuyer, époux Marie de Bachy (dame de Chéreng et de Haudion à Lamain), fils naturel de Jean de la Hamaide, chevalier, seigneur dudit lieu, de Condé-sur-l'Escaut, de Renaix et de Willems, périrent tous deux en 1415 à la bataille d'Azincourt en combattant pour la cause du roi de France [FREMAUX, p. 135]

« Comment le duc Charles fit faire une grande exécution d'un fils bastart du seigneur de La Hameyde [messire Hernoul de la Hameyde, seigneur de Condé], et comment ses parens se vinrent ruer devant le duc pour miséricorde » [CHASTELLAIN, V, p. 397-405]

PATRIMOINE

Seigneurie et fief : Mairie et fief à Ellezelles
Fief de Landebroucq (vers Renaix)
Droit de quint sur la seigneurie d'Auby

Rente : Afforages du vin et franquet sur les « boires bouillis » à Douai (le tiers)

Supplément : **Apport Jehan de la Hamaide (1469) :**

La maison et terre de Landebroucq près de Renaix avec 28 bonniers de terres labourables, prés et pâturages qui est un fief tenu de monseigneur du Hem

La mairie héritière de la ville d'Ellezelles dont il est maire héritier « et ce qui y append qui est un fief tenu de la seigneurie de Renaix à la charge du douaire que y prend sa vie durant madame de Stiemaicq »

800 écus d'or (50 sous la pièce) pour achat de terres, d'héritages et de rentes héritières (2000 livres)

Apport/dot Madelaine du Hem (1469) :

Le tiers de la moitié du droit des afforages du vin qui se vendent et distribuent à Douai

Le tiers des francques sur les boires bouillis

Sa houpelande et son habit de noce

Son droit de quint sur la terre et seigneurie d'Auby que son frère Robinet du Hem possède

Douaire : les héritages achetés grâce aux 800 écus d'or (à son décès, la moitié ira de son côté, l'autre du côté du mari)

Condition particulière en cas de rançon : « Et si est en outre conditionné et traictié que s'il advenoit que ja nameugné que ledit Jehan de la Hamaide fust prisonnier parfait de gherre et mis à rançon de ses advenus et pour ceste cause convenoit vendre aucuns héritages les fiefz et héritages dudit Jehan et de son costé seroient premiers vendus et en ce cas ladite demoiselle Magdelaine seroit tenue de renonchier au douaire qu'elle pouroit avoir et demander sur ladite mairie de la Zeille se il estoit besoing de vendre icelle mairie et que les autres biens et héritages dudit Jehan ne pouroient accomplir ladite rançon. Et ancoires se besoing estoit len pora chargier les héritiers de ladite demoiselle et de son lez jusques à la somme de quatre cens escus d'or pour une fois pour ladite somme convertir en ladite rançon ou ce que seroit besoing en desoubz ladite somme de III^c escus ».

En 1475, un Jehan de la Hamedde paye une taxe de 340 livres pour un fief tenu de la salle de Lille. Il est dit « noble ». Mais, âgé de 70 ans, il est excusé du service et fournit à la place 9

combattants à pied. [*Souvenirs de la Flandre*, 1884, p. 32]
En 1476, un Jean de la Hamaide fournit trois archers pendant la
campagne de Lorraine. [*Souvenirs de la Flandre*, 1884, p. 46]

REFERENCES

AMD BB 29 : registre d'échevinage.

AMD FF 628-3382 : contrat de mariage Jehan de la Hamaide et demoiselle Magdelaine du Hem, 7 juillet 1469.

F. BRASSART, *Histoire du château...*, II, p. 648-649.

G. CHASTELLAIN, *Œuvres*, t. 5, p. 397-405.

G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre...*, t. 1, p. 126.

G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de l'Artois...*, p. 44.

C.-R. D'HOZIER, *Armorial général de France...*, t. 26 (Picardie), p. 401.

H. FREMAUX, « Anoblissements et légitimations... », p. 135.

F.-V. GOETHALS, *Dictionnaire généalogique...*, II, p. 644.

J.-C. LAMENDIN, *Les échevins...*, p. 72.

Souvenirs de la Flandre wallonne..., t. 15 (1875), p. 152-153 ; sér. 2 t. 4 (1884), p. 32 et 46.

De MONTIGNY, Oudart (bâtard)

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres : Ecuyer (cité en 1446)

Armoiries : Montigny-en-Ostrevent porte *de sinople au lion d'argent, armé et lampassé de gueules* [CHENAYE-DESBOIS, X, p. 388 et GOETHALS, III, p 124]



[SARS DE SOLMONT, VIII, p. 106]

BIOGRAPHIE

Ascendance : Fils illégitime de Robert, seigneur de Montigny († avant 1446)

A cette période, il existe un Robert de Montigny, fils de Jean de Montigny et Eléonore de Quesnes, vicomtesse de Poix, mort sans héritier à la bataille d'Azincourt ; il avait trois sœurs dont Eléonore, dame d'Achicourt (sa sépulture se trouvait à l'église des Cordeliers de Reims et portait la devise « Plaisir »), épouse de Guillaume de Châtillon et Jeanne de Montigny, épouse de Guillaume de Hornes. [GOETHALS, III, p. 124 et CHARPENTIER, II, p. 806-807]

Parenté : Cousin de noble et puissant seigneur Jacques, seigneur de Hornes, d'Altena, de Montigny-en-Ostrevent, de Bury, Farbus, Liencourt, d'Equennes et vicomte de Poix ; marié à Jeanne de Meurs ; fils de Guillaume, comte de Hornes, etc. et de Jeanne de Montigny, héritière de Jean de Montigny et Eléonore de Quesnes [GOETHALS, III, p. 125-129]

Epouse (1) : Demoiselle Ghuye de Villers (5 février 1446)
Fille de Thomas de Villers dit du Sauchoy, écuyer [voir **notice**] et de demoiselle Jehenne le Dent dit d'Epinoy

Supplément : Gautier, sire de Montigny et de Pecquencourt fonda l'abbaye d'Anchin en 1077 avec Sohier, sire de Loos et de Courcelles. Oprime de Montigny participa au tournoi d'Anchin de 1096. [CHARPENTIER, II, p. 806]

PATRIMOINE

Seigneurie et fief : Seigneurie d'Escarpel, située paroisse Saint-Albin, mouvant de la châtelainie d'Oisy : perception des rentes qui y sont attribuées mais comme toute enclave située dans l'échevinage de Douai, les échevins de Douai y exercent seuls la justice au civil et au criminel [BRASSART, II, p. 766-767]

Propriété foncière :	Montigny-en-Ostrevent
----------------------	-----------------------

Rente : Montigny-en-Ostrevent

Supplément : **Apport Oudart (1446) :**

- Du don de son cousin :

La terre, justice et seigneurie, rentes, revenus, possessions et appartenances d'Escarpel, tenue en fief du seigneur d'Oisy (Oisy-en-Cambrésis c'est-à-dire Oisy-le-Verger) (à tel relief, droiture et servitude que le fief doit soit lige ou ample « quant le cas y eschietz ») avec maison manable, maréchaussées et autres édifices, viviers, prés, jardins, halles, rentes d'argent, chapons, blés et autres héritages féodaux et cottiers, justice et seigneurie « sans y rens exepter » (= sans que rien n'en soit excepté). Le fief pourra être racheté par son cousin (ou les héritiers de celui-ci) pour 700 francs (32 gros par franc).

Copie des lettres du 1^{er} juillet 1445 (confirmées le 3 février 1446) :

Faites par Jacques de Liévin, chevalier, gouverneur et bailli d'Oisy et Cristran de Bruay, lieutenant du baillage ; en présence des écuyers Pierre de Liévin, Jehan de Wingles, Jehan de le Motte, et de Jehan Pinguet, Jehan Boursiers, Jehan Bauldoul dit Filloelle, Andrieu de Hennin, Martin Mollet, Jehan Coullon, Pierre Bitoul/Vitoul et Jaquemart de Hennin (tous hommes de fief du château d'Oisy), et Gille le Fevre demeurant à Douai.

Don de son cousin (« don immémorable fait entre vif et tout par le meilleur fourme et manière de donacion et transport » suite à une délibération du conseil) « pour les bons et agréables services que nous a fais et espérons que nous fera encoires ou temps advenu Oudart, bastard de Montigny, fil naturel de deffunct monsieur Robert en son vivant seigneur de Montigny notre oncle », « adfin qu'il ait mieulx dont il puist avoir son estat et gouvernement pour nous servir et soy vivre honnestement selon le lieu dont il est yssu, mesmement en et pour l'avancement de son mariage, à quoy nullement il ne porroit parvenir si non que lui feissions aucun aide et pour plusieurs autres causes et considéracions ».

- Plusieurs héritages, rentes et revenus dans la ville et terroir de Montigny (non détaillés).

Apport/dot Ghuye de Villers (1446) :

- Rente héritière de 50 livres (20 gros la livre) sur les biens de son père et de son frère (à payer 2 fois par an : les 5 février et 5 aout) (selon la coutume du pays du Hainaut).

Douaire : elle « joiroit et posséderoit de toutes les rentes, revenues et possessions de ladite terre et seignourye d'Escarpel ou des terres qui arroient esté acquises de la somme de sept cens francs » (la moitié si le couple a des enfants)

REFERENCES

AMD DD 79 bis, f. 59 : arrentement viager accordé à Lyon de Hetrus, écuyer, d'une « bassière à manière de prairie », située « oultre Escarpel, au-delà de la rivière », autrefois litigieuse entre la ville et « ung nommé Oudart, bastart de Montigny ».

AMD FF 617-2446 : contrat de mariage Oudart, bâtard de Montigny, écuyer et demoiselle Ghuye de Villers, le 5 février 1446.

F. BRASSART, *Histoire du château...*, t. 2, p. 766-767.

J. LE CHARPENTIER, *Histoire généalogique...*, t. 2, p. 806-807.

F. DE LA CHENAYE-DESBOIS, *Dictionnaire de la noblesse...*, t. 10, p. 388.

F.-V. GOETHALS, *Dictionnaire généalogique...*, t. 3, p. 124-129.

C. DE SARS DE SOLMONT, *Recueil de généalogies...*, t. 8, p. 106.

De PRONVILLE, Jehan

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres : Ecuyer, seigneur de Bullecourt (cité en 1499)

Armoiries : *De sinople à la croix engrêlée d'argent* [CHARPENTIER, II, p. 917]



[SARS DE SOLMONT, VIII, p. 753]

BIOGRAPHIE

Epouse (1) : Demoiselle Jacqueline de la Vacquerie dit Tauvel/Tauve (12 décembre 1499), fille de Jehan de la Vacquerie, écuyer, seigneur de la Vacquerie et du Tertre.

Arrière-petite-fille de demoiselle Jehenne de Quiery

Supplément : Famille de Pronville :

A ne pas confondre avec Prouville qui porte *de gueule au croissant d'argent* d'après CHARPENTIER, II, p. 917. Dans notre cas, Bullecourt étant situé à proximité de Pronville entre Arras et Cambrai, nous optons pour l'orthographe de Pronville. Précisons aussi que nous retrouvons des Pronville aux XVI^e et XVII^e siècles vers Douai. [*Souvenirs de la Flandre*, 1872, p. 153 ; 1880, p. 165 ; 1889, p. 129-130]

Famille de la Vacquerie :

Demoiselle Catherine de la Vacquerie, fille de Michel de la Vacquerie et demoiselle Marie Cretelle, se maria à Gilles de Haucourt, plusieurs fois échevin par la suite, détenteur du fief du Sauchoy. Il était le fils de Jehan, clerc de l'échevinage entre 1453 et 1479, puis conseiller du duc d'Autriche, et de Marie le Maire, le 26 décembre 1465. Sylvie Blondel présente Jehan de Haucourt comme un modèle de réussite en tant que pensionnaire urbain. [BLONDEL, III, p. 549 et IV, p. 734 pour une généalogie]

On retrouve aussi un Loys de la Vacquerie qui exerçait « le fait de le basse justice de la prévôté » en 1423. [BRASSART, I, p. 381]

Un ou plusieurs Jehan de la Vacquerie, écuyer, dont un dit Tauvel, fut échevin de Douai entre 1509 et 1545. Jehan Tauvel,

écuyer, seigneur de la Vacquerie (terre située à Moncheaux, mouvant de Lens) et Jeanne Gosson eurent Jeanne Tauvel dit de la Vacquerie qui fut mariée à Jehan le Hibert, écuyer, seigneur de la Motte. Ce dernier hérita des biens de Flers (fief de Rollencourt) et d'Auby qui appartenaient à Marie le Hibert, épouse de Charles du Buisson, écuyer [voir **notice**]. [*Souvenirs de la Flandre*, 1872, p. 167]

On retrouve une famille de la Vacquerie à Arras [DELMAIRE, p. 326] et à Lille, active en politique dès 1297. Elle était « l'une des 30 familles qui exercent le pouvoir de manière continue ». [BECCHIA, p. 323] De cette dernière famille, Pierre de la Vacquerie, écuyer, faisait partie de la Cour amoureuse de Charles VI et portait *échiqueté d'argent et d'azur, au chef de gueules chargé d'une étoile d'or à dextre*. [*Souvenirs de la Flandre*, 1875, p. 169 ; citons la suite : « M. Demay, dans son *Inventaire*, décrit six sceaux de membres de cette famille de la Vacquerie, qui comptait parmi les patriciennes de Lille à cette époque. D'après son blason, le premier président du parlement de Paris sous Louis XI, Jean de la Vacquerie, était de cette famille, qu'il ne faut pas confondre avec une autre appelée Tauvel et dite de la Vacquerie, qui portait : *Ecartelé, aux 1 et 4, de gueules à trois lions d'argent ; aux 2 et 3, de gueules au croissant d'or* »]



Famille de la Vacquerie dit Tauvel [SARS DE SOLMONT, X, p. 252]

PATRIMOINE

Seigneurie et fief :	Seigneurie de Bullecourt Fief et seigneurie au village de le Sauch Fief à Méricourt
Propriété foncière :	Biens à Méricourt
Supplément :	Apports Jehan de Pronville (1499) : - la terre et seigneurie de Bullecourt tenue en un seul fief du château de Longuastre - un fief et seigneurie « que il a de son acqueste » [qu'il a acquis] au village de le Sauch tenu de monseigneur d'Anhoing à cause de sa terre et seigneurie de Beaumetz [Beaumetz-les-Cambrai]

Apport/dot Jacqueline de la Vacquerie (1499) :

- tous ses biens et fiefs à Méricourt (avec droits de dimes) provenant de la grand-mère de son père demoiselle Jehenne de Quiery (grand-mère de son père) et de feu Galloix de la Vacquerie

- 24 francs d'Artois de rente héritière d'ici douze ans ou au décès de son père (à deux termes : la moitié à Noël et l'autre moitié à la saint Jean-Baptiste) (la rente pourra être rachetée 400 francs par Jehan de la Vacquerie ou « ses hoirs ou aians cause »)

- 50 francs

Douaire : douaire coutumier sur tous les fiefs, terres et seigneuries de Jehan de Pronville

REFERENCES

AMD BB 29 : registre d'échevinage.

AMD BB 84 f. 85r : entrée en bourgeoisie de Jehan de Haucourt, conseiller en cour laïc, clerc, né à Lécluse vers Douai, marié à Marie le Maire, d'où cinq enfants : Anthoinin (8 ans), Gillet (6 ans), Margotine (5 ans), Bétrix (3 ans) et Janynet (8 mois), le 11 décembre 1450.

AMD BB 84 f. 100r : entrée en bourgeoisie de Gillotin de Haucourt, clerc, fils de Jehan de Haucourt, clerc de messieurs les échevins, et de Marie le Maire, le 4 juin 1462.

AMD FF 626-3194 : contrat de mariage Gilles de Haucourt et demoiselle Catherine de la Vacquerie, le 26 décembre 1465.

AMD FF 640-4395 : contrat de mariage Jehan de Pronville, écuyer, seigneur de Bullecourt et demoiselle Jacqueline de la Vacquerie dit Tauvel, le 12 décembre 1499.

F. BRASSART, *Histoire du château...*, t. 1, p. 381.

C. BECCHIA, *Les bourgeois et le prince...*, Annexes, vol. 2, p. 323.

S. BLONDEL, *La municipalité...*, t. 3, p. 549 et t. 4, p. 734.

J. LE CHARPENTIER, *Histoire généalogique...*, t. 2, p. 917.

B. DELMAIRE, « Le livre de famille... », p. 326.

J.-C. LAMENDIN, *Les échevins...*, p. 66.

C. DE SARS DE SOLMONT, *Recueil de généalogies...*, t. 8, p. 753 ; t. 10, p. 252.

Souvenirs de la Flandre wallonne..., t. 12 (1872), p. 153 et 167 ; t. 15 (1875), p. 169 ; t. 20 (1880), p. 165 ; sér. 2 t. 8 (1889), p. 129-130.

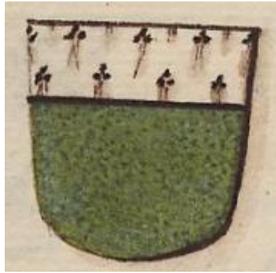
De TORTEQUESNE, Jehan (1)

Dit BRONGNARD, BRONGNARS, BRONGNART

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres : Ecuyer (cité en 1400)
Noble homme (cité en 1400)

Armoiries : *Sinople au chef d'hermine* [CHARPENTIER, II, p. 1042]



[SARS DE SOLMONT, X, p. 159]

Cri d'armes : De Hamel en Artois : « Escaillon-Denaing ! » [ROGER, p. 43 et CHARPENTIER, II, p. 653]

BIOGRAPHIE

Sépulture : Eglise Saint-Pierre de Douai « en lieu honnable à l'ordonnance de ses exécuteurs »

Enfant(s) (premier lit) : - Marie de Tortequesne (fille aînée)
- Brongnet (fils aîné)
- Ramage, bourgeois de Douai en 1404, marié à demoiselle Marie Catel (famille bourgeoise et échevinale) d'où Hanotin et Hanette
- Robert

Autres liens : Ses nièces : Mariette et Hanette (filles de feu Dosce de Rémi, écuyer)
Exécuteurs testamentaires : Watier et Ricard Painmouillet frères, Watier Picquette, Brongnart, Robert/Robiert et Ramage/Ramaget ses enfants, Jaquemart Grisquière

Supplément : Maison éteinte au XVI^e siècle [SARS DE SOLMONT, X, p. 159]

PATRIMOINE

Seigneurie : Seigneurie de Hamel ?

Rente : Ecourt

Supplément : **Héritiers de Jehan de Tortequesne (1400) :**
Marie de Tortequesne : quand elle se mariera, 30 florins couronne d'or de rente viagère acquise et achetée par le

testateur à Hanart de Noyelle, écuyer ; **6 couronnes d'or de rente de Gillos Lanyeux demourant à Ecourt** (et le lit où le testateur git communément avec diverses pièces de textile et draps, un « escrang » et un « fregies » [effigie ?] qui furent à ma demoiselle sa mère, une ceinture d'argent, une houppelande fourrée d'écureuils), 120 florins couronne d'or, 10 couronnes d'or de rente viagère que le testateur acheta à Jehan de Layens à la vie de Brongnet son fils et de Marie ; 12 coussins et 1 « bancquet pers le milleur »

Ramage : 3 « escalles » d'argent et le lit sur lequel Ramage git communément [dort habituellement] (et autres pièces de draps et textile)

Jehane (à présent sa maitresse) : 10 couronnes du Roi « en rémunéracion de tous services que elle lui ara fais et fera jusques au jour de lui testateur »

Gérard de Biaumont : une houppelande fourrée de renard

Brongnet : tout le surplus ; terres, fiefs et possessions

Modification apportée en 1402 :

Mariette, sa nièce (ou Hanette si Mariette décède) : **6 florins d'or à la couronne de rente viagère donné par l'héritier ou ayant cause de feu Gillot Lanieux d'Ecourt**

REFERENCES

AMD FF 868-33163 : testament noble homme Jehan de Tortequesne, le 25 aout 1400.

AMD FF 869-33237 : testament noble homme Jehan de Tortequesne, le 19 avril 1402.

AMD BB 84 f. 8v : entrée en bourgeoisie de Jehan de Tortequesne dit Ramage, écuyer, marié à demoiselle Marie Catel, le 14 janvier 1404.

J. LE CHARPENTIER, *Histoire généalogique...*, II, p. 1042.

P. ROGER, *Noblesse et chevalerie...*, p. 43.

C. DE SARS DE SOLMONT, *Recueil de généalogies...*, t. 10, p. 159.

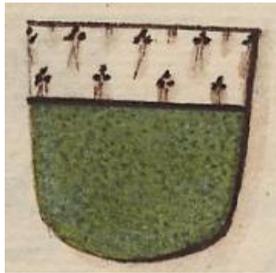
De TORTEQUESNE, Jehan (2)

Dit BRONGNARD, BRONGNARS, BRONGNART

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres : Ecuyer (cité en 1453), seigneur de Hamel (cité en 1457)

Armoiries : *Sinople au chef d'hermine* [CHARPENTIER, II, p. 1042]



[SARS DE SOLMONT, X, p. 159]

Cri d'armes : De Hamel en Artois : « Escaillon-Denaing ! » [ROGER, p. 43 et CHARPENTIER, II, p. 653]

Echevinage : 1454, 1458, 1461, 1464

Bourgeoisie : Par achat, le 7 septembre 1453

Cléricature : Non

BIOGRAPHIE

Naissance : Douai

Sépulture : ☩ avant 1473
Eglise de Hamel

Epouse (1) : Demoiselle Angnies de Raisse/Râches

Enfant(s) (premier lit) : - Huchon/Hue né en 1442 à Torteqesne, écuyer et bourgeois en 1473, seigneur de Hamel en 1474, non clerc, épouse demoiselle Colle de Humereuil/ Humières/ « Humereulles » ; paye une taxe de 32 livres pour un fief tenu de la salle de Lille ; fournit un archer en 1476 en tant que noble homme des châtelainies de Lille, Douai et Orchies (ainsi que Pierchon de Torteqesne qui servit aussi « en sa personne ») [*Souvenirs de la Flandre*, 1884, p. 34, 41 et 46]

- Pieronne/Pieronelle née en 1445, épouse Nicolas Faverel en 1463, un valenciennois détenant deux fiefs à Bousies (fiefs de Séry et de Caudry). La célèbre famille Faverel est connue comme détentrice de la mairie d'Arras jusqu'en 1404. Mais nous ne sommes pas certains de la filiation. [DELMAIRE, p. 302-303 et ROGER, *Archives historiques...*, p. 128]

Epouse (2) : Demoiselle Colle Mauclerc (avant 1474), veuve de Jehan du Pré/Pret (bourgeois de Douai, né à Arras), sœur de demoiselle Marie Mauclerc, épouse de Simon Lescullier ; sa sépulture est

prévue à l'église Saint-Pierre de Douai, auprès de son premier mari. Simon Lescullier testa en 1457 et 1474 en tant que simple bourgeois de Douai (AMD FF 878-33645 et FF 881-33777). Un ou plusieurs Simon Lescullier furent échevins dans la première moitié du XV^e siècle. On trouve à Douai plusieurs marchands du nom de Lescullier.

Autres liens : Jehan de Tortequesne, bâtard de Jehan de Tortequesne dit Brongnart, tondeur de draps, bourgeois en 1456, clerc, marié à Catherine Poulle, fille illégitime de Pierre.

Robert de Tortequesne, bâtard de Jehan de Tortequesne dit Brongnart, né à Lillers, bourgeois en 1462, non clerc, marié à Marie Edouart.

Exécuteurs testamentaires : le dernier vivant du couple (selon qui décède en premier), messire Pierre de Raisse (chevalier), Jehan de Haucourt, Simon Lescullier, Jehan le Carlier dit Ramage

Supplément : Maison éteinte au XVI^e siècle [SARS DE SOLMONT, X, p. 159]

Le 21 juillet 1451, Hanotin de Tortequesne, un fils bâtard à Jehan, et son frère bâtard Robinet de Tortequesne furent bannis de Douai pour le meurtre et complicité de meurtre de Jaquotin Dupont. Pour ce meurtre, Hanotin fut aussitôt gracié par le roi de France.

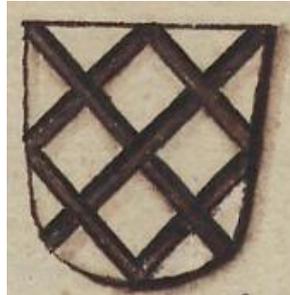
« A la fin des années 1450, une bande réunie autour du bâtard de Tortequesne [Jehan], d'Evrard Lescrivent, de Jehan Villonet et de Pieret Lauroy sème la violence à Douai, malgré plusieurs procédures entamées devant les échevins et devant les paiseurs ». En 1461, des archers sont envoyés par le comte de Flandre à la demande des échevins de Douai pour tenter d'appréhender Jehan de Tortequesne et ses complices dangereusement armés. [NIKICHINE, p. 85, 421, 451 et 500]

Famille de Raisse : il existe de nombreux de Raisse à Douai au XV^e siècle. Si une majorité est roturière, certains sont assurément nobles : le chevalier Collart de Raisse (AMD BB 84 f. 24v), l'écuyer Philippe de Raisse eut un fils illégitime nommé Hector qui fut appareilleur de draps (AMD BB 84 f. 56r), Jacques de Raisse, bailli de Hénin-Liétard eut une fille illégitime nommée Marguerite (AMD FF 616-2340). Nous pensons que la demoiselle Angnies de Raisse fut donc d'ascendance noble.

La seigneurie de Raisse (Râches-lez-Douai) était en possession du chevalier Pierre de Haveskerque dit de Wisquette à la fin du XIV^e siècle. [*Souvenirs de la Flandre*, 1876, p. 75] A la fin du XV^e siècle, on trouve messire Pierre de Raisse, chevalier, seigneur de la Hargerie, capitaine de Péronne. [*Souvenirs de la Flandre*, 1884, p. 41]

Famille de Humières : la terre d'Humières en Artois donna son

nom à cette maison éteinte à la fin du XVI^e siècle. Cette famille célèbre fournit des personnages importants : grands-maitres de l'artillerie, grand aumônier, grand fauconnier de France, gouverneurs de Picardie, et chevaliers de la Toison d'Or. Elle porte *d'argent, fretté de sable*. [ROGER, p. 299]



[SARS DE SOLMONT, VI, p. 652]

PATRIMOINE

Seigneurie et fief : Seigneurie de Hamel, ressort de la châtellenie et gouvernance de Douai, justice vicomtière mouvant de la seigneurie d'Estrées ; détenue au XIII^e siècle par un chevalier qui était de la maison des châtelains de Douai et portait le nom du fief, puis au XIV^e siècle par la famille de Tortequesne, « issue de la même maison » ; on trouve à Hamel trois manoirs seigneuriaux « dont le plus important dépendait du fief de Lassus, tenu en justice foncière du seigneur du village ; situé derrière le chœur de l'église, entouré de fossés, il renfermait, en 1486, une « grosse tour de pierre' » [Souvenirs de la Flandre, 1887, p. 89 ; voir en complément CHARPENTIER, II, p. 653-654]
Fiefs, terres et héritages à Lécluse, Tortequesne, Récourt et ailleurs

Propriété foncière :	Biens à Douai Maison de Quiéry
----------------------	-----------------------------------

Rente :	Rentes héritières et viagères à Lécluse, Tortequesne, Hamel, Récourt et ailleurs
---------	--

Supplément : **Héritiers Jehan de Tortequesne et Colle Mauclerc (1457) :**
A Huchon : tous les fiefs, terres et héritages appartenant au testateur et provenant de son « lez et costé » situés à Lécluse, Tortequesne, Hamel, Récourt et ailleurs dont il reçoit des rentes héritières et viagères à charge de payer les dettes qui y sont attachés (rentes, hypothèques). La condition que les exécuteurs testamentaires puissent en jouir pendant trois ans est précisée, à charge de payer cent francs à Jehan de Tortequesne en une fois, le tiers des reliefs et droitures inhérents aux héritages chaque année (autrement dit en trois fois), les frais d'obsèques et funérailles des testateurs, et « es gouvernement et

alimentation desdits Huchon et Pieronnelle de Tortequesne, sa sereur, enfants légitimes dudit Brongnart ».

A Jehan : 100 francs

A Colle : pour son droit de douaire, 60 francs d'Artois par an et 2 muids de blé « pour son vivre » par an à prendre sur les terres et fiefs légués à Huchon, à charge de gouverner Pieronnelle de Tortequesne « pourveu que icelle Pieronnelle se conduise au plaisir dicelle demoiselle et se elle faisoit le contraire, elle se pourra deschargier dudit gouvernement en délaissant à icelle Pieronnelle lesdits 2 muids de blé » ; le surplus des terres pendant trois ans « pour en user à son bon plaisir et volenté » ; les biens, terres et les 400 écus d'or qu'elle avait apportées en dot à charge de payer les dettes personnelles du couple

A Pieronnelle : des biens (au moins ceux situés à Douai) possédés par Colle Mauclerc « pour Dieu et en aumosne » et en avancement de son mariage à condition que Pieronnelle renonce aux droits de quint et autres droits de succession du père au profit de Huchon ; la maison de Quiery donnée dans un premier temps à Marie Mauclerc (si refus des héritiers de l'épouse ou de sa sœur, Pieronnelle aura à la place 500 francs en avancement de son mariage).

A la demoiselle Marie Mauclerc : la maison, terre et héritage située à Quiery après le décès de Colle Mauclerc (cet héritage provient du « patrimosne » de sa sœur).

REFERENCES

AMD BB 29 : registre d'échevinage.

AMD BB 84 f. 33r : entrée en bourgeoisie de Jehan du Pré, né à Arras, marié à Colle Mauclerc, le 15 avril 1419.

AMD BB 84 f. 88r : entrée en bourgeoisie de Jehan de Tortequesne dit Brongnart, écuyer, non clerc, né à Douai, veuf d'Angnies de Raisse, d'où Hue (11 ans) et Pieronne (8 ans), marié à Colle Mauclerc, le 7 septembre 1453.

AMD BB 84 f. 92r : entrée en bourgeoisie de Jehan de Tortequesne, tondeur de draps, bâtard de Jehan de Tortequesne dit Brongnart, écuyer, marié à Catherine Poulle, fille illégitime de Pierre Poulle, le 18 aout 1456.

AMD BB 84 f. 100r : entrée en bourgeoisie de Robert de Tortequesne, né à Lillers, bâtard de Jehan de Tortequesne dit Brongnart, écuyer, marié à Marie Edouart, le 3 mars 1462.

AMD BB 84 f. 111v : entrée en bourgeoisie de Hue de Tortequesne, écuyer, non clerc, né à Tortequesne, fils de feu Brongnart, marié à Colle de Humereuil/Humières/ « Humereulles », le 9 juillet 1473.

AMD FF 625-3130 : contrat de mariage Nicolas Faverel et demoiselle Pieronne de Tortequesne, le 23 juillet 1463.

AMD FF 630-3607 : ravestissement de mariage Hue de Tortequesne et demoiselle Colle de Humereuil/Humières/ « Humereulles », 23 novembre 1474.

AMD FF 878-33632 : testament Jehan de Tortequesne et demoiselle Colle Mauclerc, le 14 janvier 1457.

J. LE CHARPENTIER, *Histoire généalogique...*, II, p. 653-654, 1042.

B. DELMAIRE, « Le livre de famille des le Borgne d'Arras (Arras 1347-1538). Contribution à la démographie historique médiévale », *Revue du Nord*, tome 65, n°257, avril-juin 1983, Moyen Âge, p. 301-326.

J.-C. LAMENDIN, *Les échevins...*, p. 69 et 82.

M. NIKICHINE, *La justice échevinale...*, p. 85, 421, 451 et 500.

P. ROGER, *Noblesse et chevalerie...*, p. 43 et 299.

P. ROGER, *Archives historiques et ecclésiastiques de la Picardie et de l'Artois*, t. 2, 1842, p. 128.

C. DE SARS DE SOLMONT, *Recueil de généalogies...*, t. 6, p. 652 et t. 10, p. 159.

Souvenirs de la Flandre wallonne..., t. 16 (1876), p. 75 ; sér. 2 t. 4 (1884), p. 34, 41 et 46 ; sér. 2 t. 7 (1887), p. 89.

De VILLERS-AU-TERTRE, Thomas
Du SAUCHOY, De VILLERS, Thumas

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres : Ecuyer (cité en 1433)

Armoiries : *D'azur à l'écusson d'argent accompagné de huit billettes du même, posées en orle*

[seconde moitié du XIII^e siècle, onze billettes pour le chevalier Aléaume, seigneur de Villers-au-Tertre, conseiller du comte de Hainaut mais neuf billettes pour le chevalier Hellin de Villers, sire de Campiaus, conseiller du comte de Hainaut, voir *Souvenirs de la Flandre*, 1876, p. 140 et DEMAY, *Flandre*, I, p. 204, n°1715 et 1716]



[SARS DE SOLMONT, X, p. 372]

Echevinage : 1435, 1438, 1446, 1449, 1459, 1463

Bourgeoisie : Par achat, le 16 janvier 1433

Cléricature : Oui

BIOGRAPHIE

Naissance : Douai

Ascendance : Fils de Nicolas/Colart de Villers dit du Sauchoy, chevalier et Jeanne d'Auberchicourt (maison des châtelains de Douai) qui se remaria en 1410 à Watier des Prés, gentilhomme lillois

Côté paternel : petit-fils de Mathieu de Villers, seigneur du Sauchoy, et de Marguerite de Marquette

Côté maternel : petit-fils de Jean d'Auberchicourt et Marie de le Motte [*Souvenirs de la Flandre*, 1876, p. 145-146 et SARS DE SOLMONT, X, p. 372]

Parenté : 3 voire 4 frères et sœurs :

- Jean, seigneur du Sauchoy

- Jeanne

- Marie

- Pierre, frère aîné, mort sans enfant [SARS DE SOLMONT, X, p. 372]

[Nicolas du Sauchoy rédigea deux testaments en 1396 et 1400 ; sur ce dernier, il confia ses quatre enfants mineurs sous la tutelle d'Ernoul d'Auberchicourt et de Jean de Tortequesne dit Li Quens (le comte), écuyers ; *Souvenirs de la Flandre*, 1876, p. 146-147]

Epouse (1) : Demoiselle Jeanne le Dent dit d'Épinoy-lez-Oisy, fille héritière de Jean, seigneur d'Épinoy-lez-Oisy et le Dent [GOETHALS, p. 63]

Enfant(s) (premier lit) : - Ghuye/Ginette, née en 1426, épouse d'Oudart, bâtard de Montigny, écuyer [voir **notice**]
- Colin/Colart/Nicolas, fils aîné et héritier principal, né en 1427, époux de Jeanne de Corbehem (de la maison des châtelains de Douai), fille de Jean de Corbehem dit le Borgne, écuyer, seigneur de Bellonne en partie et de Jeanne de Paris. Il mourut vers 1480 et fut enterré à l'église Saint-Jacques.
- Nicole
- Jeanne, épouse d'Étienne du Martroit par contrat du 9 avril 1448, bourgeois de Valenciennes, fils de Jean du Martroit et de Marguerite de Harielle
[*Souvenirs de la Flandre*, 1876, p. 147-148 et GOETHALS, p. 64]

Autres liens : Nicolas de Villers et Jeanne de Corbehem eurent deux enfants :
- Jehan de Villers dit du Sauchoy, écuyer, né à Douai, bourgeois en 1485, échevin de Douai (à 4 ou 11 reprises de 1489 à 1522), marié à Hélène le Rémi-de-Carlièr le 16 octobre 1484, fille de Jehan le Carlièr dit Ramage et de Marguerite de Douai dit Audeffroy. Leurs parents et amis à leur mariage : Jehan de Wingles, écuyer, mari Jacqueline le Carlièr [voir **notice**], Jean de Pérenchies, écuyer (mari Jeanne de Douai dit Audeffroy), Jehan d'Escaillon, maître Jean le Carlièr, Jean Bottin et Colard Pottier (mari Jeanne le Carlièr), etc.
- Marie de Villers épousa Pierre d'Auby, écuyer
[*Souvenirs de la Flandre*, 1876, p. 148, CHENAYE-DESBOIS, XII, p. 818 et GOETHALS, p. 67]

Supplément : Famille de Villers-au-Tertre puis du Sauchoy : rameau se rattachant à la maison de Wavrin par l'intermédiaire du chevalier Mahiex d'Auby, seigneur de Villers-au-Tertre à la mi-XIII^e siècle [*Souvenirs de la Flandre*, 1876, p. 142]

Deux écuyers portent le nom de Villers sans qu'on puisse les rattacher à la branche du Sauchoy :

- Gérard de Villers, bourgeois de Douai le 12 janvier 1403, marié à la demoiselle Helle du Rosuel. Il rédigea un testament le 9 novembre 1410. Il a un fils nommé Collard.

- Jehan de Villers, né à Lille, bourgeois de Douai le 7 mai 1435. Il fut marié à la demoiselle Jehane de Deuwyeul/Douayeul/Douai, fille de feu Bauduin, le 10 juin 1434. Sa femme apportait plusieurs rentes et biens à Douai dont la droiture des étalages des pelletiers et toiliers. Son douaire était fixé à 200 francs.

Parmi les avoués, on retrouve : Jehan Audeffroy, Jehan de Fuie, Gille Canivet, Jehan Audeffroy fils du premier, Hanotin de Fuie fils de Jehan.

PATRIMOINE

Seigneurie et fief : Seigneuries de Peyssant en partie puis du Sauchoy et d'Auberchicourt après le décès de son frère aîné [GOETHALS, p. 63]

REFERENCES

AMD BB 29 : registre d'échevinage.

BB 84 f.7r : entrée en bourgeoisie de Gérard de Villers, écuyer, marié à Helle du Rosuel d'où Collard, le 12 janvier 1403.

AMD BB 84 f. 57v : entrée en bourgeoisie de Thumas du Sauchoy, écuyer, clerc, né à Douai, marié à Jehenne le Dent d'où Ginette 7 ans et Colin 6 ans, le 16 janvier 1433.

BB 84 f.61r : entrée en bourgeoisie de Jehan de Villers, écuyer, marié à Jehane de Deuwyeul, le 7 mai 1435.

AMD BB 84 f. 123r : entrée en bourgeoisie de Jehan de Villers dit du Sauchoy, écuyer, le 20 mai 1485.

AMD FF 612-1965 : contrat de mariage Jehan de Villers, écuyer et demoiselle Jehane de Deuwyeul/Douayeul/Douai, 10 juin 1434.

AMD FF 870-33290 : testament de Gérard de Villers, écuyer, le 9 novembre 1410.

J. LE CHARPENTIER, *Histoire généalogique...*, t. 2, p. 1058-1063.

F. DE LA CHENAYE-DESBOIS, *Dictionnaire de la noblesse...*, t. 12, p. 817-819.

G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre...*, t. 1, p. 204.

H. DOUXCHAMPS, « Les quarante familles belges les plus anciennes subsistantes. Wavrin de Villers au Tertre », *Le Parchemin* 432 (Novembre-Décembre 2017), p. 550-565.

F.-V. GOETHALS, *Histoire de la maison de Wavrin...*, p. 63-67.

J.-C. LAMENDIN, *Les échevins...*, p. 69 et 73.

C. DE SARS DE SOLMONT, *Recueil de généalogies...*, t. 10, p. 372.

Souvenirs de la Flandre wallonne..., t. 16 (1876), p. 140-157.

De WINGLES, Jehan

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres : Ecuyer (cité en 1477)
Noble homme (cité en 1477)

Armoiries : *D'azur à l'écusson d'argent en abîme à un bâton de gueules engrêlé brochant sur le tout* (Wavrin-Waziers puis Beaussart, seigneurs de Wingles et de Moeuvres) [*Souvenirs de la Flandre*, 1886, p. 135]

En 1484, un gentilhomme cambraisien nommé Jehan de Wingles, qualifié de bourgeois, portait *un écusson en abîme à la bande engrêlée brochant, penché, timbré d'un heaume couronné, cimé d'une tête de bœuf, supporté par deux hommes sauvages*. [DEMAY, *Flandre*, I, p. 494, n°4530]

On retrouve ce sceau pour Jehan de Wingles « le josne », écuyer, lors d'un dénombrement du fief de Moeuvres daté du 4 juillet 1513 qui serait notre homme douaisien ; un Jehan de Wingles, écuyer, le porte toujours en 1531. [*Souvenirs de la Flandre*, 1876, p. 138 et DEMAY, *Flandre*, I, p. 215, n°1821]



[SARS DE SOLMONT, X, p. 618]

BIOGRAPHIE

Ascendance : Fils de noble homme Pierre de Wingles, écuyer

Epouse (1) : Demoiselle Jacqueline le Carlier (3 janvier 1477)

Fille de Jehan le Carlier dit Ramage († avant 1477 ; échevin de Douai en 1445, 1451, 1454, 1466, 1471) et de demoiselle Marguerite de Douai dit Audeffroy († avant 1477 ; famille échevinale) (voir AMD FF FF 616-2402)

Petite-fille de Jehan Audeffroy

Sœur d'Hélène le Carlier

Autres liens : Entourage de l'épouse présent au mariage : honorables et sages Richard Bottin (conseiller du duc de Bourgogne et lieutenant du gouverneur de Lille), Hue de Tortequesne et Hue de Biache (écuyers), maître Jehan Le Carlier et Jehan d'Escaillon

Supplément : Branche de la maison de Wavrin depuis Robert de Wavrin dit de Beussart, chevalier, seigneur de Wingles (relevant de la châtellenie de Lens), connétable de Flandre (fin XIII^e siècle). Famille sortie d'un puiné de celle de Wavrin, qui portait *d'azur à l'écusson d'argent, au bâton engrêlé de gueules*. [GOETHALS, p. 41 et CHARPENTIER, II, p. 1071]

En 1388, à Douai, noble homme messire William de Beussart dit le Bleu de Wingles, chevalier, seigneur de Rullecourt, fut marié à Marie du Castel, fille de Gilles, écuyer. [*Souvenirs de la Flandre*, 1876, p. 132]

En 1403, monseigneur d'Antoing résidait au donjon de « son chastel de Wingles », bailliage de Lens. [BRASSART, I, p. 378]

Un Jean de Wingles épousa Béatrix du Bois par contrat du 14 juillet 1406 pour donner la branche des Wingles de Moeuvres. Ils eurent Jean, écuyer, seigneur de Moeuvres et du Hem en Langlée qui épousa demoiselle Jeanne le Rémy dit Carlier, fille de Jean Rémy dit Carlier et de Jeanne d'Aisseville/Assonville. Leur fille Agnette/Anne de Wingles fut mariée en 1500 à Michel de la Hamaide, écuyer, seigneur de Chéreng, fils de Jacques de la Hamaide et de Michelle de Croix, dame de la Valite. [GOETHALS, p. 173 et SARS DE SOLMONT, X, p. 618-619]

PATRIMOINE

Seigneurie et fief :	Fief et noble tènement vers Cambrai (peut-être vers Naves) Fief des forages à Cambrai Fief à Mérignies Fief à Carnières Fief à Saint-Hilaire Fief entre Saily et Haynecourt Fief du Toupet (arrière-fief de Saint-Albin à Douai, sans justice vicomtière, voir BRASSART, II, p. 752) Fief de Moeuvres (acquis en 1483)
Propriété foncière :	Terres à Naves, Cambrai et environs, Rumilly-en-Cambrésis, Douai, Dechy, Waziers, Lambres et Sin Maisons à Cambrai et Escarmain Plusieurs biens immobiliers à Douai
Rente :	Douai
Supplément :	Apport Jehan de Wingles (1477) : - un fief et noble tènement liègement tenu de l'évêque de Cambrai à cause de son palais de Cambrai comprenant une belle maison manable (habitable) avec granges, maréchaussées, colombiers et autres édifices tout enclos de murs et 161 mencaudées de terres labourables à Naves et 47 mencaudées de

terres tenues en fief du seigneur de Naves

5 mencaudées de terre au même lieu à usage à courtils à garance tenant aux marais dont on rend chaque année un écu de 48 gros chaque mencaudée soit 12 livres

Par le censier du lieu : 6 livres de rente annuelle, un « cras pourchel » par an en la valeur de 72 sous, 60 paires de pigeons ou 12 deniers tournois pour chaque paire (72 sous), une mencaudée de pois estimée à 36 sous, 300 « waras d'esteulle » (bottes de paille) livrées dans la cour de la maison estimées à 20 sous la centaine, amener ou faire amener de ses chevaux toutes les matières et étoffes nécessaires à la réfection de la maison (matières prises en la ville de Cambrai ou environ)

12 chapons et deux mencauds d'avoine de rente à prendre sur l'hôtel du chêne à Naves

- 32 mencaudées de bois et de prés au terroir de Naves sans charge de dîmes, terrage ou rente qui peuvent valoir chaque année parmi un courtil à garance 49 francs

- 25 mencaudées de terres au terroir de Naves : 5 mencaudées de terre tenu en un fief du seigneur de Naves (dont on rend de chaque mencaudée, 5 mencauds de blé « au bled » [moisson d'été] et 2,5 mencauds en mars), 10 mencaudées en une pièce (3 mencauds de blé « au bled » par mencaudée et 1 mencaud d'avoine en mars), 10 mencaudées et une boistelle de terre au terroir de Naves (3 mencauds « au bled » et 1 mencaud en mars)

- un fief et simple hommage tenu dudit seigneur de Cambrai à cause de sa seigneurie du « chastel en cambrésiz » nommé le fief des Forages sur lequel dépendent de « beaux drois à cause desdits foraiges » sur plusieurs maisons et héritages situés sur le marché « dudit chastel » avec plusieurs rentes de chapons, avoine et argent (pour le moment sans grande valeur à cause « du feu de meschief [grand malheur, événement fâcheux] » qui eut lieu) avec 40 mencaudées de terre en trois pièces (dont on rend de 16 mencaudées en deux pièces : 2 mencauds de blé « au bled » et un mencaud d'avoine en mars ; des 24 mencaudées en une pièce : de chaque mencaudée, un mencaud de blé).

- un fief à simple hommage tenu de la pairie de Rumilly (Rumilly-en-Cambrésis) de 14 mencaudées de terre en deux pièces au terroir de Mérignies (pour chaque mencaudée, 3 mencauds « au blé » et 1 mencaud d'avoine en mars)

- un fief à simple hommage tenu des chapelains de Cambrai contenant 5 mencaudées de terre au terroir de Carnières (dont on rend par mencaudée, chaque année, 4 mencauds « au bled et une mancaud d'avoine en mars)

- un fief à simple hommage tenu de monseigneur de Saint-Aubert de Cambrai d'une mencaudée au terroir de Saint-Hilaire, dont on rend à cens 3 mencauds de blé,

- la moitié d'une maison avec 6 boitelées de terre dont 5 de

- vignes (l'autre moitié est à sa sœur) : 7 gros de rente annuelle
- au décès de ses parents, une belle maison, tènement et héritage à Cambrai où habitent ses parents avec une autre y joignant : « lesquelles deux maisons ne doinent par an de rente que 14 gros ou environ »
 - au décès de sa mère, une belle maison, grange et maréchaussées à Escarmain à laquelle « append droit de terraigne et de disme, terres ahanables, prez et boz dont on rend franchement chacun an an trente deux livres monnoie de Hainiau »
 - au décès de sa mère, un fief à simple hommage tenu de monseigneur de Cambrai à cause de son palais contenant 16 mencaudées de terre en une pièce entre Sailly et Haynecourt (dont on rend de chaque mencaudée, 4 mencauds « au bled » et 2 mencauds en mars)

Apport/dot Jacqueline le Carlier (1477) : (de la succession de ses parents)

- un fief nommé Touppet tenu de monseigneur de Saint-Aubin contenant 10 rasières 3 coupes de terres labourables (dont on rend chaque année à « le roye du bled » 5 rasières 2 coupes et autant d'avoine en mars)
- la moitié de la quatrième partie de l'hôtel de « Le Bretesque » (la quatrième partie vaut annuellement 13 livres 14 sous « sans comprendre la plache ou les priseurs du bled sont qui vault par an en la part de ladite demoiselle XXXIII sous »)
- la moitié de plusieurs rentes héritières dans l'échevinage de Douai tant « solz parisis, solz douisiens, cappons, oisons, bledz, aveines et autres neuves parties » portant chaque année 28 livres 6 sous de rente
- la moitié de : l'hôtel dit le « Coupe Doz » sur le marché (36 livres 18 sous 6 deniers par an), une grange au Barlet « en louage » (la moitié de 14 livres 17 sous soit 7 livres 8 sous 6 deniers), la maison de Cuvillers avec le grand jardin de Ghistelle (18 livres 3 sous), deux petites maisons y joignant (66 sous), la maison de Ghistelle (8 livres 5 sous), une autre maison y joignant (4 livres 2 sous 6 deniers), trois maisons en la rue de l'Aubel (8 livres 2 sous 6 deniers), une grande maison devant l'église St-Nicolas (13 livres 4 sous), deux maisons rue de la Saunerie (7 livres), une maison à Dechy tenu en arrentement par Fremin Sautoir (49 sous 6 deniers), une maison, grange, maréchaussées et autres édifices à Sin (4 livres 2 sous 6 deniers), six cens de pré à Sin (dont on rend chaque année au profit de la demoiselle 55 sous), 5 rasières 2 coupes de pré à Dechy (10 livres), une rasière de terre à Waziers (5 rasières de blé « au bled » et autant en avoine en mars), une autre coupe de terre au terroir de Waziers (5 coupes de blé « au bled » et autant d'avoine en mars), 25

rasières 2 carreaux et demi de terre au terroir de Dechy (par rasière : 6 rasières « au bled » et rien en mars), 10 coupes de terre au terroir de Lambres (par rasière : 4 rasières « au bled » et 3 rasières 2 coupes en mars), trois rasières une coupe de terre hors de la porte Morel (par rasière : dont on rend à « le roye du bled » 4 rasières et autant d'avoine en mars)

- 1600 livres en argent, vaisselle et bijoux (dont 900 livres à employer en rentes viagères au profit du couple suivant les conseils des parents et amis de la demoiselle et 700 livres pour employer « es habillemens de sadite femme, frais de noepces et autres »)

Douaire : la franchise du fief de Naves tenu de monseigneur de Cambrai pour jouir de la moitié des fruits de ce fief toute sa vie durant et la moitié des deux maisons familiales déclarées par Jehan de Wingles toute sa vie durant.

Acquisition du 29 avril 1483 :

« Noble et honnoré » Jehan de Wingles achète de demoiselle Marie Rosel/Rozel, veuve de Tristan Blondel, écuyer, et de Jean de Nordes, écuyer, seigneur de Blécourt, une terre à Moeuvres, tenue en fief lige et en haute justice du chapitre de Saint-Géry de Cambrai. (vente concédée pour payer les anciennes dettes et rançons dues pour la capture de Tristan « durant les guerres et divisions passées ») [*Souvenirs de la Flandre*, 1876, p. 137]

Note : sur la famille Blondel, originaire de l'Artois, voir CHENAYE-DESBOIS, XII, p. 858 ; Jean, dit Tristan de Blondel, seigneur de Manchicourt et Leghore, Hainville, grand prévôt de Cambrai épousa Marie Rozel, dame de Hordain, fille de Guy et de Marie de Molembais.

REFERENCES

AMD BB 29 : registre d'échevinage.

FF 616-2402 : contrat de mariage Jehan le Carlier dit Ramage, bourgeois de Douai et demoiselle Marguerite Audeffroy, accompagnée de son père Jehan Audeffroy, 3 novembre 1443 (terres et rentes dans les apports respectifs mais aucun fief apporté).

AMD FF 631-3698 : contrat de mariage noble homme Jehan de Wingles, écuyer et demoiselle Jacqueline le Carlier, 3 janvier 1477.

F. BRASSART, *Histoire du château...*, t. 1, p. 378 et t. 2, p. 752.

J. LE CHARPENTIER, *Histoire généalogique...*, t. 2, p. 1071.

F. DE LA CHENAYE-DESBOIS, *Dictionnaire de la noblesse...*, t. 12, p. 858.

G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre...*, t. 1, p. 215 et 494.

F.-V. GOETHALS, *Histoire de la maison de Wavrin...*, p. 41 et 173.

J.-C. LAMENDIN, *Les échevins...*, p. 53 et 77.

C. DE SARS DE SOLMONT, *Recueil de généalogies...*, t. 10, p. 618-619.

Souvenirs de la Flandre wallonne..., t. 16 (1876), p. 127-140.

Du BOS dit le BESGUE, Baudouin

Le BESGHE, Le BEGHE, Baudouin

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres : Ecuyer (cité en 1428)

Noble homme (cité en 1440)

Armoiries : (Famille du Bos/Bois de Fiennes) *Ecartelé ; aux 1 et 4, d'argent au lion de sable, lampassé et armé de gueules* (qui est à Fiennes), *à la bordure de gueules ; aux 2 et 3, contre-écartelé d'or et de sable* (qui est de Lens) [BRASSART, I, p. 253]

Ecu au lion, écartelé d'un contrécartelé plain, penché, timbré d'un heaume cimé d'une tête de cygne, supporté par deux griffons [XV^e siècle, DEMAY, Flandre, II, p. 329 cité par Brassart]

Ecu au lion, écartelé d'une croix à la bande engrêlée brochante, penché, timbré d'un heaume cimé d'une roue, supporté par deux lions [1425, il s'agit de Baudouin du Bos, un homonyme, seigneur d'Aix-en-Gohelle, DEMAY, Artois, p. 25]

Echevinage : 1433, 1436, 1439, 1443, 1446 (1^{er} échevin pour toutes les dates)

Bourgeoisie : Par achat, le 16 janvier 1433

BIOGRAPHIE

Naissance : Labourse (vers Saily-La-Bourse, près de Béthune)

Sépulture : † 5 avril 1449

Eglise Saint-Pierre de Douai aux côtés de sa première épouse Jehanne Bel

Lieu de résidence : Douai

Parenté : Frères : Lansselot du Bos (mayer de Lens en 1460), Gallois du Bos

Epouse (1) : Demoiselle Jehanne Bel (avant le 18 septembre 1428)

Epouse (2) : Demoiselle Ysabel de Sapignies, veuve Caullus de Carnin, d'où son fils Hue de Carnin et ses petites-filles Marguerite (épouse Simon de Landas, écuyer, voir AMD FF 879-33700), Jehenne et Catherine de Carnin (7 janvier 1440) ; elle est la fille de Martel de Sapignies et nièce de Godefroy de Sapignies.

Ysabel prévoit sa sépulture à l'église Saint-Pierre de Douai dont elle est paroissienne ; † avant le 13 mars 1465.

Frère : noble homme Charles de Sapignies dit le Behaignon (Bohémien), écuyer, seigneur des Plancques dès 1417 après son oncle Godefroy ; à défaut d'enfant légitime, il céda cette terre à Ysabel, par acte du 4 août 1450 [BRASSART, I, p. 244]

Exécuteurs testamentaires : Charles de Sapignies, Hue de Carnin, maitre Gilles le Flameng licencié es loix et en décret, Pierre le Hibert et Jehan de Haucourt

Autres liens : Exécuteurs testamentaires : maitre Jehan le Werin, Charles de Sapignies, Isabelle de Sapignies

Supplément : « La famille du Bos était une branche cadette de la célèbre maison de Fiennes ; elle a fourni un gouverneur et un bailli de Douai ». [BRASSART, I, p. 254]

Dans le testament de « noble dame, madame Natalie d'Anekin » (elle fut l'épouse de messire Jean Quiéret/Kieret, chevalier, seigneur de Fransus, héritier des châtelains de Douai), daté du 8 septembre 1403, un « Baudin du Bos, escuyer » est cité comme exécuteur testamentaire et reçoit la terre de le Val qu'elle tient du seigneur de Fourmeseilles. [*Souvenirs de la Flandre*, 1885, p. 176-177]

Le 11 octobre 1429, Baudouin du Bos et deux de ses valets furent bannis un an et un jour pour avoir assailli une personne dans sa maison. Ils rachetèrent leur ban et payèrent 36 livres au contrôleur pour le droit de la ville. [BRASSART, I, p. 253]

Famille de Sapignies, d'origine chevaleresque, porte « d'azur *alias* de gueules, à la croix engrêlée d'or » [BRASSART, I, p. 245]

Godefroy de Sapignies, chevalier, seigneur des Planques (actuel Lauwin-Planque), teste le 24 novembre 1410 alors qu'il était en ladite ville des Planques « en son lit gisans appessez de maladie corporelle » : il donne sa terre de Sauchy à Ysabel des Planques, sa nièce, fille de Martel des Planques (auparavant cette terre fut léguée en 1398 à Jennine/Jehenne, « se bastarde », « le povre baissellette [jeune fille] »).

En 1398, ses exécuteurs testamentaires étaient : Martel, son frère, Alixandre d'Anich, Roghe d'Anich, Watier Picquette, Watier Painmouillet, Jaqueme Pilate, Jehan Audeffroy et Jehan de Cellers (rappel d'un testament daté du 31 aout 1398) ; en 1410, ses exécuteurs testamentaires étaient : monsire de Sapignies, monsire de Noielle le Wion, monsire de Fieffez, chevaliers, Bauduin du Bos, Jehan Audeffroy [le père ?] Bauduin de Deuwieul, Jehan de Marquette et Jaquemart Wendin dit Gaiant. (sépulture prévue à l'église Saint-Albin de Douai au plus près de son père)

Vers 1372, Godefroy de Sapignies, seigneur des Planques, extorquait aux passants de l'argent et commettait quelques rapines avec son complice Jean de Marque dit Broyart, probablement son bailli. De tels méfaits émurent le gouverneur de Douai et les baillis de Lens et de Douai qui portèrent plainte auprès de l'official d'Arras (les deux justiciables étant clerks). Les plaignants furent représentés par leur procureur « *magister*

Nichasius de Goy/Gouy ». L'instruction dura deux ans et se finit par deux sentences d'absolution portées par l'official, confirmées par le Roi en mars 1375.

Vers 1396, Godefroy de Sapignies se livrait à d'autres actes de violence à Hénin-Liétard, pour lesquels, après avoir été condamné par la justice civile, il obtint une rémission du duc de Bourgogne. [*Souvenirs de la Flandre*, 1884, p. 110-112]

PATRIMOINE

Seigneurie et fief :	Seigneurie/Fief de le Vacque à Roucourt : « noble tenement », le possesseur y avait la justice vicomtière, pour l'exercice et la garde de laquelle il créait un mayer à Roucourt. Cet officier jugeait avec l'assistance d'hommes « cotiers » ou tenanciers du fief. Il avait le droit de commettre un sergent « messier » [BRASSART, I, p. 252] Fief d'Anemois tenu en pairie du château de Béthune, avec justice vicomtière Fief de Brissoeul à Sin et Dechy (aucun droit de justice vicomtière ni foncière, voir BRASSART, I, p. 241) Seigneurie/Fief des Planques (possédé par Ysabel de Sapignies depuis 1450, voir BRASSART, I, p. 244) Fief à Cuincy
Propriété foncière :	Biens à Douai, Bouvigny-Boyeffles, Aix-Noulette, Tréhourt, Brebières, Rieulay Terres/Fief à Lambres
Rente :	Douai
Supplément :	Apport/dot Ysabel de Sapignies (1440) : Du don de son frère « pour en ahériter ledit Bauduin du Bos ou aultre son command [mandataire, représentant] [...] pour en joyr et posséder par ledit Bauduin, ses hoirs ou par ses ayans cause héritablement et à tousiours » : un fief tenu en pairie du château de Béthune nommé le fief d'Anemois (à 10 livres de relief), « a le possesseur et héritier dicellui toute justice et seignourie de visconté et en desoubz », avec tous les droits, reliefs et droitures, avec les rentes et hommages qui en dépendent : <u>Pour les rentes :</u> <ul style="list-style-type: none">○ Frais de vente ou de succession d'héritages : 2 sous la livre○ Rente héritière payée par Jaque du Cambge à cause de l'arrentement des moulins de Béthune : 45 livres (à payer la moitié à Noël, l'autre à la saint Jean-Baptiste)○ Colart Robault tient la neuvième partie de la maison qui fut à monseigneur de Villers, dorénavant à Jehan Wastart : 9^e part de 10 sous à Noël et quatre chapons○ Idem Jehan de Bapaume : 9^e part de 10 sous à Noël et quatre

chapons

- Idem Jehan Wastart : 9^e part de 10 sous à Noël et quatre chapons
- Idem Jehan Wastart pour un autre tiers : le tiers de 10 sous 4 chapons
- Jehan Hellin pour un courtil près des moulins de Béthune : 2 sous et 2 chapons
- Jehan du Pont à cause d'une rente héritière : sur la maison Barisel de Notre-Dame : le quart d'un chapon et de 9 deniers
- Jacquemars Cloquant sur une mencaudée de terre dehors Saint-Pry : 1 chapon et 8 deniers
- Sur la maison et tènement Chrétien de Trop dehors la porte des Fers : demi chapon et 6 deniers
- L'hôpital de Saint-Jean sur la moitié d'un « prayel » [petit pré, petite prairie] dehors la porte des Fers au fossé Hecquet : 8 deniers un chapon
- Pierre Caruel sur sa maison et tènement baillée à rente par Chrétien de Trop : 3 deniers

Pour les hommages :

- Robert Cambrelent tient un fief à 60 sous de relief à cause duquel il prend la 9^e gerbe du compte de la dîme qui se prend sur le terroir de le Waigne et vaut chaque année 40 mencauds de grain ; à cause de trois hommes qui tiennent de lui 5 quartiers de terre qui lui donnent chaque année 16 chapons, 4 sous 6 deniers maille et 6 oublies de quartier et demi de blé
- Robert Cambrelent tient un autre fief à 60 sous de relief comprenant 20 mencaudées de terre ; à cause de cela, il a six hommes cottiers qui tiennent de lui 5 mencaudées de terre au terroir d'Allouagne lui donnant chaque année 23 deniers, 2 chapons et 1 mencaud d'avoine
- Jehan de le Frette à cause de demoiselle Marie le Cambrelenghe tient de la pairie un fief à 60 sous de relief à cause duquel il prend la 9^e gerbe du compte de la dîme courant sur tout le terroir d'Allouagne
- Gillot du Brulle tient un fief à 30 sous de relief comprenant un manoir nommé le Brulle, près et jardins contenant 10 mencaudées de terre et 55 mencaudées de terres labourables
Un four à Béthune dont on lui rend chaque année 112 sous et demi muid de « brezé » (grain braisé)
- Jaque de Beaumares tient un fief à 30 sous de relief contenant 4 mencaudées de terre vers les terres de Roger de Manchicourt
- Gilles d'Auffoy, écuyer, tient un fief à 40 sous de relief « comme ayans le bail de l'enfant meuredant Noel d'Auffoy » à cause duquel on prend la 6^e gerbe de tout le dimage de

Huigés [Hugiés ?]

- Simon le Fevre demeurant à Labourse tient un fief à 30 sous de relief contenant 9 mencaudées de terres labourables au dimage de Sailly et 5 sous 8 deniers de rente
- Demoiselle Alix du Pret tient un fief à 30 sous de relief comme ayant le bail de Huet du Pret « meuredans » comprenant 6 mencaudées de terre au terroir de Heuchin ; trois autres mencaudées baillées à rente à 6 rentiers dont ils rendent chaque année 12 sous 6 deniers et 3 « pouilles » [poules ?] ; trois autres mencaudées revenues audit fief et laissées pour les rentes ; avec ce, plusieurs hommes de fief : Jehan de Hoeuchin (fief de 3 mencaudées et demi de terre à 30 sous de relief tenant au dimage de Heuchin), Matieu Corbiaux (fief de 3 mencaudées et demi de terre à 30 sous de relief vers le bois de Beuvry), Pierre de Ruit (un fief à 60 sous de relief comprenant un terrage pris sur 55 mencaudées de terres situées à Béthune).
- Messire Mahieu Corbiaux tient 2 fiefs à 60 sous de relief contenant 2 hommages à 60 sous de relief de Jehan de Laderrière (70 mencaudées de terre, un manoir au dimage de Richebourg)
- Le seigneur de Trembrougut (?) tient un fief à 30 sous de relief comme ayant le bail de Guillaume son fils mineure contenant la moitié de la dime de Bruay (l'autre moitié appartenant au châtelain de Lens)
- 100 livres parisis de rente viagère sur son fils Hue de Carnin dudit feu Caullus

Douaire : 150 francs de rente viagère sur les héritages de son époux ou 1000 francs en une fois

Héritiers Baudouin du Bos (1449) :

A chacun de ses serviteurs et servantes étant en sa maison et aux familles qui le serviront au jour de son trépas (outre leurs services et loyers) : 2 francs

A chacun de ses filleuls portant son nom : 1 franc

A Hanain Vrédière, fille Jacquemart Vrédière, filleule de Jehenne Bel : 1 franc

A Isabelle de Sapignies, sa vie durant : tous les héritages et rentes héritières de ses biens situés à l'échevinage de Douai, puis la maison située rue d'Aufroy ira à Hanain Lanssel, fille de Robert et filleule de Jehenne Bel et tout le reste ira à son frère Lansselot du Bos (la moitié des maisons rue Saint-Pierre, une grange, un jardin, etc.) ; le fief de Roucourt tenu du châtelain de Douai qui ira ensuite aux plus proches héritiers de Jehenne Bel

A Charles de Sapignies « pour les bons et agréables services et plaisirs que ledit Charles a fait audit testateur » sa vie durant : un fief contenant 18 rasières de terre tenu de Jehan de Ailli à

cause de sa terre de Cuincy, le tiers de 15 rasières de terre située à la Couture tenue de l'échevinage de Lambres, le tiers de 3 rasières et demi de terre tenue de Gilles de Angnies située au terroir de Lambres ; puis ces terres retourneront aux plus proches héritiers de Jehenne Bel

A Marguerite de Carnin, fille Hue de Carnin, « nièce » d'isabelle de Sapignies, pour en jouir pleinement après le décès d'Isabelle de Sapignies : le fief d'Anemois situé à Béthune tenu en pairie de madame la comtesse de Namur

A Genevière du Bos, fille illégitime de Lansselot du Bos : les héritages situés à Boiesfle [Bouvigny-Boyeffles] tenus de Gallois du Bos, son frère, tant en fief qu'en main ferme, avec 2 mencaudées de bois au-dessus d'Aix-en-Gohelle [Aix-Noulette] tenues de Gallois, pour en jouir par ladite Genevière à condition qu'elle se marie « du gré de sondit père »

A l'église de Trehourt : toutes les terres acquises à feu sire Martin Asselin situées au terroir de Tréhourt tenues de l'abbé de Hasnon avec 6 coupes d'autres terres acquises à Andrieu Genevière au terroir de Brebières tenues du seigneur dudit lieu

A Isabelle de Sapignies : tout le surplus en biens, meubles et rentes de Douai

Héritiers d'Isabelle de Sapignies (1465) :

A ses serviteurs résidant à sa maison (outre leurs services et loyers) : 2 francs

A Beatrix de Haucourt, fille de Jehan : 50 livres « pour les bons et agréables services que ledit Jehan lui a fait et fait journellement »

A Jehennet Dumonet, fils de Thomas, à présent son serviteur : 50 livres

A Roger de Deurewarde, son receveur (en plus de ses gages) : 12 livres « en rémunération des agréables services que ledit receveur lui a fais »

A Hue de Carnin son fils : son petit chariot

A Demoiselle Jehenne de Sapignies, femme Jehan Chucquet/Sucquet : ses bonnes heures après les meilleures

A la femme de Pierre le Hibert : un anneau d'or

A la femme Jacquemart Vredièrre : le meilleur chaperon de drap

A Demoiselle Marguerite de Carnin, fille de son fils Hue et femme de Simon de Landas, écuyer : « pour en récompensation et paiement de la somme de cinq cens francs par elle ja preta donnes et promes par don d'entre vifz audit Simon de Landas pour les prendre et avoir en la somme de mil francs que icelle testateresse avoit et a droit de prendre sur la terre de Montigny trois ans après le trespas de Charles de Sapignies dit le Behaignon, escuier, seigneur des Plancques et frère dicelle testateresse », le fief de Roucourt dit le fief de le Vacque

appartenant à la testatrice et comportant certaines dîmes, héritages, rentes héréditaires, justice et seigneurie pour jouir des profits par la demoiselle « et ses hoirs tenant sa costé et ligne » pendant trois ans après le décès d'Isabelle de Sapignies et de son frère Charles de Sapignies

A demoiselle Jehenne de Carnin, fille de son fils Hue : le grand héritage de la seigneurie des Planques au rachat de la somme de 800 francs ; terre et fief de Briseul qui fut à feu Pierre du Buisson ; fief de Lambres tenu de Loys Darly comprenant 18 rasières de terre (ces deux fiefs) pour en jouir après le décès de Hue)

A Hue de Carnin : les terres de Rieulay (s'il n'y a pas besoin de les vendre pour « le furnissement » du testament)

A Pierre le Hibert : 50 écus d'or que doit rendre son fils Hue pour les prêts qu'il a pu faire en faveur de la testatrice

Le reste des meubles et biens : la moitié à son fils Hue, l'autre moitié à partager équitablement aux demoiselles Marguerite, Jehenne et Katerine de Carnin, ses nièces, filles de Hue (Marguerite de Carnin, femme de Simon de Landas, pourra avoir « ses meilleurs chariot, heures, mantel de menu vair et robe noire fourrée de cottes de martres »)

REFERENCES

AMD BB 29 : registre d'échevinage.

AMD BB 84 f. 57v : entrée en bourgeoisie de Bauduin du Bos dit le Besgue, écuyer, né à Labourse vers Sailly, le 16 janvier 1433.

AMD FF 609-1825 : ravestissement de mariage Baudouin du Bos dit le Besgue et demoiselle Jehanne Bel, le 18 septembre 1428.

AMD FF 615-2258 : contrat de mariage noble homme Baudouin du Bos dit le Besgue et demoiselle Ysabel de Sapignies, le 7 janvier 1440.

AMD FF 870-293 : testament monseigneur des Planques, noble homme Godefroy de Sapignies, chevalier, 24 novembre 1410.

AMD FF 876-33584 : testament noble homme Bauduin du Bos dit le Besgue, 20 février 1449, mis à exécution le 5 avril 1449.

AMD FF 879-33700 : testament défunte demoiselle Ysabel de Sapignies, veuve Bauduin du Bos, 13 mars 1465.

F. BRASSART, *Histoire du château...*, t. 1, p. 241, 244-245, 252-254.

G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre...*, t. 2, p. 329.

G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de l'Artois...*, p. 25.

J.-C. LAMENDIN, *Les échevins...*, p. 71.

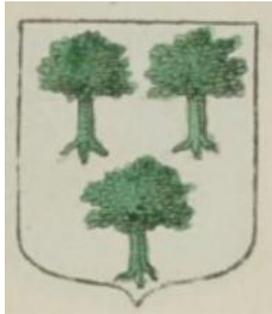
Souvenirs de la Flandre wallonne..., t. 3 (1863), p. 188-191, sér. 2 t. 4 (1884), p. 110-112 ; sér. 2 t. 5 (1885), p. 176-177.

Du BUISSON, Charles
DUBUISSON

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres : Ecuyer (cité en 1497)

Armoiries : Nous disposons du blason moderne de Nicolas du Buisson, bourgeois et fermier de la ville de Douai.



[HOZIER, XII, p. 349]

Fonctions particulières : Premier lieutenant de la gouvernance de Douai en 1501
[*Souvenirs de la Flandre*, 1872, p. 167]

On retrouve un Charlot/Charles du Buisson ayant servi la garde de Charles le Téméraire entre 1475 et 1476 (Nancy)

Bourgeoisie : Héritable

BIOGRAPHIE

Sépulture : † vers 1504 [*Souvenirs de la Flandre*, 1872, p. 167]

Ascendance : Fils de Pierre du Buisson et demoiselle Jehenne de Grant Rains

Parenté : Beau-père : Sansse de Vendegies, écuyer

Frère : Gilles du Buisson

Oncle : maitre Jehan du Buisson dit Anthoine

Epouse (1) : Demoiselle Marie le Hibert (6 janvier 1497), fille de Jacques le Hibert et de demoiselle Catherine le Senne/Sieurre.

Frère : Adrien le Hibert

Cousin : Jehan Le Hibert, écuyer

Tante du côté paternel : Jehennette Le Hibert

Oncle du côté maternel : maitre Jacques Le Fevre (médecin)

Oncle du côté paternel : Jehan Le Hibert

Supplément : Famille du Buisson : famille bourgeoise et échevinale (première moitié du XV^e siècle), très impliquée dans la vie communale ; marchands et fournisseurs à la cour du duc de Bourgogne. Les généalogies connues de la famille ne permettent pas de situer Charles. Cette ancienne famille douaisienne a fourni un serviteur auprès de Jean sans Peur : Jean du Buisson, bourgeois, marchand, fermier des accises à six reprises entre 1399 et 1417,

échevin de Douai à partir de 1412, désigné par le duc comme « esquier demourant audit lieu de Fampoux » dans une lettre datée du 9 avril 1408 donnée à Gand (unique occurrence). Ernoul du Buisson, époux de Marie Picquette (AMD FF 600-1264), était receveur des comptes du domaine de 1410 à 1442. [BLONDEL, IV, p. 735 et JEANNOT, p. 145-181 et 252]

André du Buisson, fils de Jean du Buisson, fut anobli moyennant finance par lettres patentes de Charles VII données à Nancy en avril 1445. [FREMAUX, p. 145]

Famille le Hibert : porte *d'argent à trois poissons de sable posés en fasce l'un sur l'autre*. Cette famille apparaît à Douai au XV^e siècle. Au début du XVI^e siècle, Jean le Hibert, écuyer, seigneur de la Motte, hérita du fief de Rollencourt appartenant à Marie le Hibert. Il épousa Jeanne Tauve/Tauvel dit de la Vacquerie, fille aînée de Jean Tauvel, écuyer, seigneur de la Vacquerie et échevin de Douai, et de Jeanne Gosson. Son fils et héritier Jean porta le titre de seigneur de la Motte-Hibert. Dévoué à la cause hispano-catholique, il émigra en mars 1578 pour revenir le 7 juillet 1580 et devint gouverneur militaire de Douai. [*Souvenirs de la Flandre*, 1872, p. 167]

Nous disposons du testament de Pierre le Hibert, écuyer demeurant à Douai, qui légua ses biens à son unique héritière Jehenne le Hibert (fin XV^e siècle). Il est possible que son épouse fût la demoiselle Ghille de Fives, fille de Jehan de Fives et de Gille de Deuyel/Douayeul (famille douaisienne connue dès le XII^e siècle) au regard du rang de la demoiselle et des biens apportés au mariage du 8 avril 1439 (dont nombreux fiefs). La famille de Fives appartenait à une famille échevinale originaire de Lille qui fournit un bailli de Douai (à savoir Jacques, écuyer, en 1415 et 1419). [*Souvenirs de la Flandre*, 1872, p. 166 ; BECCHIA, p. 121-122]

PATRIMOINE

Seigneurie et fief : Seigneurie de Froitures

Fief de l'avouerie de Rumaucourt (vers porte de Douai) : avec justice vicomtière, bailli, officiers et hommes de fief [pour plus de détails, voir *Souvenirs de la Flandre*, 1861, p. 170-181]

Fiefs à Noyelles-sous-Bellonne, Goeulzin, Beaumont, Lambres, Hélin, Auby et Flers dont fiefs de Rollencourt, Izel, Méricourt, Villers-au-Tertre

Propriété foncière : Terres vers la Brayelle, Esquerchin, Cuincy, Carvin

Belle et notale maison à Dourges

Maison et terres à Vred, Avesnes-le-Comte

Maisons à Douai dont hôtel du Buisson

Rente : Beaumont, Arras, Douai, Courcelles
Diverses rentes et créances non détaillées

Supplément : **Apport Charles du Buisson (1497) :**

De lui-même, du don de maitre Jehan du Buisson dit Anthoine, son oncle et de sa mère :

- De son oncle : une maison, terre et seigneurie appelée la maison de Froitures en la paroisse de Flers-les-Plancques avec 110 rasières de terre apportant chaque année 10 muids de blé et 8 muids d'avoines livrées à Douai et 20 livres en rentes seigneuriales

- De son père :

- 102 rasières deux coupes de terres labourables en plusieurs lieux autour de Douai : deux fiefs à Noyelles-sous-Bellone (48 rasières de terres labourables à cens dont on obtient pour chaque rasière, 4 rasières de blé « à bled » et 2 rasières d'avoine à « le roye du mars »), 2 fiefs à Goeulzin (28 rasières 2 coupes de terre à cens dont on obtient pour chaque rasière, 4 rasières tant « à blé comme à mars »), 10 rasières de terre près de la justice de Douai (à cens dont on obtient pour chaque rasière, 4 rasières de blé [en été] et une rasière d'avoine à « le roye du mars »), 9 rasières de terres vers la Brayelle (pour chaque rasière, 4 rasières « au blé »), 3 rasières de terre à la Croisette d'Esquerchin (pour chaque rasière, tant « à blé » comme en mars 4 rasières), 2 rasières de terre à Cuincy (pour chaque rasière, 4 rasières de blé « à blé »), un petit fief situé à Beaumont contenant 2 rasières de terres (pour chaque rasière, 4 rasières de blé « à blé »), un fief qui se comprend en un terrage au terroir de Lambres (par an, 6 rasières de blé et 4 d'avoine),

- le fief des Mains Féry à Hélin en la paroisse d'Ennevelin apportant 2 muids d'avoine par an

- un fief nommé le fief de l'avouerie de Rumaucourt tenu de Saint-Amé de Douai duquel sont tenus plusieurs fiefs qui donnent droit au relief et au « quint denier »

- une maison, terres labourables, bois, prés et « montées d'eaux » à Vred tenu en fief de l'église d'Anchin rapportant 100 livres par an

- 10 livres de rente viagère (au rachat de 100 livres en une fois) dues par Jacquemart Le Fevre de Beaumont

- 16 livres de rente viagère (au rachat de 160 livres en une fois) dues par Toussains de Becquehem (écuyer, seigneur du Liez)

- 800 livres

- 320 livres de créances qui lui sont dues par plusieurs personnes « dont il a montré les lettres et obligations »

- ses chevaux, ses habits et chaines d'or « servant à son estat dont il ne fait icy quelque extimacion »

- après le décès de sa mère, Charles du Buisson aura la maison, fief et seigneurie de la Boce/Boche avec deux autres fiefs tenus du seigneur d'Anchin (ces biens proviennent du douaire de sa mère)

Apport/dot Marie le Hibert (1497) :

Provenant des successions de ses parents, de son oncle feu Jehan Le Hibert et de son frère Adrien Le Hibert :

- une maison et héritage avec 120 rasières de terres labourables en plusieurs pièces au terroir d'Avesnes-le-Comte du don de sa tante Jehennette qui devait en jouir durant la vie de maître Pierre Le Senne (chanoine et écolâtre de l'église St-Amé)

- 6 mencaudées de bois tenues de monseigneur d'Epinoy à Garguabelle (Carvin) (dont Marie est héritière et sa tante Jehennette viagère)

- tous les héritages féodaux et cottiers situés aux villes et terroirs d'Auby et Flers qui appartenaient à son oncle, son père et son frère

Dont le fief de Rollencourt (avec justice vicomtière) situé à Flers
[Souvenirs de la Flandre, 1872, p. 164-166]

- des rentes à Arras (non détaillées)

- une belle et notable maison avec plusieurs héritages féodaux et cottiers en la ville et terroir de Dourges tenus de plusieurs seigneurs

- tous les fiefs et héritages féodaux et cottiers situés en la ville et terroir d'Izel tenus de l'église Saint-Vaast d'Arras, de maître Loys Barras et de Simon de Bercus comprenant plusieurs terres labourables

- le fief de Hersin tenu de monseigneur de Caumont comprenant 15 mencaudées de terre au terroir de Mericourt

- un fief tenu de messires d'Anchin comprenant 24 mencaudées de terres labourables au terroir de Villers-au-Tertre

- une maison rue du Petit Canteleu à Douai où mourut Pierre Le Hibert avec des meubles provenant de la succession de ses parents

- une rente viagère due par Pierre de Gaiges demeurant au Pont de Râches

- une sous-rente à Courcelles pour l'arrentement d'une maison

Douaire : 100 francs de rente (à 32 gros le franc) sa vie durant soit 160 livres ou droit de douaire sur les fiefs et héritages de son mari

Disponible : 40 écus (48 gros la pièce) soit 96 livres

Acquisition de demoiselle Marie le Hibert, veuve de Charles du Buisson, écuyer (6 juillet 1514) :

Les crêtes et jardins de l'ancienne porte Saint-Jacques jusqu'au petit pont de la porte de Canteleu, situés derrière le jardin de la

maison de la demoiselle Marie le Hibert, où elle réside, rue du Petit-Canteleu (aussi appelé l'hôtel du Buisson) ; moyennant une rente de 8 livres et à charge d'y laisser s'entraîner la confrérie des archers de « plaisance ». [BRASSART, I, p. 394-395]

REFERENCES

AMD BB 29 : registre d'échevinage.

AMD FF 615-2196 : contrat de mariage Pierre le Hibert et demoiselle Ghille de Five/Fives, fille de Jehan, écuyer, le 8 avril 1439.

AMD FF 639-4327 : contrat de mariage Charles du Buisson, écuyer et demoiselle Marie le Hibert, fille Jacques, le 6 janvier 1497.

AMD FF 884-33877 : testament Pierre le Hibert, écuyer, emprise datée de décembre 1496.

AMD FF 884-33878 : testament Pierre le Hibert, écuyer, le 6 septembre 1495.

F. BRASSART, *Histoire du château...*, t. 1, p. 394-395.

C. BECCHIA, *Les bourgeois et le prince...*, Annexes, vol. 2, p. 121-122.

S. BLONDEL, *La municipalité...*, t. 4, p. 735.

C.-R. D'HOZIER, *Armorial général de France...*, t. 12 (Flandre), p. 349.

H. FREMAUX, « Anoblissements et légitimations... », p. 145.

D. JEANNOT, *Jean sans Peur...*, p. 145-181 et 252.

J.-C. LAMENDIN, *Les échevins...*, p. 71.

Souvenirs de la Flandre wallonne..., t. 1 (1861), p. 176-177 ; t. 12 (1872), p. 164-167.

<http://www.prosopographia-burgundica.org/>

Du HEM, Jehan
Dou Hem

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres :	Ecuyer (cité en 1417), seigneur d'Auby (en partie – cité en 1434)
Armoiries :	<i>Porte d'argent à la fasce de sable accompagné d'un lion passant de gueules au canton dextre du chef.</i> On peut lire que les armoiries d'Evrard d'Auby (maison des châtelains de Douai) « étaient identiques à celles des du Hem d'Auby, qui en 1415 succédèrent aux de Douai d'Auby » [<i>Souvenirs de la Flandre</i> , 1883, p. 130] ; d'après les notes suivantes, les du Hem se rattacheraient aux d'Auby-Marquette.
Echevinage :	1420, 1427, 1431, 1434, 1437 (1 ^{er} échevin pour toutes les dates)
Bourgeoisie :	Par achat, le 19 juin 1409
Cléricature :	Oui

BIOGRAPHIE

Naissance :	Auby
Sépulture :	Sépulture prévue à la chapelle Saint-Nicolas de l'église d'Auby : au moment de ses obsèques en l'église d'Auby, le testateur souhaite la célébration de douze messes « pour les âmes des trépassés par douze prestres tels qu'il plaira à ses exécuteurs. Et que audit service faisant, ait treze flambiaux portés par treze hommes telz qu'il plaira ausdis exécuteurs et chacun diceulx treze hommes vestu de cotte et capperon de noir drap. Et que sur chacun des habis des douze diceulx hommes ait ung ymage des douze apostres en chacun habit l'un diceulx apostres et sur le XIII ^e habit ung ymage de notre seigneur Jhésus Crist en croix ». Don original le jour de ses obsèques de « cent quemises de bonne toille tant pour hommes et femmes comme pour petis enffans » + pendant la célébration, son corps sera au centre d'un « travail tout avironné de candeilles à deux estages et à coesté » et recouvert d'un drap noir à une croix blanche, avec au milieu de celle-ci une représentation du « concesiement » (circoncision) de Jésus et aux quatre extrémités du drap, quatre « escuchons armoyés des armes dudit testateur ». (cérémonie prévue en 1434)
Parenté :	Sœurs : Jehanne et Marguerite du Hem
Epouse (1) :	Noble dame, madame Marguerite Pourchel, dame de Frémicourt, fille d'Amaury Pourchel, écuyer et Catherine de Wasiers, veuve (2) Jehan Picquette, chevalier, veuve (1) chevalier Willaume, seigneur de Wargnies-le-Grand [BRASSART, II, p. 642-643]

Enfant(s) (premier lit) : - Evrardin/Evrard du Hem (fils aîné), écuyer, épouse demoiselle Jacque/Jacqueline le Chièvre, fille de Jehan le Chièvre, écuyer et de Péronne de Hellin [BRASSART, II, p. 648-649]
- Gérardin/Gérard du Hem, chevalier de la religion de Saint-Jean de Jérusalem ou ordre des Hospitaliers (en 1434) [après la suppression de l'ordre des Templiers à Douai vers le début du XIV^e siècle, le Temple de Douai passa entre les mains des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui possédaient aussi la maison de Saint-Samson], commandeur de *Fontanet* (en 1443) [*Souvenirs de la Flandre*, 1873, p. 69]

Autres liens : Exécuteurs testamentaires : nobles hommes et discrets monsieur Guy de Monchiaulx, chevalier, monsieur de Bellain, chevalier et seigneur du Casteller et de Bellain, sa femme, Hue de Lambin, Gille de Buissy, Jehan de Chelez, Jehan de Marquette d'Auby, messire Gérard et Evrard du Hem [ajouts testament de 1420 ; ajouts testament de 1434]

Supplément : Du Hem : « d'une famille ancienne et noble qui semble devoir être rattachée à la maison de Douai [des châtelains de Douai] » [BRASSART, II, p. 643] ; la famille du Hem se rattache à la famille de Douai dit d'Auby/Aubi [BRASSART, I, p. 139 et II, p. 525-526]. Précisément, il existe sept familles qui portent au XIII^e et XIV^e siècle le nom d'Auby (d'après les armoiries) : les Auby-Saint-Albin au XII^e siècle (« *chefs* » comme les châtelains de Douai dont ils sont issus), les Wavrin-Auby qui leur succèdent vers 1190 (*écu à l'écusson en abîme à la bande brochante sur le tout ;* branche de la maison Wavrin), les Tourbet d'Auby qui en sont issus à la fin du XIII^e siècle (*écusson en abîme sans bande brochante sur le tout*), les Auby au *chef et à la barre componée*, les Auby à *la croix et au lambel*, les Auby-Marquette issus des châtelains de Douai (*chef d'hermines à la bande, puis fasce avec franc canton au lion*), les Auby bourgeois de Douai (*coupé d'or et d'azur aux trois roses*). [FEUCHERE, p. 11]

Le 27 septembre 1431, conflit entre le bailli de Douai Gille de Douvrin, écuyer (soutenu par Baudouin de Lannoy dit le Besgue, seigneur de Molembaix, chevalier, gouverneur du souverain bailliage et son lieutenant Jehan de Fierin) et le chef échevin Jehan du Hem : refus de celui-ci d'accompagner le bailli à la prison afin de vérifier la situation d'un prisonnier. Il « avoit publiquement fait plusieurs et grans rebellions et reffus de droit aux prières, requestes et sommations admiabes et raisonnables [...] et quy plus estoit, que ledit Jehan du Hem avoit plainement désobey et reffusé à certain commandement. » [*Souvenirs de la Flandre*, 1886, p. 140 et NIKICHINE, p. 117]

PATRIMOINE

Seigneurie et fief :	Seigneurie d'Auby (en partie, mouvant de Lens ; la seigneurie principale est détenue par les de Gouy)
Propriété foncière :	Divers biens à Douai
Rente :	Afforage et franquet (impôt sur les boissons : vin, miel ou autre breuvage sucré, bière) Rente de 10 livres sur le domaine de la ville de Douai [BRASSART, II, p. 830]
Supplément :	Héritiers en 1417 : <u>Sa femme</u> : tout le surplus de ses biens, héritages, rentes en l'échevinage de Douai et ailleurs sa vie durant <u>Evrardin du Hem</u> : récupèrera l'ensemble des héritages, biens, forages, francques, rentes héritières, maisons en l'échevinage de Douai au décès de sa mère ; s'il décède sans avoir d'héritier, ces biens iront à son frère <u>Gérardin du Hem</u> . Héritiers en 1420 : <u>Evrardin et Gardin du Hem</u> : tous les héritages, rentes, revenus et possessions en la ville et échevinage de Douai seront partagés entre eux « à juste porchon » après le décès de leur mère (si elle se remarie, elle ne pourra jouir que de la moitié de ces biens, l'autre moitié pour ses fils) ; si l'un décède, l'autre récupèrera sa part ; si les deux décèdent aux « plus prochains hoirs yssus du lés et costé dont lesdis hiretages, revenus et possessions vienent qui lors seroient vivans ». Héritiers en 1434 : <u>Evrard</u> : tous les chevaux et harnais, toutes les robes et habits que le testateur aura à la fin de sa vie ; les afforages de vins, cervoises et autres « boires » avec les « francques » pris à Douai avec tous les héritages en la ville et échevinage de Douai ; s'il décède, ces biens iront à son frère Gérard ; 60 salus d'or par an versés par Marguerite Pourchel tant qu'elle est en vie. <u>Gérard</u> : 12 salus d'or par an versés par Marguerite Pourchel tant qu'elle est en vie et « tant qu'il sera pourveu par se religion » <u>A sa nièce (fille de Jehanne)</u> : 40 livres ; 60 salus d'or par an versés par Marguerite Pourchel tant qu'elle est en vie Une autre nièce (fille de Marguerite) qui demeure en sa maison : 40 livres <u>Huchon de l'Estrée</u> : 40 livres <u>Simonnet le Miquiel</u> : 12 salus d'or <u>A chaque filleul et filleule</u> : un salus d'or.

REFERENCES

AMD BB 29 : registre d'échevinage.

AMD BB 84 f. 17v : entrée en bourgeoisie de Jehan du Hem dit « Jennin », clerc, né à Auby non marié, le 19 juin 1409.

AMD FF 871-33372 : testament Jehan du Hem, le 13 août 1417.

AMD FF 871-33381 : testament Jehan du Hem, le 23 octobre 1420.

AMD FF 873-33505 : testament Jehan du Hem, le 10 novembre 1434.

AMD FF 448-f. 112v-115v : testament noble dame Marguerite Pourchel, le 19 février 1442.

F. BRASSART, *Histoire du château...*, I, p. 139 ; II, p. 525-526, 642-643, 648-649, 830.

J.-C. LAMENDIN, *Les échevins...*, p. 72.

M. NIKICHINE, *La justice échevinale...*, p. 117.

Souvenirs de la Flandre wallonne..., t. 13 (1873), p. 58-82 ; série 2 t. 3 (1883), p. 129-130 ; série 2 t. 6 (1886), p. 139-145.

P. FEUCHERE, *Contribution à l'origine des armoiries : L'écusson en abîme et ses brisures dans le nord de la France au Moyen-âge*, Société Française d'Héraldique et de Sigillographie, Paris, 1948, p. 11.

Du HEM, Robert
Dou Hem

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres :	Ecuyer (cité en 1497), seigneur d'Auby (en partie)
Armoiries :	Porte <i>d'argent à la fasce de sable accompagné d'un lion passant de gueules au canton dextre du chef.</i> On peut lire que les armoiries d'Evrard d'Auby (maison des châtelains de Douai) « étaient identiques à celles des du Hem d'Auby, qui en 1415 succédèrent aux de Douai d'Auby » [<i>Souvenirs de la Flandre</i> , 1883, p. 130] ; d'après les notes suivantes, les du Hem se rattacheraient aux d'Auby-Marquette.
Echevinage :	1501, 1504, 1508 (1 ^{er} échevin pour toutes les dates) et refus en 1510
Bourgeoisie :	Héréditaire

BIOGRAPHIE

Lieu de résidence :	Douai
Sépulture :	15 décembre 1529 [<i>Souvenirs de la Flandre</i> , 1861, p. 177]
Ascendance :	Fils d'Evrard du Hem, écuyer et demoiselle Jacque/Jaqueline le Chièvre Côté paternel : petit-fils de Jehan du Hem, écuyer [voir notice] et madame Marguerite Pourchel Côté maternel : petit-fils de Jehan le Chièvre, écuyer et Péronne de Hellin [BRASSART, II, p. 648-649]
Parenté :	Sœur : Madelaine du Hem, épouse Jehan de la Hamaide, écuyer [voir notice]
Epouse (1) :	Demoiselle Catherine Hanette dit de Bercus (4 novembre 1497), demeurant à Douai avec ses parents, fille de messire Quentin Hanette dit de Bercus, chevalier, seigneur de Bercus et madame Anastasie/Honnestasse de Landas. Anastasie fut remariée à messire Simon de Landas, chevalier, seigneur de la Gruerie. Oncles : Jacques de Landas [voir BECCHIA, p. 186 qui distingue le banquier et bourgeois de Lille du noble homme et seigneur de Corbion] et Simon de Bercus (époux de demoiselle Jehenne Tauvel)
Enfant(s) (premier lit) :	- Jennet/Jehan du Hem (fils aîné), écuyer, seigneur d'Auby en partie, époux d'Antoinette de Haussy [BRASSART, II, p. 649-650] - Robert du Hem, écuyer, seigneur de Roost, échevin en 1540, 1543, 1553 et 1556, époux de Jeanne de Haussy (voir ci-dessous) - Marquelot/Marc du Hem, bourgeois et bailli de Douai (1545-1556) [BRASSART, II, p. 832-833]
Supplément :	Philippe de Lalaing, frère du bon chevalier Jacques, eut plusieurs

bâtards dont Méliador, écuyer d'écurie du roi des Romains et de l'archiduc son fils, bailli de Douai de 1489 à sa mort en 1499. Meliador eut quatre enfants dont Jeanne de Lalaing, épouse de l'écuyer Maurand de Haussy, seigneur de Remerschicourt. Jeanne et Maurand eurent Antoinette et Jeanne de Haussy qui furent mariées dans la famille du Hem d'Auby. Ce n'était pas la première alliance entre les Lalaing et les d'Auby puisque vers 1270, Jean d'Auby épousa Ruesselle Lalaing. L'auteur rappelle « les d'Auby, seigneurs en partie du village de ce nom, ancêtres présumés des du Hem d'Auby ». [*Souvenirs de la Flandre*, 1878, p. 42 et 172]

Notamment, Jeanne de Haussy fut mariée à Robert du Hem, écuyer (veuve en 1576, elle détenait le fief de Rotz/Roost, contenance de 11 rasières, démembrement de la seigneurie de Belleforière). [*Souvenirs de la Flandre*, 1879, p. 37-38] Antoinette de Haussy épousa Jehan du Hem, écuyer (fils aîné de Robert) et eurent Hercules du Hem, écuyer et Jacqueline du Hem, épouse Jehan de le Fosse, écuyer, seigneur d'Ayette. [BRASSART, II, p. 650]

PATRIMOINE

Seigneurie et fief :	Seigneurie d'Auby (en partie, mouvant de Lens ; valant 100 écus par an ; justice de vicomté) Fief et seigneurie de Hendecourt à Izel [Izel-lès-Hameau ?] Fief de l'avouerie de Rumaucourt à partir d'une date inconnue [<i>Souvenirs de la Flandre</i> , 1861, p. 176]
Propriété foncière :	Divers biens à Douai dont la maison où il demeure au Four des eaux, rue du Grand bail
Rente :	Lille, Forest, Valenciennes, Douai (dont droit d'afforages des vins et franquet « des boires bouillis » et la rente de 10 livres sur le domaine, voir BRASSART, II, p. 649-650 et 816)
Supplément :	Apports Robert du Hem (1497) : Un fief et noble tènement auquel il a justice de vicomté et en dessous situé à Auby tenu du château de Lens valant 100 écus par an Plusieurs héritages, rentes et droits des héritages à Douai et aux environs Apports/dot Catherine de Bercus (1497) : 100 livres de rente viagère sur la ville de Lille suite au partage avec ses autres frères et sœurs 50 livres de rente viagère sur Phelippe de Contay, seigneur de Forest 50 à 52 livres de rente héritière sur la ville de Lille par la quête faite par son oncle Jacques de Landas

Pour récompense de son droit de quint, 50 livres de rente héritière dues par Arnoul de Bercus à deux rachats et au denier seize (sinon elle a le droit de prendre son droit de quint)

50 livres chaque année sur Philippe de Contay

50 livres de rente viagère sur la ville de Valenciennes moyennant que les époux ne réclament pas le droit de quint sur les fiefs de Thuriën de Bercus, son frère

Le 1/5 de toutes les rentes viagères et héritières de ses parents une chaîne de 300 livres au décès de sa mère

Du don de son oncle Simon de Bercus, la maison, fief et seigneurie de Hendecourt à Izel avec les terres de main ferme et rentes qui en dépendent

Douaire : 240 livres de rente sa vie durant et la jouissance de la moitié des acquisitions faites par le couple ; ou son douaire coutumier sur la moitié des profits des fiefs du mari.

REFERENCES

AMD BB 1 f. 166 : le 7 avril 1510, Robert du Hem, élu premier échevin, refuse au moment de son installation d'accepter cette charge, « offrans de payer l'amende et d'estre pugny ». S'ensuit une nouvelle élection.

AMD BB 29 : registre d'échevinage.

AMD FF 628-3382 : contrat de mariage Jehan de la Hamaide et demoiselle Magdelaine du Hem, 7 juillet 1469.

AMD FF 639-4348 : contrat de mariage Robert du Hem et demoiselle Catherine de Bercus, 4 novembre 1497.

AMD FF 454 f. 116v-120v : testament Robert du Hem, en son vivant écuyer, daté du 22 juin 1522 ; deux codicilles et emprise.

F. BRASSART, *Histoire du château...*, II, p. 648-650, 816, 832-833.

C. BECCHIA, *Les bourgeois et le prince...*, Annexes, vol. 2, p. 186.

J.-C. LAMENDIN, *Les échevins...*, p. 72.

Souvenirs de la Flandre wallonne..., t. 1 (1861), p. 176-177, t. 18 (1878), p. 42 et 172 ; t. 19 (1879), p. 37-38 ; série 2 t. 3 (1883), p. 130.

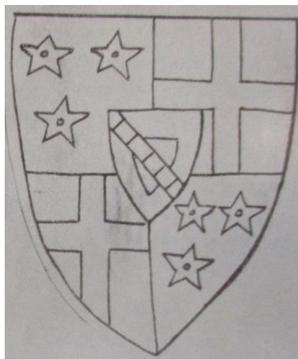
Du VINAGE dit de Pérenchies, Jehan

DUVINAGE, Du VINAIGE

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres : Ecuyer (cité en 1480), seigneur de Pérenchies et de Kimmel (après 1484)

Armoiries : Jacques du Vinage, lieutenant général du bailli d'Amiens en 1463 porte un écu écartelé : au 1 et 4, trois molettes ; au 2 et 3, une croix ; sur le tout, un écu à la bande portant un écusson en abîme ; penché, timbré d'un heaume cimé, supporté par ...
[DEMAY, Picardie, p. 94, n°859]



[Jacques du Vinage, seigneur de Pérenchies, le 26 décembre 1463 ; VINAGE, annexe entre p. 4 et 5]

Aux XIII^e et XIV^e siècles, les seigneurs de Pérenchies portaient de sinople, à l'écusson en abîme d'argent chargé d'un bâton posé en bande composé de gueules et d'argent de 5 pièces. Ce blason fut adopté par le village de Pérenchies durant les XVII^e et XVIII^e siècles. [Souvenirs de la Flandre, 1885, p. 155]

Fonctions particulières : Echanon du duc d'Autriche

Echevinage : 1484

Bourgeoisie : De Douai, par achat, le 23 février 1484
De Lille, le 4 octobre 1499

Cléricature : Non

BIOGRAPHIE

Naissance : Lille, probablement vers 1443 [VINAGE, p. 60]

Sépulture : † 1524

Ascendance : Fils aîné de Jacques du Vinage, chevalier, seigneur de Pérenchies et de Kimmel, conseiller du duc au Conseil de Flandres (charge lui rapportant 318 livres en 1450 et 351 livres en 1451), lieutenant général du bailli d'Amiens (né vers 1413, † 1484 à Gand) et de madame Marguerite le Bouc dit de Carnin. Jacques

du Vinage fut étudiant en 1431 à Louvain où il obtint son doctorat en droit. Il fut anobli. [BECCHIA, p. 330]

Côté paternel : petit fils de Jehan du Vinage († 1449) [VINAGE, arbre généalogique de la famille du Vinage]

Côté maternel : petit fils de Guillaume de Boureck dit de Boucq et Catherine du Ponchel [VINAGE, p. 53]

Parenté : Ses frères Lambert, Josse et Adrian, sa sœur Agnès [VINAGE, p. 57-60]

Cousin germain : Jehan Pillefour demeurant à Lille (en 1470, on retrouve un Jehan Pillefour parmi une liste de 137 fieffés de la Salle de Lille ; il détenait le fief de la Vacquerie « à cause de sa femme », contenant 8 bonniers, voir *Souvenirs de la Flandre*, 1884, p. 17)

Epouse (1) : Demoiselle Jehenne de Douai dit Audeffroy (15 avril 1480), née à Douai, veuve (1) Guillaume d'Aubermont (mort assassiné ; d'où Jehenne d'Aubermont), veuve (2) Hue de Biache, écuyer [voir **notice**], fille de demoiselle Jehenne Tange

Son frère Jehan Audeffroy

[Sur la famille Audeffroy, voir **notice Jacques d'Aoust**]

Supplément : Rôle de 1475 : messire Jacques du Vinage, qualifié de noble, détient un fief pour lequel il fournit 160 livres (taxe du sixième denier). On le retrouve peut-être en tant que monseigneur de Pérenchies taxé à 39 livres. [*Souvenirs de la Flandre*, 1884, p. 26 et 30]

Plusieurs Du Vinage sont bourgeois de Lille au XV^e siècle. Pierre du Vinage fut prévôt d'Esquernes en 1441-1443.

PATRIMOINE

Seigneurie et fief : Seigneurie de Pérenchies avec justice vicomtière au décès de son père (la seigneurie fut achetée par Jacques du Vinage en 1441, voir VINAGE, p. 44) : d'après l'enquête de 1485, « oudit village et paroisse y a 22 feuz ; desquelz 22 feuz en y a prenant des aumonnes des povres jusques a 12 maisnages ; et le pluspart des autres sont indigens. Oudit village y a deux queruees de terre l'une portant l'autre et le pluspart du terroir tirant sur le deffle et enclin a meslee/mesiee ; dient qu'il y solloit avoir plus de querues mais Charles Vlieghe et Gilles Picavet ont retiré grant partie des terres du village à leurs maisons quy sont de Lomme et de Lomporet et de Primecque. Et paioient à le taille ordinaire 16 L de 40 gros pour un an. » [DERVILLE, II, p. 96] Au décès de Jehan du Vinage, la seigneurie partira dans les mains de la famille d'Ongnies/Oignies, voir VEGIANO, II, p. 1478-1479. Seigneurie de Kemmel au décès de son père (la seigneurie fut acquise vers 1467)

Mairie et seigneurie à Saint-Trond
Fiefs à Bauvin et Provins

Propriété foncière :	Maisons à Douai dont « le Heaume » Terres à Quiery, Brebières, Billy-Montigny, Râches, Roucourt, Sin, Ennetières
----------------------	--

Rente :	Douai, Râches
---------	---------------

Supplément :	Apport Jehan du Vinage (1480) : <ul style="list-style-type: none">- De la succession de sa mère, dont il est héritier et propriétaire : une mairie et seigneurie tenue des religieux de Saint-Trond avec plusieurs terres et héritages situées à Bauvin et Provins tenus du seigneur de Pérenchies en fief et cotterie, valant avant les guerres entre 80 et 100 francs par an- 4 bonniers de terre tenues en cotterie au terroir d'Ennetières valant 20 francs par an- 100 livres de rente (20 gros la livre) pour sa portion de la succession de sa mère (2000 livres au rachat en une fois)- Les droits dans les successions (fiefs, seigneuries et autres héritages) de son père et de son cousin germain Jehan Pillefour Apport/dot Jehenne de Douai dit Audeffroy (1480) : <p>(<u>en souligné</u> : ajouts par rapport au précédent mariage avec Hue de Biache, voir notice)</p> <ul style="list-style-type: none">- 26 rasières de terre labourable au terroir de Quiery, en plusieurs pièces et tenues de plusieurs seigneurs- 6 rasières de terre au terroir Brebières en plusieurs pièces- les 2 parts de 9 rasières de terre au terroir de Billy-Montigny, de 6 coupes de terre à Villers (Billy-Montigny)- 2 coupes de terre près du marais de Raches- 2 coupes au terroir de Roucourt- le 1/5 de 3 rasières 2 coupes à Sin avec un pré de 6 coupes- <u>le 1/5^e part de plusieurs rentes qui furent à Climent du Mares sur plusieurs héritages à Sin (et le tiers de 2 parts qui en restent)</u>- diverses rentes héritières : 15 rasières de blé à Douai, 9 oisons en la chaussée de Raches et 9 « estrehus » monnaie de Flandre, 20 livres 15 sous à Douai, deux chapons et 15 deniers douaisiens- la maison sur le marché au blé dite « le Heaume » au-devant de laquelle il y a l'image de Notre-Dame dite des Porteurs au Sac- une maison rue de Bellain <u>où la demoiselle demeure</u> et une autre petite y tenant- une maison rue des Wetz- une maison rue Damaugut avec un jardinet- 16 livres de gros de rente viagère <u>en plusieurs parties qu'elle a droit de prendre sa vie durant sur les villes d'Arras, Douai, Béthune et Lens</u>- ses biens, meubles, habits, bijoux et vaisselles valant <u>1600 livres parisis « qu'elle a de présent à lui appartenans »</u> Douaire : 100 livres de rente sa vie durant (600 livres au rachat pour une fois)
--------------	--

REFERENCES

AMD BB 29 : registre d'échevinage.

AMD BB 84 f. 120v : entrée en bourgeoisie de Jehan du Vinage dit de Pérenchies, écuyer, né à Lille, époux de Jehenne de Douai dit Audeffroy, née de Douai, le 23 février 1483.

AMD FF 633-3772 : contrat de mariage Jehan du Vinage dit de Pérenchies, écuyer, échanson du duc d'Autriche, et demoiselle Jehenne de Douai dit Audeffroy (ses enfants demoiselle Jehenne d'Aubermont, épouse maitre Jehan Dauffray, et Charlet de Biache), le 15 avril 1480.

C. BECCHIA, *Les bourgeois et le prince...*, Annexes, vol. 2, p. 330.

G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Picardie...*, 94.

DERVILLE, *Enquêtes fiscales...*, t.2, p. 96.

M. VEGIANO, *Nobiliaire des Pays-Bas...*, vol. 2, p. 1478-1479.

H. DU VINAGE, *Die Du Vinage...*, p. 4-5, 44, 53 et 57-75.

J.-C. LAMENDIN, *Les échevins...*, p. 73.

Souvenirs de la Flandre wallonne..., sér. 2 t. 4 (1884), p. 16, 26 et 30 ; sér. 2 t. 5 (1885), p. 155.

GILLEHOURS dit BRIDOUL, Jehan
GILLEHOURT

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres : Ecuyer (cité en 1406)

BIOGRAPHIE

Lieu de résidence : Montigny-en-Ostrevent

Epouse (1) : Demoiselle Marie de Mons (26 avril 1406), veuve Colart Leroy dit d'Anich, demeurant à Douai (on retrouve des d'Anich à Douai dès la moitié du XIV^e siècle ; famille noble alliée aux Sapignies, voir CAFFIAUX, I, p. 175-177)

Fille de Jacquemart de Mons et de demoiselle Jehane Dannort

Enfant(s) (premier lit) : Peut-être une fille : Jehanne Gillehourt, épouse de Jacquemart Turbelin le jeune (13 mai 1441)

PATRIMOINE

Propriété foncière : Douai

Rente : Marchiennes

Supplément : **Apport/dot Marie de Mons (1406) :**

- « meubles, cattels, or, argent, vassielle, habis et joyauls, centes, coussins, pennes, plichons, chaintures, linge et aultres parties de biens comme héritages, rentes et aultre vaillant quelsconques » dont on ne fait aucune estimation mais si son mari décède, elle a la possibilité de récupérer ces biens ou d'obtenir 600 écus d'or (à la couronne royal de bon or et loyal poids) pour la valeur des « dis moebles, cattels, or, argent et joyaulx »

- une maison et héritage à Douai

- la moitié d'une maison située à Douai rue des Wez

- 3 francs de rente héritière sur plusieurs abouts et héritages en la paroisse de Marchiennes (rachat possible pour 60 francs d'or royaux)

Douaire : 200 écus/couronnes d'or

Disponible : 60 écus d'or

REFERENCES

AMD FF 599-1169 : contrat de mariage Colart Leroy dit d'Anich et Marie de Mons, le 19 janvier 1401. (Colart Leroy apportait une maison rue Notre-Dame à Douai, des meubles et bijoux)

AMD FF 602-1358 : contrat de mariage Jehan Gillehours dit Bridoul, écuyer, et demoiselle Marie de Mons, le 26 avril 1406.

AMD FF 616-2325 : contrat de mariage Jaquemart Turbelin le jeune et Jehanne Gillehourt, fille de feu Jehan Gillehourt, le 13 mai 1441.

D. CAFFIAUX, *Trésor généalogique...*, t. 1, p. 175-177.

Le ROBERT, Marc
Marcq

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres :	Ecuyer (cité dès 1485)
Echevinage :	1487, 1490, 1496, 1499, 1502, 1505, 1509, 1512, 1515 Carrière politique de 1486 à 1517 (BLONDEL, IV, p. 737)
Bourgeoisie :	Par achat, le 14 janvier 1486
Cléricature :	Non

BIOGRAPHIE

Naissance :	Faumont, paroisse de Coutiches
Ascendance :	Fils de Baudouin le Robert
Epouse (1) :	Demoiselle Jehenne Muret (le 4 juillet 1485), née à Douai, veuve d'Alexandre le Libert (échevin à six reprises entre 1439 et 1484) d'où Marguie/Marguerite le Libert. Jehenne est la fille de Pierre Muret et demoiselle Sainte Lefèvre, petite-fille de Jean Muret (voir arbre généalogique famille Muret, BLONDEL, IV, p. 737)
Supplément :	Famille Muret : famille très présente à l'échevinage à partir de la seconde moitié du XV ^e siècle (vingt-neuf échevins de 1445 à 1492)



[Blason moderne, CATRIN, p. 160]

PATRIMOINE

Seigneurie et fief :	Fiefs à Bourgourg, Ravenberghe, Faumont (dont certains avec droit de justice)
Propriété foncière :	Terres à Solesmes, Moncheaux, Douai, Estrées et Bellonne Biens à Douai
Rente :	Solesmes et Douai
Supplément :	Apport Marc le Robert (1485) : - Du don de son père : plusieurs rentes, terres, seigneuries,

héritages et dimes situés à Bourbourg, Ravenberghe et Saint-Georges, Moncheaux et Solesmes qui sont détaillées :

- Un fief tenu de noble homme Guillaume de Heuchin situé à Bourbourg à cause de sa seigneurie de Coonbeque ? contenant 8 mesures de terre
 - Un autre fief situé en la paroisse de Ravenberghe tenu de noble homme Franchois de le Vieville, seigneur de Milan contenant 17 mesures de terre
 - 9 mesures de terre de main ferme en la paroisse de Rantre Berghe ? tenues de l'abbesse de Bourbourg et Ravenberghe
 - Une autre pièce tenue en fief du seigneur de Douchlieu à cause de sa terre de Dampierre
 - Une part de dime à l'encontre des chanoines et chapitre de Saint-Pierre de Cassel
 - 2 parts d'un cens à l'encontre des héritiers d'Anthoine de Sainghem là où on trouve 120 mesures de terres situées en la paroisse de Saint-Georges vers Bourbourg
 - Un fief nommé le Viescourt contenant 52 mesures de terre situé à Bourbourg
 - Un fief nommé Faumont (« Fromont ») situé en la paroisse de Moncheaux tenu de la terre et seigneurie du Rosel et arrière-fief
- De son propre :
- Plusieurs héritages au terroir de Moncheaux à cause d'un fief lui appartenant tenu en justice de vicomté
 - Plusieurs terres de main ferme situées au terroir de Solesmes en Hainaut
 - Des rentes héritières en chapons et deniers au terroir de Solesmes

Apport/dot Jehenne Muret (1485) :

- une maison, tènement et héritage située Ricque Rue nommée « Le Poirier »
- deux maisons grande-rue St-Jacques au coin du Puch a Le Kaine
- une maison rue de la Claurie
- 16 rasières de terre au terroir d'Estrées et Bellonne
- 400 écus (48 sous l'écu) soit 960 livres
- 150 livres de rentes viagères sur la ville de Douai
- 500 livres de créances

Douaire : 400 livres et 100 livres de rente sur les héritages du mari

Disponible : 40 écus soit 96 livres

REFERENCES

AMD BB 29 : registre d'échevinage.

AMD BB 84 f. 124v : entrée en bourgeoisie de Marcq le Robert, écuyer, non clerc, né à Faumont en la paroisse de Coutiches, le 14 janvier 1486.

AMD FF 635-3974 : contrat de mariage Marc le Robert, écuyer et demoiselle Jehenne Muret, fille de Pierre l'ainé, bourgeois, veuve Alexandre le Libert, le 4 juillet 1485.

S. BLONDEL, *La municipalité...*, t. 4, p. 737.

P. CATRIN, *Le trésor eucharistique...*, p. 160.

J.-C. LAMENDIN, *Les échevins...*, p. 81 et 87.

PETIT, Jehan

De DOMREMY/DOMPREMI dit Petit

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres : Ecuyer d'armes (cité en 1429) et écuyer (cité en 1447 et 1452)

Fonctions particulières : Capitaine des archers de corps du duc (1429 et 1452)

Huissier d'armes et bailli d'Orchies [BRASSART, I, p. 223]

BIOGRAPHIE

Epouse (1) : Demoiselle Jehenne le Monnyer (22 juillet 1429), veuve de Jacques Picquette dit le Graille (bourgeois, famille échevinale), d'où Andrieu (époux de Catherine de Vendegies, fille de Sansé de Vendegies, écuyer, voir AMD FF 880-33718), Margot, Mariette/Marie (épouse de Gilles Plahier, écuyer, voir **notice**) et Jehenne/Jennine Picquette (épouse de Jehan le Flamencq) ; Jacques Picquette était le fils d'Andrieu Picquette et de Marguerite de Goy/Gouy [BRASSART, I, p. 222-223]
Fille de Thomas le Monnyer et demoiselle Nicaise Pilate (voir testament du 22 octobre 1447).

Epouse (2) : Demoiselle Jehane le Chièvre (7 mai 1452), fille de Pierre le Chièvre, écuyer et de demoiselle Marguerite Barre (famille échevinale)

Autres liens : Trois nièces dont deux originaires de Châtillon-sur-Seine.

Exécuteurs testamentaires de Jehanne le Monnyer (1447) : Jehan Petit son époux, maître Jehan d'Auby, licencié es lois, Jehan le Chièvre et Thomas d'Auby.

Supplément : Famille le Monnyer : un Robert le Monnyer fut échevin de Douai en 1408, 1415, 1419 et 1424.

Famille le Chièvre : on trouve un Robert le Chièvre à la fin du XIV^e siècle. Il possédait une maison à Douai située rue des Foulons. Celle-ci fut ensuite la propriété de Jean de Belleforière, écuyer, de la maison de Belleforière qui existe de 1344 à 1751. Jeanne de Belleforière fut l'épouse d'Evrard le Chièvre. Jean de Belleforière avait épousé Marie de Waziers puis Marie de Goy/Gouy, fille d'Heuvin dit l'ainé et veuve de Robert Picquette dit le Chièvre. Les le Chièvre possédaient le fief « de le Mer » à Flines. Jean de Belleforière eut deux filles : Jeanne de Belleforière, mariée avant 1385 à Evrard Picquette dit le Chièvre, écuyer, échanson du duc de Bourgogne, bailli de Lens, prévôt et bailli de Lille et Sainte de Belleforière, épouse de Jean de Faverolle alias Favereuille dit Grasmouton, écuyer, dont elle était veuve avant le 25 août 1421. Evrard était le fils de Robert le

Chièvre et de Marie de Goy. Evrard eut trois enfants : Jeanne le Chièvre, épouse de l'écuyer Gérard de Croix, Jean et Pierre le Chièvre (peut-être le père de Jehane le Chièvre, épouse de Jehan de Domrémy dit Petit). [*Souvenirs de la Flandre*, 1879, p. 41-44] Le Chièvre portait *trois aigles à la bande brochant* [DEMAY, *Flandre*, II, p. 53, n°5334]

Famille Barre : il existe une seigneurie de la Barre s'étendant vers Gondecourt et Chemy en la châtellenie de Lille. Au XV^e siècle, Jeanne de Longueval dit de la Barre avait épousé Gilles Penel dit Lioncel. [*Souvenirs de la Flandre*, 1878, p. 158] En 1475, Bertrand de Longueval dit de la Barre était considéré comme noble et possédait un fief à Waziers et le fief de le Becque [*Souvenirs de la Flandre*, 1884, p. 27 et 36] Néanmoins, rien ne permet de relier Marguerite Barre à cette famille. C'est même peu probable. Nous trouvons par contre les premiers chirographes de mariage de la famille Barre à la fin du XIV^e siècle (FF 586-225 : Thomas dou Clerch et Emmelot Barrée le 18 juin 1375 ; FF 593-733 : Jehan Barre et Ivette Lescrelatière le 8 juin 1388 ; FF 598-1010 : Jehan Barre et Eve le Hibert le 29 avril 1397). Il s'agit d'une famille bourgeoise ayant fourni deux échevins à la ville : Philippe et Pierre.

PATRIMOINE

Seigneurie et fief :	Fiefs à Flines
Propriété foncière :	Biens à Douai, Plachy (Douai), Hénin-Liétard, Beaumont, Courcelles, Flers et Sin Terres à Plachy, Dorignies, Corbehem, Sin, Waziers, Vésignon, Estrées, Noyelles-Godault, Brebières, Marquette, Coutiches, Beaumont, Courcelles-lès-Lens, Auby
Rente :	Flines
Supplément :	Apport/dot Jehane le Monnyer (1429) : - une maison rue de Bellain - une maison rue au Cerf - la moitié de 3 maisons au Four des Yaues - une maison dehors la porte St Eloi au lieu-dit à Plachy sur le chemin de Lambres - 6 rasières de terre nommées le Camp Regnault à côté - 3 rasières de pré à Plachy tenant au marais et au chemin de Lambres - 6 coupes de terre nommées le Cuignet Anssel à Plachy - la moitié d'un jardin de 3 rasières à Plachy - une rasière de terre au même lieu - une maison au même lieu nommée le Motte tenant à la forteresse

- 1 rasière une demi coupe de terre au lieu-dit Le Camp aux œufs vers Dorignies
 - 6 rasières 16 vergelles de terre vers Dorignies
 - 4 rasières de terre à Corbehem
 - 6 coupes de terre à Sin
 - à Waziers 2 rasières
 - à Dechy et Guesnain 18 rasières 3 coupes
 - une maison et 55 rasières 1 coupe de terre à Vésignon près de Lewarde
 - à Estrées 13 coupes de terre au lieu-dit A Dolancamp
 - à Noyelles Godault 1 rasière 46 verg.
 - à Brebières 45 rasières 2 car.
 - à Marquette 8 rasières 7 coupes de terre
 - un fief à Flines de 2 bonnes 1 rasière
 - un autre fief de 5 rasières à Flines
 - des rentes en nature et argent à Flines*
 - 13 rasières 3 coupes, 7 coupes de pré et 3 coupes de bois, un lieu amasé de 14 coupes avec 9 rasières 2 coupes de terre le tout à Flines
 - un certain nombre de rentes viagères
 - sa chambre, ses habits, bijoux, vaisselle, meubles et linges de maison pour la valeur de 500 écus d'or
 - le tiers de ses héritages appartiendra à ses enfants Margot, Mariette et Jennine Picquette
- Douaire** : 600 florins d'or « que on dist salus d'or ».
- Disponible** : 100 florins/salus d'or

* On retrouve le détail de ces rentes dans son **testament du 22 octobre 1447**. Elles sont transmises à son fils Andrieu Picquette avec d'autres biens présents dans sa dot de mariage. La maison et héritage de la Motte située à Plachy revient à ses filles Marie et Jehenne Picquette avec d'autres biens. Sa petite fille Catherine Picquette, fille d'Andrieu, reçoit « ung lieu amasé de maison manable, grange, porte, marescauchies, tenement et héritage avec les préz, chaincles et yauwes y appendans » à Flines nommé la maison du Crocquet avec d'autres terres de main ferme, prés et bois au terroir de Flines. D'autres bien situés à Hénin-Liétard, Beaumont, Courcelles, Flers et Sin appartenant à Jeanne le Monnyer et Jean Petit seront au profit du dernier vivant du couple « pour en faire et user à son plaisir et volenté ».

Apport Jehan Petit (1452) :

- une maison à Hénin-Liétard avec 3 rasières et 2 carreaux de terre
- une maison au même lieu rue des Cauffours avec 4 rasières et 3 coupes de terre
- un pré à Coutiches donné par le duc de Bourgogne

- 3 rasières 2 coupes 2 carreaux au terroir de Beaumont
- 5 coupes de terre au terroir de Courcelles-lès-Lens
- 2 rasières de terre au terroir d'Auby
- une maison dite « Le Noir Lyon » avec un pré à Plachy à Douai hors de la porte St-Eloi
- une maison à Sin avec terres, prés et jardins
- 20 francs de rente héritière due par Ghille Plahier rachetable 400 francs

Apport/dot Jehane le Chièvre (1452) :

- tous les héritages de son père et de sa mère Marguerite Barre après leur mort

Douaire: 400 écus d'or

Note : plusieurs éléments nous permettent de rapprocher Jehan Petit de Jehan de Domrémi dit Petit. Les deux individus occupent la même fonction (capitaine des archers). Le remariage avec Jehane le Chièvre coïncide avec le testament de sa première épouse. On retrouve dans ce contrat de mariage un bien situé à Plachy, des biens à Hénin-Liétard et une rente sur Gilles Plahier, époux de Marie Picquette (sa belle-fille). Enfin, il y avait un Jehan le Chièvre parmi les exécuteurs testamentaires de Jehenne le Monnyer, à relier à la famille de la seconde épouse de Jehan Petit.

REFERENCES

AMD BB 29 : registre d'échevinage.

AMD FF 610-1845 : contrat de mariage Jehan Petit et demoiselle Jehane le Monnyer, veuve de Jaque Picquette, le 22 juillet 1429.

AMD FF 876-33577 : testament de demoiselle Jehenne le Monnyer, veuve de Jacques Picquette, épouse de Jehan Petit, écuyer, le 22 octobre 1447.

AMD FF 619-2617 : contrat de mariage Jehan de Domrémy dit Petit et demoiselle Jehane le Chièvre, le 7 mai 1452.

F. BRASSART, *Histoire du château...*, t. 1, p. 222-223.

G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre...*, t. 2, p. 53.

J.-C. LAMENDIN, *Les échevins...*, p. 53-54, 80 et 85.

Souvenirs de la Flandre wallonne..., t. 18 (1878), p. 158 ; t. 19 (1879), p. 41-43 ; sér. 2 t. 4 (1884), p. 27 et 36.

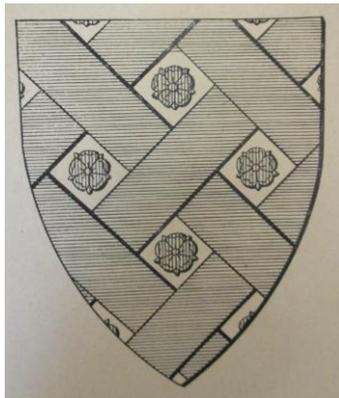
PICQUETTE, Jehan

PIQUETTE, PIKETTE, PICKETE, PIKETE

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres : Ecuyer (cité en 1452 à son mariage mais dès 1436 en tant qu'échevin, voir BB 30, f. 15)

Armoiries : Porte *d'argent fretté d'azur, semé de roses de gueules*. [BRASSART, I, p. 224]



[CATRIN, p. 147]



[SARS DE SOLMONT, VIII, p. 593]

Sceau Watier Picquette, homme du château de Douai, en 1381 : *écu fretté semé de roses ou de quintefeilles, penché, timbré d'un heaume cimé d'un homme debout armé d'une lance dans les flammes, supporté par deux lions mantelés aux armes sur champ festonné*. [DEMAY, *Flandre*, I, p. 276, n°2426]

Sceau André/Andrieu Picquette, bourgeois de Douai, en 1360 : *écu au fretté semé de quintefeilles, brisé d'un lambel de quatre pendants, dans un trilobe*. [DEMAY, *Flandre*, I, p. 496, n°4541]

Echevinage : 1436, 1440, 1444, 1447, 1451, 1454 (1^{er} échevin), 1458 (1^{er} échevin), 1461 (1^{er} échevin), 1464 (1^{er} échevin), 1467 (1^{er} échevin), 1471 (1^{er} échevin) et 1474 (1^{er} échevin) (Jehan l'ainé)

Bourgeoisie : Héritaire

BIOGRAPHIE

Ascendance : Fils de Jehan Picquette, cité comme chevalier en 1409 († avant 21 février 1410) et Marguerite Pourchel, dame de Frémicourt († 1442), fille d'Amaury Pourchel, écuyer, seigneur de Frémicourt († 1382) et de demoiselle Catherine de Waziers († 1428) et petite-fille de Richard Pourchel, chevalier, seigneur de Frémicourt vers Bapaume, gouverneur de Lille-Douai-Orchies en 1364 († vers 1370). [BRASSART, I, p. 470-471 et II, p. 640-642, 644 et 830]

Parenté : Frères : Antoine (ainé de la fratrie) et Jacques Picquette, tous deux écuyers et échevins de Douai dans les années 1440-1460 ; Antoine était l'époux de Marie de Marbais [SAINT-GENOIS, I, p. 403 ; ancienne famille de la noblesse du Brabant, voir CHENAYE-DESBOIS, IX, p. 484 et CHANTRAINE, p. 15-17] ; Jacques était l'époux de Jeanne Hangouart (fille d'Evrard Hangouart ; famille ancienne de la bourgeoisie lilloise, l'une des 30 familles qui exercèrent le pouvoir de manière continue depuis la fin du XIII^e siècle, voir BECCHIA, p. 157-158 ; famille de « bourgeois roturiers enrichis », la branche aînée fut anoblie par Charles Quint en 1555, encore très riche et prestigieuse aux XVII^e et XVIII^e siècles, voir FLEURY, p. 59-60 ; pour plus de détails voir PEAGE, III, p. 1187-1230 ; nombreux étaient les Hangouart qui portèrent le titre honorifique du roi de l'Épinette à Lille à partir de la fin du XIV^e siècle, voir FREMAUX, « La vérité... », p. 218-223 et de manière plus général BONIFACE, *Les rois de la fête de l'Épinette de Lille*).

Supp. : en 1434 : les frères Jacques et Jehan Picquette, écuyers, fils de madame Marguerite Pourchel, dame de Frémicourt, voir *Souvenirs de la Flandre*, 1873, p. 69 ; en 1453, Jacques, les écuyers Antoine et Jehan Picquette, tous frères, voir NIKICHINE, p. 325.

Beau-père : Jehan du Hem, écuyer, voir **notice**.

Nièce : Marie Picquette, fille d'Antoine, épouse de Jacques de Gouy, voir **notice**. [BRASSART, II, p. 830]

Epouse (1) : Demoiselle Jehane de Saint-Génois, veuve Thierry d'Aubermont (23 janvier 1452)

Thierry d'Aubermont, natif de Tournai, épousa en premières noces Maigne Bachelier et en secondes noces Jeanne de Saint-Génois d'où Guillaume, Haquinet et Catherine. Il entra en bourgeoisie le 6 octobre 1428. [sur l'ancienne famille d'Aubermont, voir CAFFIAUX, I, p. 337-340]

Autres liens : Homonyme : il existe un Jacques Picquette, époux demoiselle Agnès Artu/Artus, fille de Jean et Joye de Landas (famille Artu : famille ancienne de la bourgeoisie lilloise, active en politique dès la fin du XIII^e siècle, voir BECCHIA, p. 22-23). Il était le frère de demoiselle Evrarde Picquette, épouse du bourgeois Thomas

d'Auby (voir la **notice de Charles de Boubers**). [BRASSART, II, p. 502] D'après ses testaments, il était le fils de Watier, bourgeois de Douai.

Homonyme : il existe un Jehan Picquette, époux de demoiselle Marie Pourceles/Pourchelet, décédée avant 1400. Ses enfants étaient Jehan, Heuvin et Marie, épouse de Galois Dolehain, écuyer. Il avait pour frères Andrieu, Wibert et sire Jacques Picquette. Ses parents étaient Andrieu Picquette et demoiselle Benoite Pilate.

(sur l'ancienneté de la famille Pourchelet et leur fief du même nom à Douai, voir BRASSART, II, p. 782-801 et DHERENT, p. 445-451 ; la famille portait pour armoiries trois pourceaux ; néanmoins Brassart préconise de ne pas confondre les familles Pourchel et Pourchelet, voir BRASSART, II, p. 637 ; cette dernière famille resta bourgeoise).

Supplément : Anoblissement de Jean Piquete et de sa femme Beatrix, à Paris en aout 1402 par Charles VI. Henri Fremaux fait le lien avec Watier Picquette, bailli de Lille à la fin du XIV^e siècle, qui eut pour fils Jacques, demeurant à Douai et époux d'Agnès Artu. [FREMAUX, p. 137] Le lien avec notre individu n'est pas connu.

Role des nobles fieffés de la Flandre wallonne en 1476 : on retrouve Jehan Picquette « l'aisné » en tant que noble propriétaire en la chatellenie de Lille, Douai et Orchies : aucun service rendu. [*Souvenirs de la Flandre*, 1884, p. 55]

Famille Picquette : famille de la plus ancienne bourgeoisie de Douai [*Souvenirs de la Flandre*, 1875, p. 65]. On retrouve ce nom parmi les premiers échevins de Douai avec les Boinebroque et les Painmouillet, autant de patronymes rappelant le vin. Ces familles ont certainement tiré leur fortune d'un tel négoce avant de devenir marchands, entrepreneurs du textile et banquiers [MORELLE, p. 433]. « Les Picquette, dont les veuves trouvaient de nouveaux époux dans l'ordre équestre, étaient de vieux patriciens de notre ville, bien avant de parvenir à la noblesse : de 1380 à 1474, ils ont fourni six chefs du magistrat ou maire de notre ville » [BRASSART, I, p. 224].

Famille de Saint-Génois : très ancienne maison de Flandre. On citera Simon de Saint-Génois, chevalier, seigneur de Clérieux qui fut chambellan et maître d'hôtel de Louis XI et créé baron du Saint-Empire par l'empereur Frédéric IV. Il mourut grand prévôt de Tournai en 1474. Il était le beau-fils d'Arnoul de Gouy, voir **notice**. La famille porte de gueules, au sautoir d'azur bordé d'argent chargé de cinq roses de même. [ROGER, p. 326 et SAINT-GENOIS, II, p. 198]



Epitaphe à Tournai de noble et valeureux Jehan de Saint-Génois, pèlerin de Jérusalem qui trépassa en 1363. [SAINT-GENOIS, II, annexe entre les pages 198 et 199]

PATRIMOINE

Seigneurie et fief :	Fief à Guignies (provenant de son épouse) [Le fief des 20 rasières au Mont de Douai, possession de sa mère, échut à Antoine, l'ainé de la fratrie. Il prit d'ailleurs les armes de sa mère, dernière représentante de sa famille, voir BRASSART, I, p. 471]
Propriété foncière :	Bléharies (vers Tournai), Lauwin, Douai, Courcelles-les-Lens, Lambres, Sin Maisons à Douai
Rente :	Tournai, Maulde, Valenciennes, Sebourg, Béthune, Bruges, abbaye de Hénin et d'Arrouaise, Arras, Fretin
Supplément :	<p>Apport Jehan Picquette (1452) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une maison, grange, jardin, maréchaussée, tènement et héritage contenant 2 rasières de terre avec 62 rasières de terre à proximité Courcelles-les-Lens - les prés, bois, eaux et « chaingles » dits Le Quint à Lambres contenant 12 rasières (revenu : 34 francs par an) - la moitié de 26 rasières et 2 coupes de terre à Lambres et Sin, son frère Jaque ayant l'autre moitié - une maison au marché au Blé à Douai avec un cellier à proximité - une maison et cellier joignant à la précédente - une grange et étable rue Damaugut - trois petites maisons rue de la Boucherie - la moitié de 6 coupes de terre au dehors de la porte d'Arras - 6 francs de rente à Fretin avec la seigneurie et droit y appartenant <p>Apport/dot Jehane de Saint-Génois (1452) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 francs de rente héritière sur plusieurs héritages situés à Tournai

- ses droits :
 - en une maison et 52 bonniers de terre à Bléharies (Belgique)
 - en 4 rasières 2 coupes de terre à Lauwin
 - en 13 cappons 7 rasières d'avoine sur des terres et autres rentes à Maulde
 - 24 sous de rente héritière sur une maison à Valenciennes
 - sur le dimage de la ville de Sebourg
 - un fief à Guignies (Belgique) contenant 7 bonniers de bois
 - une maison à Douai achetée récemment à son mari rue du Puch Phillory entre l'héritage de Flines et celui d'Andrieu Terlincq
 - des rentes viagères sur les villes de Béthune (3 livres de gros m.d.f. à 36 livres le gros + 3 livres de gros), Tournai (3 livres de gros + 10 couronnes d'or), Bruges (4 livres de gros valant 48 livres) et Arras (22 livres monnaie d'Artois soit 44 livres m.d.f.) et sur les abbayes de Hénin (20 florins philippus nommés ridres valant 50 gros pièce 50 livres) et d'Arrouaise (6 livres de gros valant 72 livres) durant sa vie et celle de ses enfants Willaume et Jehennin d'Aubermont, 4 livres de gros sur Jehan Creton, 12 livres sur Guy le Saige
 - plusieurs « blanches bestes à laisne » comme des moutons, brebis et agneaux avec la possession de trois mas (domaine rural) pour une somme de 1800 livres
 - de la vaisselle d'argent énumérée valant 40 marcs de Troyes
 - en meubles, ustensiles et laines la valeur de 1000 livres
 - des créances pour la valeur de 400 francs
- Douaire** : 94 francs (33 gros m.d.f. la pièce) par an soit 155 livres (à savoir 60 francs sur la maison et terres de Courcelles et 34 francs sur les rentes, terres et héritages à Lambres). Les trois frères se tiennent garants du douaire.

REFERENCES

AMD BB 29 : registre d'échevinage.

AMD BB 30 : registre du Magistrat.

AMD BB 84 f. 49r : entrée en bourgeoisie de Thiery d'Aubermont, clerc, né de Tournai, marié à Jehane de Saint-Génois, d'où Willemet (5 ans), Haquinet (3 ans) et Catherine (6 mois), le 6 octobre 1428.

AMD FF 619-2609 : contrat de mariage Jehan Picquette, écuyer et demoiselle Jehane de Saint-Génois, veuve Thiery d'Aubermont, le 23 janvier 1452.

AMD FF 868-33203 : testament Jehan Picquette, fils Andrieu, époux défunte Marie Pourchelet, le 15 mai 1400.

AMD FF 874-33523 et 33525 : testaments Jacques Picquette, fils de Watier, époux demoiselle Agnes Artu, fille de Jehan, les 5 et 20 mai 1438. (emprise 9 juin 1438)

AMD FF 448-f. 112v-115v : testament noble dame Marguerite Pourchel, le 19 février 1442.

- F. BONIFACE, *Les rois de la fête de l'Épinette de Lille, 1283-1486*, Wasquehal : CHGW Geneato, 2014.
- F. BRASSART, *Histoire du château...*, t. 1, p. 224 et 470-471 ; t. 2, p. 502, 637, 640-642, 644, 782-801 et 830.
- C. BECCHIA, *Les bourgeois et le prince...*, Annexes, vol. 2, p. 22-23 et 157-158.
- L. CHANTRAINE, « Le Châtelet de Marbais, donjon et enceinte d'une famille noble aux XII^e et XIII^e siècles », *Bulletin de la Commission Royale des Monuments et des Sites*, tome 3 (1973), p. 11-53.
- P.-J. CAFFIAUX, *Trésor généalogique...*, t. 1, p. 337-340.
- P. CATRIN, *Le trésor eucharistique...*, p. 147.
- F. DE LA CHENAYE-DESBOIS, *Dictionnaire de la noblesse...*, t. 9, p. 484.
- G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre...*, t. 1, p. 276 et 496.
- C. DHERENT, *Histoire sociale de la bourgeoisie de Douai...*, t. 1, p. 445-451.
- C. FLEURY, « Les Hangouart, une famille noble lilloise et ses propriétés rurales aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Revue du Nord*, n°354 (2004), p. 59-97.
- H. FREMAUX, « Anoblissements et légitimations... », p. 137.
- H. FREMAUX, « La vérité... », p. 218-223.
- J.-C. LAMENDIN, *Les échevins...*, p. 85.
- MORELLE L., « Catherine Dhérent, Abondance et crises. Douai ville frontière, 1200- 1375, exposé liminaire par l'auteur et compte rendu de la discussion par Bernard Delmaire », *Revue du Nord*, tome 77, n°310, Avril-juin 1995, p. 433.
- D. DU PEAGE, *Recueil de généalogies lilloises*, t. 3, imp. Lefebvre-Ducrocq, Lille, 1908, p. 1187-1230.
- M. NIKICHINE, *La justice échevinale...*, p. 325.
- P. ROGER, *Noblesse et chevalerie...*, p. 326.
- F.-J. DE SAINT-GENOIS, *Mémoires généalogiques...*, t. 1, p. 403 et t. 2, p. 198.
- C. DE SARS DE SOLMONT, *Recueil de généalogies...*, t. 8, p. 593.
- Souvenirs de la Flandre wallonne...*, t. 13 (1873), p. 69 ; t. 15 (1875), p. 65 ; ; sér. 2 t. 4 (1884), p. 55.

PLAHIER, Gilles

STATUT ET FONCTIONS

Noblesse et titres :	Ecuyer (cité en 1450)
Echevinage :	1454, 1458, 1461, 1466, 1470, 1473, 1476, 1479
Bourgeoisie :	Par achat, le 10 juin 1454
Cléricature :	Non

BIOGRAPHIE

Naissance :	Lens
Epouse (1) :	Demoiselle Marie Picquette (famille échevinale), fille de Jaques Picquette dit le Graille et de demoiselle Jehane le Monnyer [BRASSART, I, p. 223]
Enfant(s) (premier lit) :	Janette née en 1449
Epouse (2) :	Demoiselle Jehane Terlincq (1 ^{er} octobre 1450), fille d'Andrieu Terlincq (bourgeois, échevin à 13 reprises entre 1435 et 1475) et demoiselle Marie de Hertain (mariage le 17 avril 1430 ; le couple dispose de biens à Douai et environs) Petite-fille de William Terlincq, bourgeois de Douai Petite-fille de Philippe de Hertain, bourgeois de Cambrai
Enfant(s) (deuxième lit) :	Janynet né en 1453
Autres liens :	Demoiselle Ydain Plahier, fille de Gilles Plahier (bourgeois), épouse Jehan Bottin, fils Jehan Bottin l'ainé (famille échevinale) le 26 août 1469 (Ydain apporte un fief à Ablain ; Jehan apporte le fief de le Vacque à Roucourt, Véisgnon et Cantin). Rien ne permet d'affirmer que ce Gilles Plahier est notre écuyer cité en 1450. Le seul élément permettant de relier Gilles à Ydain serait les biens situés à Ablain.
Supplément :	Il existe une famille noble de Hertaing/Hartaing/Hertain, originaire du Cambrésis, sans lien apparent avec Marie de Hertain [CHARPENTIER, II, p. 683-688]

PATRIMOINE

Seigneurie et fief :	Fief au Pont-de-Givenchy Fief à Noyelles Godault
Propriété foncière :	Manoir à Wambaix Maisons à Wachin (comté de St-Pol), Ablain, Cambrai Terres à Lambres, Plachy, Wambaix, entre Douai et Lambres
Rente :	Cambrai
Supplément :	Apport Gilles Plahier (1450) :

Une maison à Wachin, comté de St-Pol, avec des terres
Une maison à Ablain et des terres
Un fief au Pont-de-Givenchy
Un fief à Noyelles-Godault

Apport/dot Jehane Terlincq (1450) :

38 rasières de terre à Lambres
9 coupes de terre à Plachy
Un manoir de 5 mencaudées à Wambaix
75 mencaudées 1 boistel au même lieu
14 livres de rente sur une maison à Cambrai
Après la mort de son père et de sa mère Marie de Hertain, 8 rasières de terre à Plachy, d'autres terres entre Douai et Lambres, deux maisons à Cambrai rue des Liniers
Douaire : 300 écus d'or

REFERENCES

AMD BB 29 : registre d'échevinage.

AMD BB 84 f. 89r : entrée en bourgeoisie de Gilles Plahier, écuyer, né à Lens, marié à demoiselle Jehan Terlincq, fille de Andrieu, d'où Janynet (1 an), le 10 juin 1454. Gilles a de son premier mariage avec Marie Picquette, fille de feu Jacque dit le Graille, une fille Janette âgée de 5 ans.

AMD FF 610-1862 : contrat de mariage Andrieu Terlincq, fils William, bourgeois et demoiselle Marie de Hertain, fille de Philippe, bourgeois de Cambrai, 17 avril 1430.

AMD FF 618-2543 : contrat de mariage Gilles Plahier, écuyer et demoiselle Jehane Terlincq, fille d'Andrieu Terlincq, bourgeois, et demoiselle Marie de Hertain, 1^{er} octobre 1450.

AMD FF 628-3388 : contrat de mariage Jehan Bottin et demoiselle Ydain Plahier, 26 aout 1469.

F. BRASSART, *Histoire du château...*, t. 1, p. 223.

J. LE CHARPENTIER, *Histoire généalogique...*, II, p. 683-688.

J.-C. LAMENDIN, *Les échevins...*, p. 86 et 89.